



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT

03

SOCIAL

06

NON DEFINIS

05

INFRASTRUCTURE

14

ECONOMIE

09

RURAL

13

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

17

ENERGIE

02

ADMINISTRATION

03

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1799

6 Mai 2019

6 May 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #



PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(**) : B.P. :
 Tél.(*) : Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres)(*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Jointés à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
 (**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS****1**

Reference [028/19/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°028/19/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN TAPIS MODULE A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 28-05-2019

2

Reference [030/19/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 030/19/AONO/SDCC/CIPM DU 26/04/2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MATERIEL INFORMATIQUE A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 16-05-2019

3

Reference [029/19/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 029/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 18/04/2019 POUR LA FOURNITURE DES SURPRESSEURS POUR RESEAU RIA A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 28-05-2019

4

Reference [08/AONO/CAG-II/ST/CDPM-BE/ 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/ AONO/CAG-II/ST/CDPM-BE/ 2019 DU 29 /04/ 2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEU A L'ECOLE PUBLIQUE DEPOUKOULOUKOU: COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DUNORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 21-05-2019

5

Reference [008/AONO/C-DZIGUILAO/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-DZIGUILAO/CIPM/2019 DU 15/04/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENTS A L'EP REBEDE ET EP LOBOKRI (LOT 01), EP MBITOU ET AU CES DE SOUEYE (LOT 02), DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO, DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREMENORD. FINANCEMENT : PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) IDA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 10-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [001/AONO/C.ANGOSSAS/CIPMP/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/C.ANGOSSAS/CIPMP/2019 DU02 MAI 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS,DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST .FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEDUB - EXERCICE 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 21-05-2019

7

Reference [002/AONO/C.ANGOSSAS/CIPMP/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 002/AONO/C.ANGOSSAS/CIPMP/2019 DU02 MAI 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES EQUIPEES DE PMH COMMUNE D'ANGOSSAS,DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST .FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEDUB - EXERCICE 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 21-05-2019

8

Reference [003/AONO/C.ANGOSSAS/CIPMP/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet VIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N001/AONO/C.ANGOSSAS/CIPMP/2019 DU 03 MAI 2019LES RENSAGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES D'ORDRE TECHNIQUE PEUVENT ÊTRE OBTENUS AUX HEURES OUVRABLES COMMUNE D'ANGOSSAS OU DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS PUBLICS DU HAUTNYONG,

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 22-05-2019

9

Reference [001/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 02 MAI 2009](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 02 MAI 2009 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC REMPLACEMENT DE POTEAUX DANS LE VILLAGE BOUBA IV A PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE EXERCICE : 2019IMPUTATION : 53 32 641442 2254DELAIS D'EXECUTION : 90 JOURS CALENDAIRES

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 31-05-2019

10

Reference [10bis/AONO/CMNE-KLE/CIPM/AI/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10BIS/AAONO/CMNE-KLE/CIPM/AI/2019 DU 29 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU SITE DU LAC AUX CROCODILES DE BOBOYO DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE, EXERCICE 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 21-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [002/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA GARE ROUTIERE DE NJOMBE AVEC TRANSFORMATEUR ET ELECTRIFICATION DU QUARTIER CAPLAIN, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE EXERCICE : 2019IMPUTATION : 53 32 422 641442 2254DELAIS D'EXECUTION : 90 JOURS CALENDAIRES

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 31-05-2019

12

Reference [001/AONO/PREFET MOUNGO/MINESEC/CDPM/2019 du 06 MAI](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PREFET MOUNGO/MINESEC/CDPM/2019 DU 06 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CES DE NINONG ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINESEC EXERCICE 2019IMPUTATION : EXERCICE 2019DELA: 90 JOURS CALENDAIRES

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 28-05-2019

13

Reference [017/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 DU 02 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MARCHÉ CENTRAL DE KOUSSERI, ARRONDISSEMENT DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD, PHASE I.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 22-05-2019

14

Reference [018/AONR/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°018/AONR/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 DU 02 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RADIER SIMPLE EN BETON ARME SUR LE MAYO FERENGO A MADJEMA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 22-05-2019

15

Reference [002/AONO/PREFET MOUNGO/MINEE/CDPM/2019 du 06 MAI 2](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PREFET MOUNGO/MINEE/CDPM/2019 DU 06 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LES VILLAGES EBOUKOU ET SOUNDOP, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BARE-BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEE (BIP)IMPUTATION : 53 32 422 02 451405 2254 811EXERCICE 2019DÉLAI : 90 JOURS CALENDAIRES

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 28-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

16	<p>Reference 003/AONO/PREFET MOUNGO/MINEE/CDPM/2019 du 06 MAI 2 Lire</p> <p>Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/PREFET MOUNGO/MINEE/CDPM/2019 DU 06 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES POSITIFS EQUIPÉS DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DES ARRONDISSEMENTS DE DIBOMBARI, FIKO ET MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINEE EXERCICE 2019IMPUTATIONS :IU05557 ECOLE PUBLIQUE DE NDOKOUIU05558 5332 423 03 451405 2246 BOMONO BA BENGUEIU05559 GRAND SOUZA ET MANGAMBAIU05560 BONABWENG ET BOSSEDI 2EXERCICE 2019DELAI: 90 JOURS CALENDAIRES</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 28-05-2019</p>
-----------	---

17	<p>Reference 007/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007_/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 06 MAI 2019POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 15 VILLAGES PIONNIERS DE 10 HECTARES AU PROFIT DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCELE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 30-05-2019</p>
-----------	---

18	<p>Reference 008/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 07 MAI 2019POUR L'AMENAGEMENT DE 15 HECTARES A LANGUI 15 HECTARES A LABBA ET 15 HECTARES A MBALANG AU PROFIT DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCELE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 31-05-2019</p>
-----------	---

19	<p>Reference 001bis/AONO/C-AKGA/CIPM/2019 DU 06 Mai 2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001(BIS)/AAONO/C-AKGA/CIPM/2019 DU 06 MAI 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE SOCIO-ECONOMIQUE (UN HANGAR A MENGUEME-SI) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture 31-05-2019</p>
-----------	---

20	<p>Reference 001/AONO/PU/MINEPIA/CDPM/CIPM/2019 DU 02 mai 2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 RELATIF À L'ACQUISITION DE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS D'AQUACULTURE (BACS PLASTIQUES D'AQUACULTURE).FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM, EXERCICE 2019.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 28-05-2019</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

21

Reference [002/AONO/PU/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 02 mai 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 02 MAI 2019 RELATIF À LA CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN POSTE DE CONTRÔLE DE PÊCHE À KOKBEDI (LOM-PANGAR).FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM, EXERCICE 2019.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-05-2019

22

Reference [002/AONO/MINRESI/IRGM/BF/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINRESI/IRGM/BF/CIPM/2019 DU 06 MAI 2019 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATÉRIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES POUR LA PÉRIODE D'AOÛT 2019 À JUILLET 2020.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (EXERCICE 2019) LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (IRGM),AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA STRUCTURE DONT IL A LA CHARGE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) RELATIF À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATÉRIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (IRGM).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 05-06-2019

23

Reference [008bis/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008(BIS)/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 07/05/ 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU C.S.I. DE TOMBA 1 (LOT 1) ET DU CSI D'EMVANE-SSO (LOT 2) DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU COMMUNE D'AKONOLINGA

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 06-05-2019

24

Reference [003/AONO/PU/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 02 mai 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 02 MAI 2019 RELATIF À LA CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN POSTE DE CONTRÔLE DE PÊCHE À OUAMI (LOM-PANGAR).FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM, EXERCICE 2019.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 28-05-2019

25

Reference [004/AONO/PU/MINEPIA/CDPM/CIPM/2019 DU 02 mai 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 RELATIF À L'ACQUISITION DES ALIMENTS GRANULÉS POUR LA PRODUCTION DE POISSON MARCHAND.FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM, EXERCICE 2019.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

26

Reference [005/AONO/PU/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 02 mai 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 02 MAI 2019 RELATIF À L'ACQUISITION DE CAGES FLOTTANTES.FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM, EXERCICE 2019.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 28-05-2019

27

Reference [009/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 07/05/2019, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE (TRONÇON: EUCALYPTUS - INTERSECTION PETIT MARCHÉ + BRETelles. LONG : 1,500 KM, LARGEUR : 7 M.) DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 06-06-2019

28

Reference [01/AONO/C-AKGA/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/C-AKGA/CIPM/2019 DU 07/05/2019, POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.FINANCEMENT : BIP MINH DU, EXERCICES 2019 ET SUIVANT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-06-2019

29

Reference [06/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2019 DU 06/05/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2019 DU 06/05/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BLOC ADMINISTRATIF DE LA SAR/SM DE LOUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES : COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC. MONTANT PREVISIONNEL : 10 000 000 FCFA (DIX MILLIONS) TOUTES TAXES COMPRISES. DELAIS : 90 JOURS CALENDAIRES IMPUTATION BUDGETAIRE : 53 27 351 01 6414202220 821 IMPUTATION COMMUNALE : 220 100

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 29-05-2019

30

Reference [002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 07/05/2019 POUR LE CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA (TRONÇON: EUCALYPTUS - INTERSECTION PETIT MARCHÉ + BRETelles. LONG : 1,500 KM, LARGEUR : 7 M.) (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 06-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

31

Reference [001/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 03/05/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 03/05/2019 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ET LES TRAVAUX DE VISITE DECENNALE ET DE MISE EN CONFORMITE DES BACS DE STOCKAGE DANS LES DEPOTS SCDP DE BESSENGUE A DOUALA, NSAM ET OLEZOA A YAOUNDE, BAFOUSSAM ET NGAOUNDERE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 29-05-2019

32

Reference [002/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 03/05/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 03/05/2019 RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS, AUX TRAVAUX DE VISITE DECENNALE ET A LA MISE EN CONFORMITE DES BACS DE STOCKAGE DANS LES DEPOTS SCDP DE BESSENGUE A DOUALA, NSAM ET OLEZOA A YAOUNDE, BAFOUSSAM ET NGAOUNDERE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 30-05-2019

33

Reference [003/AONO/DG/CI/CIPM-SCDP/2019 DU 03/05/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/DG/CI/CIPM-SCDP/2019 DU 03/05/2019 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UNE INFRASTRUCTURE SAN ET VIRTUALISATION DES SERVEURS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2019

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-05-2019

34

Reference [004/DDC/C.MOULVOUDAYE/CDPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°004/DDC/C.MOULVOUDAYE/CDPM/2019 DU 12/04/2019. RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ À BÉTAIL À MOULVOUDAYE, DANS LA COMMUNE DE MOULVOUDAYE FINANCEMENT : FED

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-05-2019

35

Reference [06/DDC/AC/C-DLAO/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°06/DDC/AC/C-DLAO/CIPM/2019 DU 15/04/2019. RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP AU CSI DE MBRODONG ET D'UN FORAGE À PMH A WAIGA MAPORE, DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO. FINANCEMENT : FED

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 09-05-2019

36

Reference [07/DDC/C-DLAO/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°07/DDC/C-DLAO/CIPM/2019. RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE À PMH À L'EP LOBOKRI ET A DAHOUNGA GHOLONGUINI, DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO. FINANCEMENT : IDA III

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 09-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

37	Reference 07/ DC/CAG-II/ST/ CDPM-BE / 2019 Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERT N°07/ DC/CAG-II/ST/ CDPM-BE / 2019 DU 29 /04/ 2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE BOISEMENT DU BASSIN VERSANT DE LABÉNOUÉ COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ÈME, DÉPARTEMENT DE LABENOUE, REGION DU NORD. Nature de prestation N/A Date de cloture 21-05-2019
-----------	--

38	Reference 004/DC/C-NG /CIPM /2019 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C-NG /CIPM /2019 DU 19 AVRIL 2019 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE REBOISEMENT DU BASSIN VERSANT DE LA BENOUE PAR LA PLANTATION DE CINQ MILLE (5000) ARBRES À KAREWA DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 13-05-2019
-----------	---

39	Reference 006/PU/DC/MINEPIA/CDPM/CIPM/2019 DU 02 mai 2019 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/PU/DC/MINEPIA/CDPM/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT D'UN FORAGE INDUSTRIEL ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ ÉLECTRIQUE FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM, EXERCICE 2019. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 28-05-2019
-----------	---

40	Reference N/A Lire Titre/objet APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE L'AUDIT DU PROCESSUS DE DÉCAISSEMENT AU FONDS ROUTIER AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES (2016-2018). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 22-05-2019
-----------	--

41	Reference N/A Lire Titre/objet APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT NATIONAL POUR L'ARCHIVAGE PHYSQUE ET NUMÉRIQUE AU FONDS ROUTIER Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 22-05-2019
-----------	---

42	Reference N/A Lire Titre/objet APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ D'ASSISTER LE FONDS ROUTIER DANS LE DIAGNOSTIC ET LA DÉFINITION D'UN CADRE NORMATIF INTERNE POUR LA MAÎTRISE DES RISQUES ET LA PRÉVENTION DES SITUATIONS DE CONTENTIEUX AVEC LES TIERS. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 28-05-2019
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

43

Reference [001/AMI/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 DU 26/04/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 DU 26/04/2019 RELATIF A LA PREQUALIFICATION D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE (ETUDES ET SUPERVISION DES TRAVAUX) EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE DEUX BACS DE 10 000 M3 CHACUN POUR STOCKAGE DU GAS-OIL AUX DEPÔTS SCDP DE BAFOUSSAM (LOT N°1) ET DE NSAM (LOT N°2).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 27-05-2019

44

Reference [002/AMI/DG/CI/CIPM-SCDP/2019 DU 03/05/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002/AMI/DG/CI/CIPM-SCDP/2019 DU 03/05/2019 RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR L'ÉLABORATION D'UN CAHIER DE CHARGES POUR LA MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE GESTION INTÉGRÉE (ERP) À LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-05-2019

45

Reference [007/PU/AMI/ MINEPIA /CDPM /CIPM /2019 du 29/04/201](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007 / PU / AMI / MINEPIA / CDPM / CIPM / 2019 DU 29/04/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE MARCHÉ POUR LA COMMERCIALISATION DU POISSON D'AQUACULTURE FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 20 11 15 EXERCICE : 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 28-05-2019

46

Reference [COMMUNIQUE N°19/004/C/COB/ CIPM/ 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°19/004/C/COB/ CIPM/ 2019 DU 03 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 003/AONO/COB/CIPM/2019 DU 25 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE DANS DES LOCALITES DE : MBAKOMU, LEKIE ASSI, NKOL EKUI, NTO, ESSONG MINTSANG ET ELIG-NKOUUMA, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE , REGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

47

Reference [COMMUNIQUE N°19/003/C/COB/ CIPM/ 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°19/003/C/COB/ CIPM/ 2019 DU 03 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/COB/CIPM/2019 DU 24 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOL LOUA, DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

48

Reference [003/C/ASCNPD/DG/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 003/ C/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 29 AVRIL 2019

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

49	Reference COMMUNIQUE N°010/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°010/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 18 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE : EP DE MVE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

50	Reference n/a Lire Titre/objet ADDITIFPORTANT REPORT DE LA DEMANDE DE COTATION SUIVANTE :DEMANDE DE COTATIONS N° 06/DDC/R.AD/D.DJEREM/C. NGAOUNDAL/SG/CIPM/2018 DU 04/03/19 POUR LA MATERIALISATION D'UNE PISTE A BETAIL DANS LA LOCALITE DDE BEKA-GODO- BANFYANCLV (32.2 KM) COMMUNE DE NGAOUNDAL, DÉPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA...(EN PROCEDURE D'URGENCE). FAISANT SUITE À LA CONSTATATION DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS AUPRÈS DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL ENTRAÎNANT L'INDISPONIBILITÉ DE CERTAINS DE CES MEMBRES, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, MAITRE D'OUVRAGE, REPORTE LA DATE DU DÉPOUILLEMENT DE LA DEMANDE DE COTATIONS SUS ÉVOQUÉE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

51	Reference 003/C/ASCNPD/DG/CIPM/19 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 003/ C/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 29 AVRIL 2019 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

52	Reference n/a Lire Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

53	Reference n/a Lire Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

54	Reference n/a Lire Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

55	Reference DECISION N° 005/D/C.AM/SG DU 10/04/19 Lire Titre/objet DECISION N° 005/D/C.AM/SG DU 10/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.AM/SG/CIPM-CAM/2019 DU 06/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : MBOULE-PLATEUA-DJOW (5 KM) DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG. DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE 1 EST. Nature de prestation N/A Date de clôture N/A
-----------	--

56	Reference DECISION N°010/D/C-AKGA/SG/SPM Lire Titre/objet DECISION N°010/D/C-AKGA/SG/SPM PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de clôture N/A
-----------	---

57	Reference 003/D/ASCNPD/DG/CIPM/19 Lire Titre/objet DECISION N° 003/ D/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 29 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE N° 002/AONO/ASCNPD/CIPM/19 POUR LA CONSTRUCTION DE CERTAINS BÂTIMENTS DES CENTRES DE RÉFÉRENCE DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT À GWOFON. Nature de prestation N/A Date de clôture N/A
-----------	--

58	Reference DECISION N°19/003/D/ C0B/ CIPM/ 2019 Lire Titre/objet DECISION N°19/003/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU 03 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/COB/CIPM/2019 DU 24 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOL LOUA, DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de clôture N/A
-----------	--

59	Reference DECISION N°19/004/D/ C0B/ CIPM/ 2019 Lire Titre/objet DECISION N°19/004/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU 03 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 003/AONO/COB/CIPM/2019 DU 25 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE DANS DES LOCALITES DE : MBAKOMO, LEKIE ASSI, NKOL EKUI, NTO, ESSONG MINTSANG ET ELIG-NKOUA, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE , REGION DU CENTRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de clôture N/A
-----------	--

60	Reference 19/002/D/ C0B/ CIPM/ 2019 Lire Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N° 19/002/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/COB/CIPM/2019 DU 25 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de clôture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

61	Reference	DECISION N° 010/D/C.AM/SG DU 15/04/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 010/D/C.AM/SG DU 15/04/2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 005/AONO /C.AM/CIPMP/2019 DU 07/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN ÉNERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTÉ DE NDJIBE DANS LA COMMUNE D'ABONG- MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

62	Reference	DECISION N° 012/D/C.AM/SG DU 16/04/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 012/D/C.AM/SG DU 16/04/2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 010/AONO /C.AM/CIPMP/2019 DU 08/03/ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT DE L'ABATTOIR MUNICIPAL D'ABONG-MBANG DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

63	Reference	DECISION N° 012/D/C.AM/SG DU 09/04/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 012/D/C.AM/SG DU 09/4/2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C.AM/SG/CIPM-CAM/2019 DU 08/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'ABONG-MBANG, TRONÇON ABATTOIR MUNICIPAL-MARCHE MUNICIPAL B (950 ML + BRETelles 350 ML) DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

64	Reference	DECISION N° 001/D/C.ATOK/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 001/D/C.ATOK/SG/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.ATOK/CIPMP/2019 DU 12/02/2019 POUR OBJET L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE D'ATOK, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

65	Reference	DECISION N° 011/D/C.AM/SG DU 16/04/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 011/D/C.AM/SG DU 16/04/2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C.AM/CIPMP/2019 DU 08/03/2019 POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'ABONG-MBANG, TRONÇONS ABATTOIR MUNICIPAL-MARCHE MUNICIPAL B (950ML + BRETelles 350 ML), DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

66	Reference	DECISION N° 001/D/C.AM/SG DU 05/04/19 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 001/D/CAM/SG DU 05/04/2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.AM/SG/CIPM-CAM/2019 DU 06/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

67	Reference	DECISION N° 002/D/C.AM/SG DU 05/04/19 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 002/D/CAM/SG DU 05/04/2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.AM/SG/C1PM-CAM/2019 DU 06/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

68	Reference	DECISION N° 003/D/C.AM/SG DU 05/04/19 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 003/D/C.AM/SG DU 05/04/19PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONG/CAM/SG/CIRM-CAM/2019 DU 06/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

69	Reference	DECISION N° 004/D/C.AM/SG DU 08/04/19 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 004/D/C.AM/SG DU 08/04/2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.AM/SG/CIPM-CAM/2019 DU 06/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : MBOULE-PLATEUA-DJOW (5 KM) DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE TEST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

70	Reference	DECISION N° 006/D/C.AM/SG DU 11/04/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 006/D/C.AM/SG DU 11/04/2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.AM/SG/CIPM-CAM/2019 DU 06/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES PUIXS ET FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

71	Reference DECISION N° 009/D/C.AM/SG DU 15/04/2019 Lire Titre/objet DECISION N° 009/D/C.AM/SG DU 15/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/D/C.AM/C1PMP/2019 DU 07/03/2019 POUR LA LIVRAISON DE MATÉRIELS MÉDICAUX AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE 50KAMALAM DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

72	Reference DECISION N°002/D/C-AKGA/SG/SPM/2019 Lire Titre/objet DECISION N°002/D/C-AKGA/SG/SPM/2019 PORTANT INFRUCTUEUSITÉ D'UN MARCHÉ Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	---

73	Reference DECISION N°001/D/C-AKGA/SG/SPM/2019 Lire Titre/objet DECISION N°001/D/C-AKGA/SG/SPM/2019 PORTANT INFRUCTUEUSITÉ D'UN MARCHÉ Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

74	Reference 004BIS/CAY5/CIPM/2019 Lire Titre/objet ADDITIF N°004 BIS/CAY5/CIPM/2019 PORTANT MODIFICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/ CAY5/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE AU QUARTIER ESSOS DERRIERE SNACK-BAR LE PRINTEMPS – COMPLEXE ISLAMIQUE DU REPENTIR Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

75	Reference 03 Lire Titre/objet ADDITIF N°03 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°05/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 DU 22 AVRIL 2019 RELATIF AUX ;TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 07 FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES 07 LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAYO-BALEO CI-APRES : DEULWALTI, KOUGOUNTI, NYETTI, LASSOUMTI-ALME, QUARTIER DINGTI, BECTI ET KOUNWATIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019 L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE CI-DESSUS CITÉ EST MODIFIÉ À COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DU PRÉSENT ADDITIF AINSI QU'IL SUIT : Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

76	Reference 005BIS/CAY5/CIPM/2019 Lire Titre/objet ADDITIF N°005 BIS/CAY5/CIPM/2019 PORTANT MODIFICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO/ CAY5/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE ABOM – NGONA ET DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE CARREFOUR BALLA – SANCTUAIRE D'ABOM Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

77	Reference	001/CR/C-MOG/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF DU MONTANT D'ACHAT DE DAO
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

78	Reference	001/A Lire
	Titre/objet	N°001/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPMP/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NGUELEMENDOUKA, DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.(LOT UNIQUE)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- MINEDUB -EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

79	Reference	002/A Lire
	Titre/objet	LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUBA COMMUNIQUE :LES DISPOSITIONS DES APPELS D'OFFRES SUSCITÉS SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIE :PIÈCES N°1 : AVIS D'APPELS D'OFFRES (AAO)6- REMUE DES OFFRE!(NOUVEAU)DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES LE 15/05/2019 À 13H8-OUVERTURE DE! OFFRE!(NOUVEAU)L'OUVERTURE DES OFFRES SE FERA LE 15 /05/2019 À 14 HLE RESTE SANS CHANGEMENT
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

80	Reference	01/19/A/REN/K22/SAEF Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01/19/A/REN/K22/SAEF PORTANT MODIFICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2019 DU 11 AVRIL 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE GAZAWA, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

81	Reference	02/19/A/REN/K22/SAEF Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°02/19/A/REN/K22/SAEF PORTANT MODIFICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2019 DU 11 AVRIL 2019 RELATIF AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE EN RÉSEAU MONOPHASÉ DE LA LOCALITÉ DE MIZILING, ARRONDISSEMENT DE GAZAWA, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ. RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

82	Reference	04 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 04 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 06/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/ZOL9 DU 22 AVRIL 2019 RELATIF AUX :TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE ALME.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019 L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE CI-DESSUS CITÉ EST MODIFIÉ À COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DU PRÉSENT ADDITIF AINSI QU'IL SUIE :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

83	Reference	ADDITIF N°01 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (SITE HÔTEL DE VILLE ET LOGEMENTS SOCIAUX) - DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTREADDITIF N° 01PORTANT MODIFICATION DU LIEU DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, ET LA COMMISSION COMPÉTENTE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

84	Reference	ADDITIF N°01 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIMLOT 1 : BÂTIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFÉ ;LOT 2 : HANGAR DOTÉ DE 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉADDITIF N° 01PORTANT MODIFICATION DU LIEU DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, ET LA COMMISSION COMPÉTENTE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

85	Reference	ADDITIF N°01 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR ÉQUIPÉ DE RAILS AÉRIENS A NDJOLÉ - COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE.ADDITIF N° 01PORTANT MODIFICATION DU LIEU DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, ET LA COMMISSION COMPÉTENTE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

86	Reference	ADDITIF N°01 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES A MOTRICITÉ HUMAINE DANS DES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE YOKO (EN TROIS LOTS) - DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTREADDITIF N° 01PORTANT MODIFICATION DU LIEU DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, ET LA COMMISSION COMPÉTENTE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

87	<p>Reference N°006/C/CA/CAB-M/SP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°/ C/CA/SG/SDE DU 4 MAI 2019 PORTANT ADDITIF DES DAO N°001, 002, 003, 004 ET 005/AONO/C.AYOS/CIPM/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR :- LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MBAKOK-MELANE-NDELE-NYABEWO'O AVEC CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A OLEMBE LOT 1 ; RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES (BEKOUNGOU-NDJINGON) LOT2 : DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. - LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MBAKOK-MELANE-NDELE-NYABEWO'O AVEC CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A OLEMBE LOT 1 DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.- LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR YEBE-NGOUMESSENG CHEFFERIE (5 KM) DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE - LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AYOS. LOT 1 EP DE KOMBO, LOT 2 EP DE NYAMVOUDOU - LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AYOS. EP TOMBALE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS MAÎTRE D'OUVRAGE, AUTORITÉ CONTRACTANTE PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ POUR LES APPELS D'OFFRES SUSCITÉS QUE LES DAO Y RELATIFS SONT MODIFIÉS AINSI QU'IL SUIIT :</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

88	<p>Reference 02/A/AONO/CIPM/CAD1er/2019 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°02/A/AONO/CIPM/CAD1ER/2019 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CIPM/CAD1ER/2019 DU 16/04/2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLEMATERNELLES MUNICIPALE BILINGUE D'ESSENGUE (EMMB-ESSENGUE)LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1- INFORME LES SOUMISSIONNAIRES POUR L'APPEL D'OFFRES SUS-INDIQUÉ DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

89	<p>Reference 03/A/AONO/CIPM/CAD1er/2019 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°03/A/AONO/CIPM/CAD1ER/2019 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CIPM/CAD1E12019 DU 16/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DE LA CASE MUNICIPALE MULTIFONCTIONNELLE DE GRANDS-MOULINS (CMM-GRANDS MOULINS)LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA LE INFORME LES SOUMISSIONNAIRES POUR L'APPEL D'OFFRES SUS-INDIQUÉ DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

90	<p>Reference 01/A/AONO/CIPMICAD1er/2019 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°01/A/AONO/CIPMICAD1ER/2019 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/CIPM/CAD1ER/2019 DU 16/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE HALTE GARDERIE D'ENFANTS DANS LES ECOLES MATERNELLES MUNICIPALES BILINGUES DE DEIDO (EMMB-DEIDO)LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA T'« INFORME LES SOUMISSIONNAIRES POUR L'APPEL D'OFFRES SUS-INDIQUÉ DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°028/19/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN TAPIS MODULE A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture d'un tapis module à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'un tapis module à la SODECOTON.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel, toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évaluée à l'issue des études préalables à **350 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

La fourniture objet du présent appel d'offres porte sur un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 (cent cinquante mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 28 mai 2019 à 11 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°028/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 18 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN TAPIS MODULE A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin Transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 240 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **7 000 000 FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 28 mai 2019 à partir de 12 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- De l'absence d'une pièce administrative ;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant et des prospectus ;
- De la non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture ;
- De l'absence ou de la non-conformité de la garantie et du Service après-vente
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- ● De la non-conformité du modèle de soumission ;
- ● Obtention de moins de 70% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels ;

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : Conformité des caractéristiques techniques de la fourniture ;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : engagement du fabricant comptant pour 40 %. Production de la lettre d'engagement du fabricant.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les conditions techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 18 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 030/19/AONO/SDCC/CIPM DU 26/04/2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MATERIEL INFORMATIQUE A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de deux (02) lots de matériel informatique à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur la fourniture de deux (02) lots de matériel informatique.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des opérations envisagées ont été évaluées à l'issue des études préalables à **51 millions** FCFA pour le lot 1 et **31,5 millions** F CFA.

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont subdivisées en deux lots, répartis comme suit :

* Lot 1 : Fourniture d'un lot de 60 ordinateurs professionnels de bureau ;

* Lot 2 : Fourniture d'un lot de 35 ordinateurs portables professionnels.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **80 000 (quatre-vingt mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six **(06)** exemplaires dont un **(01)** original et cinq **(05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 16 mai 2019 à 11 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la

SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/19/AONO/SDCC/CIPM DU 16/04/2019

POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MATERIEL INFORMATIQUE A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées dans un délai de 45 jours pour chacun des lots à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 020 000 FCFA** pour le lot 1 et **630 000 FCFA** pour le lot 2, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 16 mai 2019 à partir de 12 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

14. Critères d'évaluation

14) Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- De l'absence d'une pièce administrative ;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- De l'absence de prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant ;
- De la non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture ;
- De l'absence ou de la non-conformité de la garantie et du service après-vente ;
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- De la non-conformité du modèle de soumission ;
- De l'obtention de moins de 70% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme ci-après :

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : Conformité des caractéristiques techniques de la fourniture ;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant ou d'un distributeur agréé comptant pour 40 %. Production de la lettre d'engagement du fabricant ou d'un distributeur agréé.

. Critère n° 2B : Références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : Délais de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises. **Un soumissionnaire peut être attributaire de l'ensemble des lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 26 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 029/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 18/04/2019 POUR LA FOURNITURE DES SURPRESSEURS POUR RESEAU RIA A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un appel d'offres international Ouvert pour la fourniture des surpresseurs pour réseau RIA à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture des surpresseurs pour réseau RIA.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évaluée à l'issue des études préalables à **186 030 000 (cent quatre-vingt-six millions trente mille) FCFA.**

4. Allotissement

La fourniture objet du présent appel d'offres porte sur un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (**06**) exemplaires dont **un (01)** original et cinq (**05**) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 28 mai 2019 à 11 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°029/19/AOIO/SDCC/CIPM

DU 18/04/2019 POUR LA FOURNITURE DES SURPRESSEURS POUR RESEAU RIA A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres doit être livrée dans un délai de 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **3 700 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 28 mai 2019 à partir de 12 heures.**

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- De l'absence d'une pièce administrative ;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant ;
- De la non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture ;
- De l'absence de la garantie et du service après-vente ;
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- De la non-conformité du modèle de soumission ;
- De l'obtention de moins de 70% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : Conformité des caractéristiques techniques de la fourniture ;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

Critère n° 2A : engagement du fabricant comptant pour 40 %. Production de la lettre d'engagement du fabricant.

Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les conditions administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 18 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE GAROUA 2E

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/ AONO/CAG-II/ST/CDPM-BE/ 2019 DU 29 /04/ 2019
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEU A
L'ECOLE PUBLIQUE DEPOUKOULOUKOU: COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DUNORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5315196 02641536 2103 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2019, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'aménagement d'une aire des jeux à l'Ecole Publique de Poukouloukou, dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment : Travaux préparatoires; Terrassements; Equipement

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Sept Million Neuf Cent Mille (7 900 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un (01) lot.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics

6. Financement

MINEDUB de l'exercice 2019. Autorisation de dépense : IO01668 Imputation Budgétaire : 53151 Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) 96 02641536 2103 821

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 24 eme dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre etala DD/MINMAP/BE. Tel. 222 273 278/222 273 289.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Garoua dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de Dix Mille (10 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Garoua 2eme.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont Toriginal et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme , au plus tard le 21 / 05/ 2019 à 10 heures, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/ AONO/CAG-II/ST/CDPM-BE/ 2019 DU 29 /04/ 2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEU A L'ECOLE PUBLIQUE DE POUKLOUKOU: COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2eme DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Cent Cinquante Huit Mille (158 000) Francs CFA et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier , agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, 'un montant de Cent Cinquante Huit Mille (158 000) Francs CFA et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de 1 Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 21/05/ 2019 à 11 heures dans la saUe de conférence de la préfecture de Garoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance dudit dossier..

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
 - Absence de caution de soumission
 - Non-conformité des pièces du dossier administratif dans 48 heures ;
 - Offre financière incomplète ou non conforme Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%)
-
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre
 - Absence d'un sous-détail des prix
 - Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclaré n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.2. Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon un tableau de comparaison des offres qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Sous-Commission d'Analyse désignée à cet effet sur la base des critères essentiels ci-dessous ;

- Références de l'Entreprise ;
- Matériel de chantier ;
- Personnel technique ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux ;
- Présentation générale de l'Offre.
- La Capacité d'autofinancement

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme et à la DD/MINMAP/BE : Tel. 222273278/222 273289.

GAROUA le 29 Avril 2019

Le MAIRE

BARKINDO Ibrahima

COMMUNE DE DZIGUILAO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-DZIGUILAO/CIPM/2019 DU 15/04/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENTS A L'EP REBEDE ET EP LOBOKRI (LOT 01), EP MBITOU ET AU CES DE SOUEYE (LOT 02), DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO, DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREMENORD. FINANCEMENT : PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) IDA

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du partenariat PNDP/commune de DZIGUILAO, le Maire de la Commune de Dziguilao lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les Travaux de Construction d'un bloc de deux salles de classe équipées et d'un bloc de latrines à l'EP DE REBEDE, EP de Lobokri (lot 01), à l'EP de MBITOU et au CES de Soueye (lot 02), dans la commune de Dziguilao, Département du Mayo Kani, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction des salles de classe et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

- Étude d'implantation ;
- Installation de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Élévations ;
- Couverture et charpente ;
- Menuiseries métalliques ;
- Électricité ;
- Revêtements (peinture) ;
- Assainissement ;
- Equipement spécial ;
- Aspects socio environnementaux

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel à l'issue des études préalables est défini ainsi qu'il suit :

Lot	Localité	Intitulé du projet	Cout prévisionnel
-----	----------	--------------------	-------------------

1	EP DE REBEDE	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipées (tables bancs, tables et chaises pour enseignants et armoires) et un bloc de latrines à trois compartiments	49 705 484
	EP DE LOBOKRI	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipée (tables bancs, tables et chaises pour enseignants et armoires) et un bloc de latrines à trois compartiments	
2	EP DE MBITOU	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipée (tables bancs, tables et chaises pour enseignants et armoires) et un bloc de latrines à trois compartiments	50 785 224
	CES DE SOUEYE	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipée (tables bancs, tables et chaises pour enseignants et armoires) et un bloc de latrines à trois compartiments	

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis :

Lot	Localité	Intitulé du projet
-----	----------	--------------------

1	EP DE REBEDE	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipées (tables bancs, tables et chaises pour enseignants et armoires) et un bloc de latrines à trois compartiments
	EP DE LOBOKRI	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipée (tables bancs, tables et chaises pour enseignants et armoires) et un bloc de latrines à trois compartiments
2	EP DE MBITOU	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipée (tables bancs, tables et chaises pour enseignants et armoires) et un bloc de latrines à trois compartiments
	CES DE SOUEYE	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipée (tables bancs, tables et chaises pour enseignants et armoires) et un bloc de latrines à trois compartiments

Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un (01) ou deux (02) à la fois. Dans ce cas, un dossier technique distinct doit être présente pour chacun des lots sollicités sous peine de rejet. Cependant, cette même entreprise, ne peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux **Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun**, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Programme National de Développement Participatif III (IDA) de l'EXERCICE 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut-être consulter aux heures ouvrables à la **Mairie de DZIGUILAO**, ou la **Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour l'Extrême-Nord à Maroua** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de DZIGUILAO ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour l'Extrême-Nord à Maroua dès publication du présent avis, sous présentation d'une quittance de versement d'un montant non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de DZIGUILAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de DZIGUILAO au plus tard le **10/05/2019 à 10heures**, et devra porter la mention :

lancement du dossier D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008/AONO/C-DZIGUILAO/CIPM/2019 DU 15/04/2019. RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENTS A EP SAÏGA, EP LOBOKRI (LOT 01) EP MBITEU ET EP SOUEYE (LOT 02), DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
LOT N°..... FINANCEMENT : programme national de développement participatif (PNDP) IDA III.

EXERCICE : 2019

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Quatre (04) mois pour chaque lot.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Les montants de ces cautions sont les suivants :

Lot N°1 : 510 000 (Cinq cent mille) francs CFA

Lot N°2 : 510 000 (Cinq cent mille) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-Préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **10/05/2019 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de DZIGUILAO. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation des Offres

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

• Critères éliminatoires (à l'Evaluation des offres techniques)

fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;

- offre ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de 70% d'éléments positifs.

• Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) joint dans le présent dossier sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Les références de l'entreprise oui/non ;

- Les matériels oui/non ;

- Les personnels oui/non ;

- La méthodologie (planning) oui/non ;

- La capacité de l'auto-financement oui/non ;

- Présentation de l'Offre oui/non ;

- Certificat de visite de site, oui/non.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire présentant la meilleure offre technique et l'Offre financière évaluée la moins disante. **NB: Une non objection du Coordonnateur Régional du PNDP sera requis avant l'attribution du marché par l'Autorité Contractante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de DZIGUILAO ou à la **Cellule Régionale de coordination du PNDP pour l'Extrême-Nord à Maroua**, de DZIGUILAO à Maroua. Pour tout acte de Corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48** et la **Cellule Régionale de Coordination du PNDP** aux numéros suivants : **698 49 89 94/698 49 89 09**

MAROUA le 15 Avril 2019

Le MAIRE

SOUWESSAM DENIS

COMMUNE D'ANGOSSAS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/C.ANGOSSAS/CIPMP/2019 DU02 MAI 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST .FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEDUB - EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS, Autorité Contractante, lance , un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction de blocs de salles de classe dans certaines Ecoles Publiques de la commune d'ANGOSSAS, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, allotis ainsi qu'il suit :

lot 01 EM de BEGBEZE2

lot 02 EPdeSELLANGUE

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- " Lot 100 : Travaux Préparatoires - Etudes ;
- " Lot 200 : Terrassements et Implantation ;
- " Lot 300 : Fondations ;
- " Lot 400 ; Maçonnerie-Elévation
- " Lot 500 : Charpente-Couverture-Plafond
- " Lot 600 : Menuiserie Métallique
- " Lot 700 : Menuiserie -Bois;
- " Lot 800 : Electricité;
- " Lot 900 : Peinture ;
- " Lot 1000 : VRD

3. Cout Prévisionnel

trente cinq millions

4. Allotissement

lot 01 EM de BEGBEZE2

lot 02 EPdeSELLANGUE

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MÎNEDUB, EXERCICE 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune d'ANGOSSAS, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale d'ANGOSSAS.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune d'ANGOSSAS, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale d'ANGOSSAS.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies margués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'ANGOSSAS, au plus le 21 Mai 2019 à 09 heures précises et portera les mentions suivantes ;
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/C.ANGOSSAS/CIPMP/2019 Du
02 mai 2019 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS,
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST
(Préciser le(s) ht (s) sollicité (s))
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit

EM de BEGBEZE 2 ; Construction d'un bloc de deux salles de classes 175 000

EP de SELLANGUE: Construction d'un bloc de deux salles de classes 175 000

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune d'ANGOSSAS le 21 Mai 2019 A 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'ANGOSSAS, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAG d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 2- Personnel d'encadrement ;
- 3- Moyens matériels ;
- 4- Références;
- 5- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) sur les trois (03) dernières années ;
- 6- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
- 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- 8- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 46 « oui » sur 65) seront examinées.

15. Attribution

Chaque lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables Commune d'ANGOSSAS ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUTNYONG, aux numéros de téléphones : 698 007 778/243 283 660.

BERTOUA le 2 Mai 2019

Le MAIRE

ESSONO ANNE MARIE

COMMUNE D'ANGOSSAS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 002/AONO/C.ANGOSSAS/CIPMP/2019 DU02 MAI 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES EQUIPEES DE PMH COMMUNE D'ANGOSSAS,DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST .FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEDUB - EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS, Autorité Contractante, lance , un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction de blocs de salles de classe dans certaines Ecoles Publiques de la commune d'ANGOSSAS, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, allotis ainsi qu'il suit :

LOT 01 ZENDECHEFFERIEÀ L'ESPLANADE A MECHIEN 8 000 000

LOT 02 ANGOSSAS 2 CHEFFERIE À L'ESPLANADE BIDJA 8 000 000

LOT 03 CSI D'ANKOM 8 000 000

2. Consistance des prestations

DANS CCTP

3. Cout Prévisionnel

Vingt quatre millions

4. Allotissement

LOT 01 ZENDECHEFFERIEÀ L'ESPLANADE A MECHIEN 8 000 000

LOT 02 ANGOSSAS 2 CHEFFERIE À L'ESPLANADE BIDJA 8 000 000

LOT 03 CSI D'ANKOM 8 000 000

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MÎNEDUB, EXERCICE 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune d'ANGOSSAS, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale d'ANGOSSAS.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune d'ANGOSSAS, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale d'ANGOSSAS.

9. Remises des offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune d'ANGOSSAS, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale d'ANGOSSAS.

6- REMISE DES OFFRES Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et

six (06) copies margués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'ANGOSSAS, au plus le 21 Mai 2019 heures précises et portera les mentions suivantes ;

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 002/AONO/C.ANGOSSAS/CIPMP/2019 Du 02 MAI 2019 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

(Préciser le(s) ht (s) sollicité (s))

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois / lot calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

LOT 01 ZENDECHEFFERIE À L'ESPLANADE A MECHIEN 80 000

LOT 02 ANGOSSAS 2 CHEFFERIE À L'ESPLANADE BIDJA 80 000

LOT 03 CSI D'ANKOM 80 000

12. Recevabilité des Offres

d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de rerrise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être Impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune d'ANGOSSAS le 21 Mai 2019 A 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'ANGOSSAS, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAG d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 2- Personnel d'encadrement ;
- 3- Moyens matériels ;
- 4- Références;
- 5- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) sur les trois (03) dernières années ;
- 6- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
- 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- 8- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 46 « oui » sur 65) seront examinées.

15. Attribution

Chaque lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables Commune d'ANGOSSAS ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUTNYONG, aux numéros de téléphones : 698 007 778/243 283 660.

BERTOUA le 2 Mai 2019

Le MAIRE

TSITSOL Anne Marie

COMMUNE D'ANGOSSAS

VIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N001/AONO/C.ANGOSSAS/CIPMP/2019 DU 03 MAI 2019 LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES D'ORDRE TECHNIQUE PEUVENT ÊTRE OBTENUS AUX HEURES OUVRABLES COMMUNE D'ANGOSSAS OU DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS PUBLICS DU HAUTNYONG,

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS, Autorité Contractante, lance , un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction de blocs de salles de classe dans certaines Ecoles Publiques de la commune d'ANGOSSAS, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est,

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ” Lot I : Travaux préliminaires ;
- ” Lot II : Installation d'un point lumineux ;

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 60 000 000 (Soixante millions) Francs CFA TTC ;

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MÎNEDUB, EXERCICE 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune d'ANGOSSAS, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale d'ANGOSSAS.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune d'ANGOSSAS, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale d'ANGOSSAS.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies margués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'ANGOSSAS, au plus le 22 mai 2019 à 09 heures précises et portera les mentions suivantes ;
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 003/AONO/C.ANGOSSAS/CIPMP/20i9 Du
03 MAI 2019 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST
(Préciser le(s) ht (s) sollicité (s))
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d exécution des travaux est de SIX (06) mois calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indique.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de l'‰ du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.
La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de l'‰ du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.
La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune d'ANGOSSAS le 22 Mai 2019 A 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'ANGOSSAS, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 75 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

c Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAG d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO

N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs a la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 2- Personnel d'encadrement ;
- 3- Moyens matériels ;
- 4- Références;
- 5- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) sur les trois (03) dernières années ;
- 6- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
- 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- 8- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 75%, (soit au moins 19 « oui » sur 25) seront examinées.

15. Attribution

La lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera Jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 75%
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée (a moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables Commune d'ANGOSSAS ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUTNYONG, aux numéros de téléphones : 698 007 778/243 283 660.

BERTOUA le 3 Mai 2019

Le MAIRE

TSITSOL Anne Marie

COMMUNE DE PENJA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019
DU 02 MAI 2009 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC REMPLACEMENT DE POTEAUX
DANS LE VILLAGE BOUBA IV A PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU
MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE
EXERCICE : 2019 IMPUTATION : 53 32 641442 2254 DELAIS D'EXECUTION : 90 JOURS CALENDAIRES**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 32 641442 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Public Exercice 2019, Le Maire de Penja, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Penja, un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence **POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC REMPLACEMENT DE POTEAUX DANS LE VILLAGE BOUBA IV A PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont contenues et détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres. Elles comprennent entre autres les grands corps d'état relatif à la rehabilitation et l'extension du réseau BT.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt cinq millions (25 000 000)** de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant de références avérées dans le domaine de construction des lignes électriques moyenne tension (MT) et basse tension (BT).

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, MINEE Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Service des Affaires Générales à Penja, B.P: 02 Penja ; Tel : ----- ; e-mail : -----, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Service des Affaires Générales à Penja, B.P : 02 Penja ; Tel : -----; e-mail : ----- dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Penja d'une somme non remboursable de **Quarante cinq mille (45 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Penja.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à La Mairie de Penja, Service des Affaires Générales à Penja, au plus tard le **31 MAI 2019 à 11 HEURES** (heure limite) et devra porter la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 02 MAI 2009
POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC REMPLACEMENT DE POTEAUX DANS LE VILLAGE
BOUBA IV A PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU
LITTORAL.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **cinq cent mille (500 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **31 MAI 2019 à 12 HEURES** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés à La salle de délibération de la Mairie de Penja.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:

rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins 24 Oui /30 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères essentiels

- a) Situation financière;
- b) Expérience ;
- c) Personnels;
- d) Matériels.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **24 Oui /30 soit au moins 80 %** des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Services des Affaires Générales à Penja, B.P : 02 Penja ; Tel : ----- ; e-mail : -----.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

PENJA le 2 Mai 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

COMMUNE DE KAÉLÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10BIS/AAONO/CMNE-KLE/CIPM/AI/2019 DU 29 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU SITE DU LAC AUX CROCODILES DE BOBOYO DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
53 23 317 01 641326 2242

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kaélé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux d'électrification du site du Lac aux Crocodiles de Boboyo, dans la Commune de Kaélé, Département de Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Construction MT mono simple
- Poste transformateur
- Construction réseau BT monophasé
- Prestations diverses
- etc.

3. Cout Prévisionnel

20 050 000 (vingt millions cinquante mille) francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, **les informations authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE, **exercice 2019**, sous la ligne **53 23 317 01 641326 2242** pour un montant TTC de **20 050 000 (vingt millions cinquante mille) francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune de Kaélé, au Bureau du Suivi des Marchés et des Projets Communaux.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables au Bureau du Suivi des Projets Communaux ou au Secrétariat Général de la Commune, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **rente mille (30 000) Francs CFA** payable à la recette municipale de KAELE.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies respectivement marquées comme telles devra être déposée à la Mairie de Kaélé contre récépissé sous pli fermé, auprès du Bureau du Suivi des Marchés et des Projets Communaux au plus tard **le 21 MAI 2019 à 10 heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10BIS/AAONO/CMNE-KLE/CIPM/AI/2019 DU 29 AVRIL 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU SITE DU LAC AUX CROCODILES DE BOBOYO DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE, EXERCICE 2019 «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Trois (03) mois** calendaires, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **quatre cent un mille (401 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur datant de moins de **trois (03) mois** et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 21 MAI 2019 à 11 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de Kaélé en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

12. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;

3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement

qualifiées et administrativement conformes.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence ou non-conformité de toute pièce administrative après 48 heures accordées l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres

13.1.2. Offre technique

- Dossier incomplet ou pièce non conforme ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Offre sans chef de chantier ou avec chef de chantier de moins de trois ans d'expériences dans le domaine d'électricité ;
- Non satisfaction à, au moins **soixante-dix (70) pour cent** des critères essentiels ;
- Inachèvement d'un marché public annuel contracté à temps durant les trois dernières années (2016, 2017 et 2018) ;
- Non présentation d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours de trois dernières années.

13.1.3. Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **critères essentiels** ci-dessous :

- Présentation sur **4 critères** ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

- Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
- La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **6 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Kaélé, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **cent-vingt (120) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les Jours, aux heures ouvrables, auprès du Bureau du Suivi des Projets de la Commune de Kaélé, BP: 40 Kaélé ; Téléphone 677 86 88 36-697 04 54 02. **Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673207 25/ 699 370748.**

MAROUA le 29 Avril 2019

Le MAIRE

SEIBOU FRANCOIS XAVIER

COMMUNE DE PENJA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA GARE ROUTIERE DE NJOMBE AVEC TRANSFORMATEUR ET ELECTRIFICATION DU QUARTIER CAPLAIN, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE EXERCICE : 2019 IMPUTATION : 53 32 422 641442 2254 DELAIS D'EXECUTION : 90 JOURS CALENDAIRES

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
3 32 422 641442 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Public Exercice 2019, Le Maire de Penja, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Penja, un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence **POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA GARE ROUTIERE DE NJOMBE AVEC TRANSFORMATEUR ET ELECTRIFICATION DU QUARTIER CAPLAIN, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont contenues et détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres. Elles comprennent entre autres les grands corps d'état relatif à la construction et l'extension des lignes MT et BT.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt cinq millions (25 000 000)** de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant de références avérées dans le domaine de construction des lignes électriques moyenne tension (MT) et basse tension (BT).

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, MINEE Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Service des Affaires Générales à Penja, B.P: 02 Penja ; Tel : ----- ; e-mail :-----, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Service des Affaires Générales à Penja, B.P : 02 Penja ; Tel : -----; e-mail :----- dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Penja d'une somme non remboursable de **Quarante cinq mille (45 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Penja.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à La Mairie de Penja, Service des Affaires Générales à Penja, au plus tard le **31 MAI 2019 à 11 HEURES** (heure limite) et devra porter la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019
POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA GARE ROUTIERE DE NJOMBE AVEC TRANSFORMATEUR
ET ELECTRIFICATION DU QUARTIER CAPLAIN, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT
DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **cinq cent mille (500 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **31 MAI 2019 à 12 HEURES** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés à La salle de délibération de la Mairie de Penja.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:

rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins 24 Oui /30 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères essentiels

- a) Situation financière;
- b) Expérience ;
- c) Personnels;
- d) Matériels.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **24 Oui /30 soit au moins 80 %** des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Services des Affaires Générales à Penja, B.P : 02 Penja ; Tel : ----- ; e-mail : -----.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

PENJA le 2 Mai 2019

Le MAIRE

NKAHACK Jean Pierre

PRÉFECTURE DU MOUNGO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PREFET MOUNGO/MINESEC/CDPM/2019 DU 06 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CES DE NINONG ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINESEC EXERCICE 2019 IMPUTATION : EXERCICE 2019 DELAI: 90 JOURS CALENDAIRES

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Moungo Autorité Contractante, lance pour le compte de la du Directeur du CES de Ninong, Maître d'Ouvrage Délégué , un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les **travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au CES de Ninong, Arrondissement de Melong.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction d'un bloc de deux salles de classe au CES de Ninong, Arrondissement de Melong.

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
1	Construction d'un bloc de deux salles de classe au CES de Ninong, Arrondissement de Melong.	Ninong	Melong	CES de Ninong

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- TERRASSEMENT ;
- FONDATIONS ;
- MAÇONNERIE – ELEVATION ;
- CHARPENTE – COUVERTURE ;
- MENUISERIE METALLIQUE ;
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ;
- V.R.D

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, jouissant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019 du MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	Construction d'un bloc de deux salles de classe au CES de Ninong, Arrondissement de Melong.	22 000 000 (Vingt deux millions) F.CFA	

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Préfecture de Nkongsamba ou au CES de Ninong, Maître d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture de Nkongsamba, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Trésorerie Générale de Nkongsamba, d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Préfecture de Nkongsamba, au plus tard le **28 MAI 2019**, à 12 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/PREFET MOUNGO/MINESEC/CDPM/2019 du 06 MAI 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CES DE NINONG
ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,
Financement : BIP MINESEC Exercice 2019
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Quatre vingt dix (90) jours calendaires**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **440 000 (Quatre cent quarante mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **28 MAI 2019**, à 13 Heures précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, sise à la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:

rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

Une soumission ;Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **23 Oui /28 soit au moins 80 %** des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Préfet du Département du Moungo, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué, au CES de Ninong, aux heures ouvrables, ou auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Moungo, (Ingénieur), le cas échéant.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

NKONGSAMBA le 6 Mai 2019

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 DU 02 MAI 2019
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MARCHÉ
CENTRAL DE KOUSSERI, ARRONDISSEMENT DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,
REGION DE L'EXTRÊME-NORD, PHASE I.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 709 07 110000 2209

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, relance pour le compte du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour **la réalisation des travaux de Réhabilitation du Marché Central de Kousseri, dans le Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord, Phase I.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

A - Réhabilitation du Marché Central :

- Installation du Chantier ;
- Maçonnerie ;
- Menuiserie Métallique ;
- Charpente-couverture ;
- Electricité ;
- Peinture.

B - Installation de l'Energie Electrique Pour alimentation du Système :

- Installation de Chantier ;
- Energie Solaire ;
- Matériels et câbles électriques ;
- Bloc de commande ;
- Distribution de l'énergie ;
- Bornes fontaines ;
- Accessoires de tuyauterie ;
- Raccordement au réseau ENEO

C - Construction d'une Station Solaire de Pompage de capacité 24 m³

- Etudes Hydrogéologiques et implantation ;
- Installation de chantier ;
- Foration ;
- Equipement de forage ;
- Développement et essaie de pompage ;
- Analyse et traitement de l'eau ;
- Moyen d'exhaure ;
- Réalisation têtes de forages ;
- Installation vannes et regard pour vanne ;
- Construction réservoir de stockage ;
- Installation des conduites ;
- Facteurs d'éloignement.

3. Cout Prévisionnel

le coût estimatif est de : **Quatre Cent Trois Millions Quatre Cent Soixante Dix Neuf Mille Quatre Cent (403 479 400) de Francs CFA.**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments, travaux publics et de l'énergie.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2019 et suivants, **Ligne 94 709 07 110000 2209**,

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, la structure interne de gestion administrative des Marchés Publics au lancement des offres

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la structure interne de gestion administrative des Marchés Publics au lancement des offres dans les Services du Gouverneur, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Deux Cents mille (200 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la structure interne de gestion administrative des Marchés Publics au lancement des offres dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, au plus tard le 22 MAI 2019 à **14 heures 30 minutes**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 017/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 DU 02 mai 2019

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MARCHÉ CENTRAL DE KOUSSERI, ARRONDISSEMENT DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD, PHASE I.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Six (06) mois. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et cours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **Huit millions (8 000.000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **22 MAI 2019** à **15 heures 30 minutes** précises dans la salle de réunions des services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, la structure interne de gestion administrative des Marchés Publics au lancement des offres, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité persistante d'une pièce administrative non régularisée dans 48 heures ;
- c) Pièces falsifiées.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années supérieur ou égal à **Trois Cent millions (300 000 000) de Francs CFA** ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments et/ou des travaux publics ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **trente-neuf (39)** critères essentiels sur **cinquante-cinq (55)**.

Offre financière

- a) Pièces non conformes ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;

a) Sous-détail de prix irréaliste ;

b) Sous-détail de prix irréaliste.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **55 critères** essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur **3 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;

15. Attribution

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;

Le Gouverneur de la Région, de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée **substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres**.

d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

16. Durée Validité des Offres

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua ou à la Délégation Régionale du MINEPAT de l'Extrême-nord sise à proximité de la STATION TOTAL Domayo.

MAROUA le 2 Mai 2019

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°018/AONR/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 DU 02 MAI 2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU
RADIER SIMPLE EN BETON ARME SUR LE MAYO FERENGO A MADJEMA, DEPARTEMENT DU DIAMARE,
REGION DE L'EXTREME-NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 94 709 04 110000 2025

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement public de l'exercice 2019 et suivant, le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Restreint pour Contrôle technique et surveillance des travaux des travaux de réhabilitation du radier simple en béton armé sur le Mayo Ferengo à Madjema dans le Département du Diamare, Région de l'Extrême-Nord.

Le présent appel d'offres fait suite à l'Appel à Sollicitation de Manifestation d'Intérêt (ASMI) N°001/ASMI/MINEPAT/SG/DREN/SRAEP/2018 du 01 novembre 2018.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent, pour chaque lot, les opérations suivantes :

- L'exploitation des documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
- La surveillance et le contrôle des travaux ;
- Le suivi de l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- Le contrôle des pièces techniques, notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- Le contrôle de la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- La production des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- La production d'un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- La proposition au Chef de service du marché pour signature, des ordres de service nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Le contrôle de la qualité des travaux et de l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Le contrôle de l'établissement des plans de recollement et leur approbation.

Les prestations sont définies de manière plus détaillée dans les termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **Vingt sept millions cinq cent mille millions (27 500 000) de francs CFA TTC.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques ci-après pré qualifiés suivant l'Appel à Sollicitation de Manifestation d'Intérêt (ASMI) N°001/ASMI/MINEPAT/SG/DREN/2018 du 01 novembre 2018

N°	Noms des entreprises pré qualifiées
1	ETS MAHI Sarl BP: 520 MAROUA, Tel 694 78 80 78 / 672 82 96 28
2	BRAINSTORE CONSULTING BP: 703 Maroua Tel : 699 84 17 55 / 699 87 00 05
3	ETS SAO BP: 45 MAROUA ,Tel 696 62 20 17/ 675 46 45 25

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT exercice 2019 et suivants, sur la ligne 53 94 709 04 110000 2025.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis d'Appel d'Offres, aux jours ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, contre présentation d'un reçu de versement de la somme de **Vingt mille (20 000) francs CFA** sur le compte N° _____ ouvert auprès des agences régionales de la BICEC, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et **six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord au plus tard le 22 MAI 2019 à 14 heures 30 minutes précises, heure locale, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°018/AONR/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 DU 02 MAI 2019

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RADIER SIMPLE EN BETON ARME SUR LE MAYO FERENGO A MADJEMA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **Six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **Cinq cent cinquante Mille (550 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre sans possibilité de recours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres restreint sera déclarée irrecevable. Notamment, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps : l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **22 MAI 2019 à 15 heures 30 minutes** par la Commission Régionale de Passation des Marchés dans la salle de conférences des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **soixante dix points sur cent. (70/100)**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission en toute régularité,
- Absence d'une pièce administrative,
- Non-respect du modèle de soumission,
- Omission d'un prix unitaire quantifié,
- Note technique inférieure à 70/100,
- Fausses déclarations,
- Falsification des pièces,
- Présence d'informations financières dans la proposition technique.

Critères essentiels d'évaluation

- La présentation de l'offre ; 5 points
- Méthodologie d'exécution des prestations ; 15 points
- Les références du soumissionnaire ; 25 points
- La qualification du personnel ; 40 points
- Les moyens techniques et matériels. 15 points

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres et qui aura soumis l'offre évaluée la **mieux disante** après combinaison des notes technique et financière.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord ou à la Délégation Régionale du MINEPAT de l'Extrême-Nord.

MAROUA le 2 Mai 2019

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

PRÉFECTURE DU MOUNGO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PREFET MOUNGO/MINEE/CDPM/2019 DU 06 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LES VILLAGES EBOUKOU ET SOUNDOP, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BARE-BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEE (BIP) IMPUTATION : 53 32 422 02 451405 2254 811 EXERCICE 2019 DÉLAI : 90 JOURS CALENDAIRES

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Public MINEE exercice 2019, Le Préfet du Moungo Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Départemental de l'Eau et Energie du Moungo, un Appel d'Offres National Ouvert, **POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LES VILLAGES EBOUKOU ET SOUNDOP, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BARE-BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont contenues et détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres. Elles comprennent entre autres les grands corps d'état relatif à la réhabilitation et l'extension des réseaux MT et BT.

N°	Nature de la prestation	Localités	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	Travaux d'extension du reseau électrique dans les villages Eboukou et Soundop, dans l'Arrondissement de BaréBakem	Villages Eboukou et Soundop	Baré-Bakem	DD MINEE /MOUNGO

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente-trois millions (33 000 000) de Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant de références avérées dans le domaine de construction des lignes électriques moyenne tension (MT) et basse tension (BT).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019 du **MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	Travaux d'extension du reseau électrique dans les villages Eboukou et Soundop, dans l'Arrondissement de BaréBakem	33 000 000 (Trente trois millions) F.CFA	53 32 422 02 451405 2254 811

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture du Moungo, ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie, B.P: 01 ; Tel : 233 49 13 37/23349 13 00 ; e-mail : departementmoungo@minatd.gov.cm, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture du Moungo, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de **Cinquante cinq mille (55 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Préfecture de Nkongsamba, au plus tard le **28 MAI 2019 à 12 HEURES** (heure limite) et devra porter la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/PREFET MOUNGO/MINEE/CDPM/2019 du 06 MAI 2019**

**POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LES VILLAGES EBOUKOU ET SOUNDOP,
DANS L'ARRONDISSEMENT DE BARE-BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre vingt dix (90) jours calendaires.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 8.1 du DAO, d'un montant de **six cent soixante mille (660 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 8.1 du DAO, d'un montant de **660 000 (six cent soixante mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **28 MAI 2019, à 13 Heures précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:

rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins 24 Oui /30 soit au moins 80% des critères essentiels..

Critères essentiels

a) Références de l'Entreprise ;

b) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

c) Expérience du personnel d'encadrement ;

d) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **24 Oui /30 soit au moins 80 %** des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

14. Attribution

Le Préfet du Mounjo, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

NKONGSAMBA le 6 Mai 2019

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

PRÉFECTURE DU MOUNGO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/PREFET MOUNGO/MINEE/CDPM/2019 DU 06 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES POSITIFS EQUIPÉS DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DES ARRONDISSEMENTS DE DIBOMBARI, FIKO ET MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINEE EXERCICE 2019 IMPUTATIONS : IU05557 ECOLE PUBLIQUE DE NDOKOUIU05558 5332 423 03 451405 2246 BOMONO BA BENGUEIU05559 GRAND SOUZA ET MANGAMBAIU05560 BONABWENG ET BOSSEDI 2 EXERCICE 2019 DELAI: 90 JOURS CALENDAIRES

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Moungo, Autorité Contractante, lance pour le compte des Communes de Melong, Dibombari et Fiko, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction de six (06) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine à : ECOLE DE NDOKOU, BONABWENG ET BOSSEDI 2, BOMONO BA BENGUE, GRAND SOUZA et MANGAMBA.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Préfet du Moungo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de six (06) forages équipés de pompes à motricité humaine à : ECOLE DE NDOKOU, BONABWENG ET BOSSEDI 2, BOMONO BA BENGUE, GRAND SOUZA et MANGAMBA, répartis en quatre (04) lots ainsi qu'il suit :

LOT N°	TYPE	LOCALITES	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT
1	Forage équipé/BIP	ECOLE DE NDOKOU	MELONG	MOUNGO
2	Forage équipé/BIP	BONABWENG ET BOSSEDI 2	DIBOMBARI	MOUNGO
3	Forage équipé/BIP	BOMONO BA BENGUE	DIBOMBARI	MOUNGO
4	Forage équipé/BIP	GRAND SOUZA ET MANGAMBA	FIKO	MOUNGO

NB : Les Entreprises sont invitées à soumissionner à **un (01) ou à plusieurs Lots**. Un seul soumissionnaire peut gager les **quatre (04) lots**. Il faut signaler que, seront privilégiées les entreprises qui soumissionneront à **tous les lots**.

Les prestations à exécuter comprennent

- La foration ;
- L'équipement ;
- Les essais de pompage ;
- La fourniture et la pose de la pompe ;
- La construction du muret de protection avec portillon métallique ;
- L'analyse de l'eau ;
- La formation de l'équipe d'entretien.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Exercice 2019, pour un coût estimatif global de **Cinquante Un Millions (51 000 000) de francs CFA TTC, répartis en quatre (04) lots, soit deux (02) lots de Huit Millions Cinq Cent Mille (8 500 000) et deux (02) lots de Dix-sept Millions (17 000 000) de Francs CFA.**

LOT N°	OBJET	NUMERO DE L'ACTE	MONTANT AE/CP	MINISTERE
1	Forage équipé/BIP À l'ECOLE DE NDOKOU	IU05557	8 500 000	MINEE
2	Forage équipé/BIP à BONABWENG ET BOSSEDI 2	IU05560	17 000 000	MINEE
3	Forage équipé/BIP à BOMONO BA BENGUE	IU05558	8 500 000	MINEE
4	Forage équipé/BIP à GRAND SOUZA ET MANGAMBA	IU05559	17 000 000	MINEE

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture du Moungo ou à DD MINEE du Moungo à Nkongsamba.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture du Moungo ou à DD MINEE du Moungo à Nkongsamba, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Trésorerie générale de Nkongsamba, d'une somme non remboursable de SoixanteCinq mille (65 000) Francs FCFA, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Préfecture de Nkongsamba, au plus tard le **28 MAI 2019, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N° 003/AONO/PREFET MOUNGO/MINEE/CDPM/2019 du 06 MAI 2019
 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES POSITIFS EQUIPÉS DE POMPE A MOTRICITE
 HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DES ARRONDISSEMENTS DE DIBOMBARI, FIKO ET MELONG,
 DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, Financement : BIP MINEE Exercice 2019
 A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant(voir tableau ci-dessous).

LOT N°	OBJET	IMPUTATION BUDGETAIRE	MONTANT AE/CP	MINISTERE	Montant de la caution de soumission (en FCFA)
1	Forage équipé/BIP À l'ECOLE DE NDOKOU	IU05557	8 500 000	MINEE	170 000
2	Forage équipé/BIP à BONABWENG ET BOSSEDI 2	IU05560	17 000 000	MINEE	340 000
3	Forage équipé/BIP à BOMONO BA BENGUE	IU05558	8 500 000	MINEE	170 000
4	Forage équipé/BIP à GRAND SOUZA ET MANGAMBA	IU05559	17 000 000	MINEE	340 000

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **28 MAI 2019, à 13 Heures** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Mounjo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:

rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

Une soumission ;Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins 24 Oui /30 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

i) Références de l'Entreprise ;

ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

iii) Expérience du personnel d'encadrement ;

iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Préfet du Moungo, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la DD MINEE MOUNGO a Nkongsamba, aux heures ouvrables.

NKONGSAMBA le 6 Mai 2019

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007_/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 06 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 15 VILLAGES PIONNIERS DE 10 HECTARES AU PROFIT DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCELE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux d'aménagement de quinze (15) sites des villages pionniers d'une superficie de dix (10) hectares chacun répartis dans les dix (10) Régions en trois lots.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations à produire dans le cadre du présent appel d'offres national ouvert au titre de l'exercice 2019 se fera selon les différents travaux suivants :

- installation de chantier ;
- création de la voie d'accès au site ;
- abattage des arbres ;
- andainage ;
- labour et autres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **soixante-douze millions (72 000 000) Francs CFA TTC pour le lot 1, soixante-douze millions (72 000 000) FCFA pour le lot 2 et cinquante-six millions (56 000 000) TTC pour le lot 3.**

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en trois (03) lots ci-après définis :

- lot 1 : ADAMAOUA (02 sites), EXTREME-NORD (02 sites), NORD (02 sites) ;
- lot 2 : CENTRE (03 sites), SUD (01 site) et EST (01 site) ;
- lot 3 : LITTORAL (01 site), OUEST (01 site), NORD-OUEST (01 site) et SUD-OUEST (01 site).

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux similaires et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, exercice 2019, pour un coût prévisionnel de **soixante-douze millions (72 000 000) Francs CFA TTC pour le lot 1, soixante-douze millions (72 000 000) FCFA pour le lot 2 et cinquante-six millions (56 000 000) TTC pour le lot 3.** Imputations : 2019 346 02 310 000 221 002 (lot 1) ; 2019 346 02 310 000 221 003 (lot 2) et 2019 346 02 310 000 221 004 (lot 3).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, sis au deuxième étage de l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des marchés de l'ASCNPD, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA** pour le **lot 1**, **soixante-quinze mille (75 000) FCFA** pour le **lot 2** et **soixante mille (60 000) FCFA** pour le **lot 3**. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard **le 30 MAI 2019 à 13 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°007/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 06 MAI 2019

POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 15 VILLAGES PIONNIERS DE 10 HECTARES AU PROFIT DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE

LOT.....

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **soixante (60) jours maximum**. La livraison se fera dans les sites sélectionnés.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est d'**un million quatre cent quarante mille (1 440 000) FCFA pour le lot 1**, **un million quatre cent quarante mille (1 440 000) FCFA** et **un million cent vingt mille (1 120 000) FCFA pour le lot 3**.

Le cautionnement provisoire devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 30 MAI 2019 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions située à l'Immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification au soumissionnaire ;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des trois (03) dernières années ;
- non satisfaction d'au moins 70%des critères essentiels ;
- non possession ou non location d'un engin de labour à disque.

-Critères essentiels

- qualification et expérience du personnel d'encadrement ;
- références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- méthodologie, planning d'exécution et délai d'exécution ;
- capacité financière ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page.

N.B : *Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables pour les critères éliminatoires et au moins soixante-dix pour cent (70%) d'avis favorables pour les critères essentiels sera éliminée.*

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels après évaluations technique et financière.

Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire que d'un lot mais en cas d'infructuosité, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'attribuer plus d'un lot au même soumissionnaire.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés, sis au deuxième étage de l'immeuble siège de l'ASCNPD dès publication du présent avis.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 07 MAI 2019 POUR L'AMENAGEMENT DE 15 HECTARES A LANGUI 15 HECTARES A LABBA ET 15 HECTARES A MBALANG AU PROFIT DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCELE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
: 2019 348 01 310 000 222 800.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux d'aménagement de 15 hectares à LANGUI, 15 hectares à LABBA et 15 hectares à MBALANG notamment dans les Régions suivantes :

N°	REGION	DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	LOCALITE
01	NORD	BENOUE	PITOA	LANGUI
02	EST	HAUT-NYONG	MESSAMENA	LABBA
03	ADAMAOUA	VINA	NGAOUNDERE 2	MBALANG

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations à produire dans le cadre du présent appel d'offres national ouvert au titre de l'exercice 2019 se fera selon les différents travaux suivants :

- Installation de chantier ;
- Création de la voie d'accès au site ;
- Abattage des arbres ;
- Andainage ;
- Labour et autres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux similaires et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, exercice 2019, pour un coût prévisionnel de **trente millions (30 000 000) Francs CFA TTC.** Imputation : 2019 348 01 310 000 222 800.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, sis au deuxième étage de l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des marchés de l'ASCNPD, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard **le 31 MAI 2019 à 13 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°008 /AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 07 MAI 2019

POUR L'AMENAGEMENT DE 15 HECTARES A LANGUI 15 HECTARES A LABBA ET 15 HECTARES A MBALANG AU PROFIT DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **soixante (60) jours maximum**. La livraison se fera dans les sites sélectionnés.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de **six cent mille (600 000) FCFA**.

Le cautionnement provisoire devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de **six cent mille (600 000) FCFA**.

Le cautionnement provisoire devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 31 MAI 2019 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions située à l'Immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

– Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification au soumissionnaire ;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des trois (03) dernières années ;
- non satisfaction d'au moins 70%des critères essentiels ;
- non possession ou non location d'un engin de labour à disque.

–Critères essentiels

- qualification et expérience du personnel d'encadrement ;
- références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- méthodologie, planning d'exécution et délai d'exécution ;
- capacité financière ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page.

N.B : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables pour les critères éliminatoires et au moins soixante-dix pour cent (70%) d'avis favorables pour les critères essentiels sera éliminée.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels après évaluations technique et financière.

Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire que d'un lot mais en cas d'infructuosité, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'attribuer plus d'un lot au même soumissionnaire.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés, sis au deuxième étage de l'immeuble siège de l'ASCNPD dès publication du présent avis.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE D'AKONOLINGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001(BIS)/AAONO/C-AKGA/CIPM/2019 DU 06 MAI 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE SOCIO-ECONOMIQUE (UN HANGAR A MENGUEME-SI) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice **2019**, le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité contractante**, lance un **Appel d'Offres National Ouvert** pour le compte du Ministère des Travaux Publics (MINTP), **Maître d'Ouvrage**, pour la **Construction d'un Hangar**, tel que défini ci-après :

DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
Construction d'un Hangar au Centre-ville de MENGUEME-SSI.	AKONOLINGA

2. Consistance des prestations

- TRAVAUX PRELIMINAIRES ;
- FONDATIONS
- BÉTON ARMÉ EN ÉLÉVATION ;
- MAÇONNERIE ;
- CHÂRPENTE ET COUVERTURE ;
- ENDUITS/ CHAPES ;
- FAUX PLAFOND ;
- REVETEMENT SCELLÉS ;
- MENUISERIE BOIS ;
- MENUISERIE ALUMINIUM & METALLIQUE ;
- ELECTRICITE (courants forts et faibles) ;
- PLOMBERIE ;
- PEINTURE
- ETANCHEITE.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2019.

DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	REF BUDGETAIRES
Construction d'un Hangar au Centre-ville de MENGUEME-SSI.	16 000 000	53 36 468 03 641104 2250 821 / UI05967

4. Allotissement

Le présent Dossier d'Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2019.

DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	REF BUDGETAIRES
Construction d'un Hangar au Centre-ville de MENGUEME-SSI.	16 000 000	53 36 468 03 641104 2250 821 / UI05967

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés sise à la commune d'Akonolinga dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la **Recette Municipale d'Akonolinga suivant les montants du tableau ci-dessous** :

DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)
Construction d'un Hangar au Centre-ville de MENGUEME-SI.	26 000

8. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001(BIS)/AAONO/C-AKGA/CIPM/2019 DU 06 Mai 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE SOCIO-ECONOMIQUE (UN HANGAR A MENGUEME-SI) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les offres devront parvenir au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés au plus tard le **Vendredi 31 Mai 2019 à 11h** précises.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le **Ministère chargé des Finances**, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de :

DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)
Construction d'un Hangar au Centre-ville de MENGUEME-SI.	320 000
	(Trois Cent vingt mille)

Caution valable pendant **30** jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en

photocopies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).
Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (**03**) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres devront parvenir au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés au plus tard le **Vendredi 31 Mai 2019 à 11h** précises.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le **Ministère chargé des Finances**, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de :

DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)
Construction d'un Hangar au Centre-ville de MENGUEME-SI.	320 000 (Trois Cent vingt mille)

Caution valable pendant **30** jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (**03**) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera le **Vendredi 31 Mai 2019** à 12 heures précises à la commune d'Akonolinga par la Commission interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères de qualification suivant le système de notation binaire (oui/non)

Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

Les critères éliminatoires sont les suivants (**oui ou non**) ;

Dossier Administratif ou/et technique incomplet ou non conforme (sous réserve des dispositions de l'article 92 (9) du Décret n°2018/366 portant Code des Marchés Publics (oui ou non) ;

Fausse déclarations ou présence des pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) (oui ou non) ;

*Dossier technique ou financier incomplet (**hors mis les références de l'Entreprise**) (oui ou non) ;*

Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié (oui ou non) ;

Non-respect des modèles joint en annexe ;

*Non satisfaction d'au moins **70%** des **critères de qualification** (oui ou non).*

Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1-Le Chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égal à 30.000.000 Francs CFA (**oui/non**)

2-L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 20.000.000 Francs CFA (**oui/non**) ;

3-Attestation et rapport descriptif de visite du site signée sur l'honneur avec photos (**oui ou non**).

4-Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**oui/non**) (joindre facture) ;

5-Planning des travaux expliqué (**oui/non**) ;

6-Référence de l'entreprise (**oui/non**) ;

7-Exécution au cours des deux dernières années d'au moins deux (02) marchés de travaux similaires ayant chacun un montant supérieur ou égal à 20 millions FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (**oui ou non**) ;

8-Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;

9-La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (**oui/non**) ;

10-L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**).

La qualification technique s'obtient après satisfaction des sept (**07**) critères essentiels sus-listés. À défaut d'offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

À l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires non éliminées, seront évaluées sur le plan financier. L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

14. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit (Maire de la Commune d'Akonolinga) ou de l'ingénieur du Marché (Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et Mfoumou, sise au quartier NDAMBA).

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 RELATIF À L'ACQUISITION DE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS D'AQUACULTURE (BACS PLASTIQUES D'AQUACULTURE). FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
 22 22 01.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de performance de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime (CDPM) qui concourt à la réalisation des objectifs du programme ministériel 408 intitulé Développement des Productions Halieutiques, le Secrétaire Exécutif de la CDPM, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour l'acquisition de matériels et équipements d'aquaculture au profit de l'Unité Pilote d'Aquaculture Intensive de Logbaba.

2. Consistance des prestations

La prestation à fournir dans le cadre du présent Appel d'Offres concerne la fourniture de bacs pour poisson d'aquaculture.

Les bacs à fournir sont de forme circulaire en bâche PVC, anti-UV, anti-bactéries, antiacide, flexible et pliable, résistant à la corrosion et aux chocs. Les autres caractéristiques relatives à la capacité, des dimensions et de l'épaisseur de la bâche, la température ambiante ainsi que la durée de vie sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : caractéristiques de bâches plastiques en PVC

Capacité (litre)	Dimension	Epaisseur	Matière	Température	Durée de vie
5 000	2,6 x 0,95 m	0,9 mm	Polychlorure de vinyle, flexible et pliable	-40°C	8-15 ans

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) Francs CFA.**

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture et l'installation desdits matériels et équipements d'aquaculture.

5. Financement

Le financement est assuré par le Budget de la CDPM, Exercice 2019, imputation budgétaire n° **22 22 01.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de FCFA **25 000 (vingt-cinq mille)** au COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIAL ARMP N° 335 988 BICEC Agence de Douala – Bonanjo, représentant les frais d'acquisition du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com; au plus tard le **28 mai 2019 à 09 heures**. Elle devra porter la mention suivante:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 001/PU /AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2019 DU 02/05/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIELS ET
EQUIPEMENTS D'AQUACULTURE ".
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement).**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **soixante (60) jours**.
Le lieu de livraison est l'Unité Pilote d'Aquaculture Intensive de Logbaba.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offres, d'un montant égal à **quatre cent mille (400 000) Francs CFA**.

Cette caution sera valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite du dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes, valables et datant de moins de trois (03) mois.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **28 mai 2019 à 10 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle des conférences de la CDPM, sise à Mboppi/Douala.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

– Critères éliminatoires

- fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- absence d'une pièce administrative ;
- omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
- non-respect de la matière (spécifications techniques) ;
- non-respect d'au moins six (06) critères essentiels sur dix (10).

11. 2 –Critères essentiels

L'évaluation des critères essentiels sera binaire et basée sur les critères suivants :

- la présentation générale de l'offre ;
- l'accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- les références générales de l'entreprise ;
- les références de l'entreprise dans le domaine spécifique ;
- la liste du personnel de l'entreprise responsable de l'installation du matériel et des équipements;
- le prospectus en couleur ;
- la proposition technique conforme aux descriptions du DAO ;
- le chronogramme et délai de livraison ;
- Les preuves d'acceptation des clauses du marché (le CCAP et les Spécifications techniques paraphés et signés) ;
- Déclarations sur l'honneur attestant que l'Entreprise n'a pas abandonné les Marchés dans les trois dernières années.

N.B. : Toute offre technique n'ayant pas obtenu au moins 71% d'avis favorables (oui) sera éliminée.

13. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation de la Lettre Commande. Passé ce délai, les offres seront détruites.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi /Douala, Téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel: caissepechemaritime@gmail.com;

DOUALA le 2 Mai 2019

Le **SECRÉTAIRE EXÉCUTIF**

NGOANDE Salvador

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 02 MAI 2019 RELATIF À LA CONSTRUCTION ET
ÉQUIPEMENT D'UN POSTE DE CONTRÔLE DE PÊCHE À KOKBEDI (LOM-PANGAR).FINANCEMENT :
BUDGET DE LA CDPM, EXERCICE 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
22 10 11.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de sa contribution à la mise en œuvre du programme 408 intitulé Développement des Productions Halieutiques, le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour la construction et l'équipement d'un poste de contrôle de pêche à Kokbedi en un (01) lot.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du Présent Appel d'Offres comprend la construction et l'équipement d'un Poste de Contrôle de Pêche à Kokbedi.

Les spécifications des travaux à réaliser pour la construction d'un bâtiment comprenant un logement d'astreint et un bloc administratif (bureaux et salle de réunion) sur plein pieds. Il est bâti sur une superficie d'environ 206,70m² d'occupation de sol et dont les travaux sont détaillés comme suit :

- Les travaux préliminaires ;
- Les travaux de terrassement ;
- La fondation ;
- L'élévation des murs ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie (bois et métallique) ;
- Les revêtements ;
- L'électricité ;
- La plomberie ;
- Voiries et Réseaux Divers (VRD).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (trente-millions) Francs CFA.**

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la construction et l'équipement dudit poste.

5. Financement

Le financement est assuré par le Budget de la CDPM, **Exercice 2019**, imputation budgétaire n° **22 10 11.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de FCFA **30 000 (trente mille)** au COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIAL ARMP N° 335 988 BICEC Agence de Douala – Bonanjo, représentant les frais d'acquisition du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com; au plus tard le **28 mai 2019 à 10 heures**. Elle devra porter la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/PU /AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2019
DU 02/05/ 2019 RELATIF A LA CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN POSTE DE CONTRÔLE DE PECHE A
KOKBEDI (LOM-PANGAR)".
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement).

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Le lieu de livraison est à Kokbedi (Lom-Pangar).

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offres, d'un montant égal à **600 000 (six cent mille) Francs CFA**.

Cette caution sera valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite du dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes, valables et datant de moins de trois (03) mois.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **28 mai 2019 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle des conférences de la CDPM, sise à Mboppi/Douala.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- Omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
- Non-respect du DAO ;
- Déclarations sur l'honneur attestant que l'Entreprise n'a pas abandonné les Marchés dans les trois dernières années.
- Non-respect d'au moins six **(06)** critères essentiels sur huit **(08)**.

12. 2 –Critères essentiels

L'évaluation des critères essentiels sera binaire et basée sur les critères suivants :

- la présentation générale de l'offre ;
- l'accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- les références générales de l'entreprise ;
- les références de l'entreprise dans le domaine spécifique ;
- attestation de visite de site ;
- la conformité technique de la proposition aux descriptions du DAO ;
- le chronogramme et délai de livraison ;
- Les preuves d'acceptation des clauses du marché (le CCAP et les Spécifications techniques paraphés et signés) ;

N.B : Toute offre technique n'ayant pas obtenu au moins 71% d'avis favorables (oui) sera éliminée.

13. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation de la Lettre Commande. Passé ce délai, les offres seront détruites.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi /Douala, Téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel: caissepechemaritime@gmail.com;

DOUALA le 2 Mai 2019

Le **SECRÉTAIRE EXÉCUTIF**

NGOANDE Salvador

INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINRES/IRGM/BF/CIPM/2019 DU 06 MAI 2019 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATÉRIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES POUR LA PÉRIODE D'AOÛT 2019 À JUILLET 2020 FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (EXERCICE 2019) LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (IRGM), AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA STRUCTURE DONT IL A LA CHARGE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) RELATIF À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATÉRIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (IRGM).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
5301003030201-731111-670041

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la souscription des polices d'assurances et des vignettes pour le matériel roulant de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM) pour la période d'Août 2019- Juillet 2020 ;

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, concernent la fourniture des vignettes automobiles et la couverture de la flotte automobile de l'IRGM et portent sur les risques suivants :

- Responsabilité civile / Responsabilité tiers incendie ;
- Défenses recours ;
- Dommages ;
- Incendie ;
- Vol partiel ;
- Vol total ;
- Braquage ;
- Bris de glace ;
- Tiers collision ;
- Avance sur recours ;
- Assistance ;
- Individuel personnes transportées/ individuel accident chauffeur.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel est d'un montant de **Quinze Millions (15 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent avis de consultation, sont constituées d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux compagnies d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les États membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère en charge des Finances.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de Fonctionnement de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM), Exercice 2019, Imputation : 5301003030201-731111-670041-Assurances.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au **Secrétariat des marchés de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM) sis à Elig Essono, face BEAC, B.P. : 4110 – Nlongkak Yaoundé, Tél : (237) 222 22 24 30, Fax (237) 222 22 24 31.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à l'adresse ci-dessus, contre versement d'une somme non remboursable de **Trente-Cinq mille (35 000) FCFA, payable dans le compte N° 335988** ouvert au nom de **l'ARMP (CAS-ARMP)** dans les livres des différentes **Agences de la BICEC**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au **Secrétariat du Directeur Général de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM) sis à Elig Essono, face BEAC, B.P. : 4110 – Nlongkak Yaoundé, Tél : (237) 222 22 24 30, Fax (237) 222 22 24 31, au plus tard le 05 Juin 2019 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/MINRESI/IRGM/BF/CIPM/2019 du 06 mai 2019 relatif à la souscription des polices d'assurances et des vignettes pour le matériel roulant de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières pour la période d'Août 2019 à Juillet 2020** »

Financement : Budget de fonctionnement, Exercice 2019

« *A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement* ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par Le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est d'une **(01) semaine**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO et **valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Le montant de la caution est de 300 000 (Trois cent mille) FCFA.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des plis comportant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le 05 Juin 2019 à 13 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'IRGM, siégeant dans la salle de réunion de l'IRGM. **L'ouverture des offres financières** se fera à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
- Absence d'agrément CIMA ;
- Note technique inférieure à **soixante-quinze (75) points sur 100** ;
- Absence de la Caution de soumission ;
- Offre financière incomplète ou non conforme aux dispositions du DAO.

2. Critères essentiels

Les principaux critères d'évaluation sont :

a) Les offres techniques

Les offres techniques seront notées sur **cent (100) points** en fonction des critères essentiels ci - après :

Présentation générale de l'offre sur	5 points
Renseignements sur le soumissionnaire sur	30 points
Montage technique des polices sur	65 points

Les critères et sous – critères d'évaluation sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

A l'issue de l'analyse technique, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions que celles des offres administratives et techniques. Seuls les soumissionnaires ayant eu un dossier administratif conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou **égale à 75 points sur 100 seront concernés.**

b) Les offres financières

L'offre financière comprendra les onze (11) éléments de coûts déclinés à la pièce n°5 du présent DAO.

c) Notation finale

Le calcul de la note technico-financière (note finale) sera fait suivant la formule $75N_t + 25N_f$, Où $N_f = (MM_d \times 100)/M_s$ avec N_f = note financière, MM_d = proposition la moins disante, M_s = montant de la proposition considérée.

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **mieux-disante**, c'est-à-dire l'offre ayant obtenu la meilleure note technico-financière et jugée conforme au dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès **du Secrétariat des marchés de l'IRGM, sis à Elig Essono, face BEAC, B.P : 4110 – Nlongkak Yaoundé, Tél : (237) 222 22 24 30, Fax (237) 222 22 24 31).**

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

HELL JOSEPH VICTOR

COMMUNE D'AKONOLINGA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008(BIS)/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 07/05/ 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU C.S.I. DE TOMBA 1 (LOT 1) ET DU CSI D'EMVANE-SSO (LOT 2) DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU COMMUNE D'AKONOLINGA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'exercice budgétaire 2019, **le Maire de la commune d'Akonolinga**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National **pour les travaux de Construction du C.S.I. de TOMBA 1 (LOT 1) et du CSI d'EMVANE-SSO (LOT 2) dans la Commune d'Akonolinga** ; Département du Nyong et Mfoumou.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- 100 - Les travaux préparatoires ;
- 200 - Les terrassements ;
- 300 - Les fondations ;
- 400 - Les maçonneries en élévation ;
- 500 - La charpente et couverture ;
- 600 - Les menuiseries ;
- 700 - L'électricité ;
- 800 - La peinture ;
- 900 - Les VRD ;
- Etc.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, **Exercice 2019, pour un montant de cinquante millions (50.000.000) francs CFA par lot, selon l'imputation : 53 40 531 07 641104 2221/IU06624 (Lot 1) 53 40 531 07 641104 2221/IU06625 (Lot 2)**

4. Allotissement

le présent Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert est composé de deux (02) lots distincts. **Chaque entreprise peut soumissionner tous les lots, mais ne peut gagner qu'un seul lot.**

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, **Exercice 2019, pour un montant de cinquante millions (50.000.000) francs CFA par lot, selon l'imputation : 53 40 531 07 641104 2221/IU06624 (Lot 1) 53 40 531 07 641104 2221/IU06625 (Lot 2)**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Akonolinga sis au quartier Ekam (Service de Passation des Marchés).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Akonolinga (**Service de passation des marchés**), dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **SOIXANTE DIX MILLE (70.000) Francs CFA par lot**, représentant les frais d'acquisition du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir dans le service de passation des marchés de la Mairie d'Akonolinga, au plus tard **le vendredi 31 mai à 11 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°008(BIS)/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019 du 07/05/2019

(Procédure d'urgence) Pour les travaux de construction du CSI de TOMBA 1 (LOT 1) et du CSI d'EMVANE-SSO (LOT 2) dans la Commune d'AKONOLINGA ; Département du Nyong et Mfoumou.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **cinq (05) mois par lot**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO d'un montant : **UN MILLION (1.000.000) Francs CFA par lot**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Les chèques bancaires certifiés sont aussi acceptés suivant l'article 140 alinéa 3 du Décret n°366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre. Les offres parvenues après les date et heure limite seront irrecevables.

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO d'un montant : **UN MILLION (1.000.000) Francs CFA par lot**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Les chèques bancaires certifiés sont aussi acceptés suivant l'article 140 alinéa 3 du Décret n°366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre. Les offres parvenues après les date et heure limite seront irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le vendredi **31 mai 2019 à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés (C.I.P.M) d'Akonolinga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants (**oui ou non**) ;

Dossier Administratif incomplet ou non conforme, (sous réserve des dispositions de l'article 92 (9) du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Fausse déclarations ou présence des pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Dossier technique ou financier incomplet ;

Omission dans l'offre financière, d'un prix quantifié;

Non-respect des modèles joint en annexe ;

Non satisfaction d'au moins **70%** des **critères de qualification**.

Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1-Le Chiffre d'affaires moyen : au moins égal à 40.000.000Francs CFA (**oui/non**) **au cours des trois (03) dernières années (2016, 2017 et 2018)**

2-Attestation et rapport descriptif de visite du site signée sur l'honneur avec photos (**oui ou non**).

3-Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**oui/non**) (joindre facture) ;

4-Planning des travaux expliqué (**oui/non**) ;

5-Référence de l'entreprise (**oui/non**) ;

6-Exécution au cours des trois (03) dernières années d'au moins trois (03) marchés de travaux similaires ayant chacun un montant supérieur ou égal à quarante millions (40.000.000) FCFA TTC. Joindre PV de réception des travaux (**oui ou non**) ;

7-Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;

8-La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (**oui/non**) ;

9-L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**) ;

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Akonolinga (Service de Passation des Marchés).

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 02 MAI 2019 RELATIF À LA CONSTRUCTION ET
ÉQUIPEMENT D'UN POSTE DE CONTRÔLE DE PÊCHE À OUAMI (LOM-PANGAR).FINANCEMENT :
BUDGET DE LA CDPM, EXERCICE 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
22 10 10.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de sa contribution à la mise en œuvre du programme 408 intitulé Développement des Productions Halieutiques, le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour la construction et équipement d'un poste de contrôle de pêche à Ouami (Lom-Pangar) en un (01) lot.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du Présent Appel d'Offres comprend la construction et l'équipement d'un poste de contrôle de pêche à Ouami.

Les spécifications des travaux à réaliser pour la construction d'un bâtiment comprenant un logement d'astreint et un bloc administratif (bureaux et salle de réunion) sur plein pieds. Il est bâti sur une superficie d'environ 206,70m² d'occupation de sol et dont les travaux sont détaillés comme suit :

- Les travaux préliminaires ;
- Les travaux de terrassement ;
- La fondation ;
- L'élévation des murs ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie (bois et métallique) ;
- Les revêtements ;
- L'électricité ;
- La plomberie ;
- Voiries et Réseaux Divers (VRD).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (trente-millions) Francs CFA.**

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la construction et l'équipement dudit poste.

5. Financement

Le financement est assuré par le Budget de la CDPM, **Exercice 2019**, imputation budgétaire n° **22 10 10**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de FCFA **30 000 (trente mille)** au COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIAL ARMP N° 335 988 BICEC Agence de Douala – Bonanjo, représentant les frais d'acquisition du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com; au plus tard le **28 mai 2019 à 11 heures**. Elle devra porter la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/PU /AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2019 DU 02/05/2019 RELATIF A LA CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN POSTE DE CONTRÔLE DE PECHE A OUAMI (LOM-PANGAR)".

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement).

9. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Le lieu de livraison est à Ouami (Lom-Pangar).

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offres, d'un montant égal à **600 000 (six cent mille) Francs CFA**.

Cette caution sera valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite du dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes, valables et datant de moins de trois (03) mois.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **28 mai 2019 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle des conférences de la CDPM, sise à Mboppi/Douala.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- Omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
- Déclarations sur l'honneur attestant que l'Entreprise n'a pas abandonné les Marchés dans les trois dernières années.
- Non-respect d'au moins six **(06)** critères essentiels sur huit **(08)**.

12. 2 –Critères essentiels

L'évaluation des critères essentiels sera binaire et basée sur les critères suivants :

- la présentation générale de l'offre ;
- l'accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- les références générales de l'entreprise ;
- les références de l'entreprise dans le domaine spécifique ;
- attestation de visite de site ;
- la proposition technique conforme aux descriptions du DAO ;
- le chronogramme et délai de livraison ;
- Les preuves d'acceptation des clauses du marché (le CCAP et les spécifications techniques paraphés et signés) ;

N.B : Toute offre technique n'ayant pas obtenu au moins 71% d'avis favorables (oui) sera éliminée.

13. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation de la Lettre Commande. Passé ce délai, les offres seront détruites.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi /Douala, Téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel: caissepechemaritime@gmail.com;

DOUALA le 2 Mai 2019

Le **SECRÉTAIRE EXÉCUTIF**

NGOANDE Salvador

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 RELATIF À L'ACQUISITION DES ALIMENTS
GRANULÉS POUR LA PRODUCTION DE POISSON MARCHAND.FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM,
EXERCICE 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
22 22 04.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de sa contribution à la mise en œuvre du programme 408 intitulé Développement des Productions Halieutiques, le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour l'acquisition des aliments pour la production de poisson marchand.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres comprend la fourniture des aliments granulés pour la production de poisson marchand.

Caractéristiques des aliments

Les caractéristiques des aliments de grossissement portent sur la forme, la taille, le conditionnement, l'emballage et les inscriptions obligatoires sur l'emballage tel que résumé dans les tableaux1 et 2 ci-dessous.

a.- Forme : Les aliments à fournir dans le cadre du présent Appel d'Offres se présentent sous deux formes : micro granulés et granulés.

b.- Taille : La taille des différents aliments de grossissement de clarias et de tilapia varie en fonction de leur diamètre ainsi qu'il suit : Ø 1,5 mm, Ø 2 mm, Ø 3 mm, Ø 4,5 mm et Ø 6 mm.

c.- Emballage : Les aliments sont conditionnés dans les sacs plastiques de 500µ imperméables et hermétiquement fermés.

d.- Conditionnement : les aliments de grossissement sont livrés dans des sacs de 15Kg et. 20Kg

e.- Inscriptions obligatoires sur l'emballage : L'emballage de chaque aliment doit indiquer le nom et les références du fabricant, l'espèce pour laquelle il est destiné (tilapia ou clarias) ainsi que les principales caractéristiques de l'aliment conditionné à savoir le code, le numéro d'enregistrement, la composition bromatologique (protéines, lipides, fibres, phosphore, calcium, sodium).

Tableau 1 : Principales caractéristiques des différents aliments d'aquaculture

N°	Caractéristique	Forme	Taille - diamètre (Ø)	Conditionnement
1	Aliment pour alevins (clarias/tilapia)	Micro granulé flottant	1,5 mm	20Kg
2	Aliment pour juvéniles (clarias/tilapia)	Granulé flottant	2 mm	15Kg
3	Aliment de grossissement (clarias/tilapia)	Granulé flottant	3 mm	15kg
4	Aliment de grossissement (clarias/tilapia)	Granulé flottant	4,5 mm	15kg
5	Aliment de grossissement (clarias)	Granulé flottant	6mm	15kg

Composition supposée des aliments d'aquaculture

La composition des aliments d'aquaculture à fournir porte sur les teneurs en énergie brute, protéines, lipides, fibres, cendres et vitamines (A, D3, E et C) telle que présentée dans le tableau n°2 ci-dessous.

Tableau 2 : Composition des différents types d'aliments

Caractéristique	Protéines %	Energie Brute MJ/Kg	Lipides %	Fibres %	Cendres %	Vit A IE/Kg	Vit D3 IE/Kg	Vit E mg/Kg	Vit C stable mg/Kg
clarias									
Micro granulé flottant Ø 1,5 mm	56	21	15	0,3	11	14 000	1 300	280	350
Granulé flottant Ø 2 mm	42	19,8	13	1,9	8	10 000	2 131	200	250
Granulé flottant Ø 3 mm	42	19,8	13	1,9	8	10 000	2 131	200	250
Granulé flottant Ø 4,5 mm	42	19,8	13	1,9	8	10 000	2 131	200	250
Granulé flottant Ø 6 mm	42	19,8	13	1,9	8	10 000	2 131	200	250
tilapia									
Micro granulé flottant Ø 1,5 mm	48	23	17	0,3	11	14 000	1 300	280	350
Granulé flottant Ø 2 mm	36	19,8	13	1,9	8	10 000	2 131	200	250
Granulé flottant Ø 3 mm	36	19,8	13	1,9	8	10 000	2 131	200	250
Granulé flottant Ø 4,5 mm	36	19,8	13	1,9	8	10 000	2 131	200	250

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (trente millions) FCFA**.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour l'acquisition d'aliments pour les unités de production de poisson marchand.

5. Financement

Le financement est assuré par le Budget de la CDPM, **Exercice 2019**, imputation budgétaire n° **22 22 04**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **FCFA 30 000 (trente mille)** au COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIAL ARMP N° 335 988 BICEC Agence de Douala – Bonanjo, représentant les frais d'acquisition du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres et en sept **(07)** exemplaires dont un **(01) original** et six **(06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com, au plus tard le **28 mai 2018 à 12 heures**. Elle devra porter la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 004/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2019 DU 02/05/ 2019 RELATIF A L'ACQUISITION DES ALIMENTS POUR LES
UNITÉS DE POISSONS MARCHAND.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement).

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **60 jours**.

Le lieu de livraison est le siège de la CDPM sis à Mboppi/Douala.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offres, d'un montant égal à **600 000 (six cent mille) FCFA**.

Cette caution sera valable pendant **90 jours** au-delà de la date limite du dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes, valables et datant de moins de **03 mois**.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **28 mai 2019 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle des conférences de la CDPM, sise à Mboppi/Douala.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires applicables sont :

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- Omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
- Non-respect de la matière, du conditionnement et de la qualité des fournitures ;
- Déclarations sur l'honneur attestant que l'Entreprise n'a pas abandonné les Marchés dans les trois dernières années.
- Non-conformité de l'offre à au moins six **(06)** critères essentiels sur huit **(08)**.

11. 2 –Critères essentiels

L'évaluation des critères essentiels sera binaire et basée sur les critères suivants :

- la présentation générale de l'offre ;
- l'accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- les références générales de l'entreprise ;
- les références de l'entreprise dans le domaine spécifique ;
- le prospectus en couleur ;
- la conformité de la proposition/offre technique aux descriptions du DAO ;
- le chronogramme et délai de livraison ;
- Les preuves d'acceptation des clauses du marché (le CCAP paraphé et signé) ;

N.B : Toute offre technique n'ayant pas obtenu au moins 71% d'avis favorables (oui) sera éliminée.

13. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours à compter de la date d'annulation de la Lettre Commande. Passé ce délai, les offres seront détruites.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **60 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi /Douala, Téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel: caissepechemaritime@gmail.com.

DOUALA le 2 Mai 2019

Le **SECRÉTAIRE EXÉCUTIF**

NGOANDE Salvador

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2018 DU 02 MAI 2019 RELATIF À L'ACQUISITION DE CAGES
FLOTTANTES.FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM, EXERCICE 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
22 22 08.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de sa contribution à la mise en œuvre du programme 408 intitulé Développement des Productions Halieutiques, le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour l'acquisition de cages flottantes.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres concerne la fourniture de cages flottantes carrées pour l'élevage de poissons (tilapia) en eau douce. Chaque cage dont les dimensions minimales sont de 5m x 5m x 3,5m est composée ainsi qu'il suit :

a) une structure flottante faite :

- **de tuyaux flottants** en plastique de 100/110mm de long et d'épaisseur 10mm de diamètre ou en tuyau en acier galvanisé de dimension appropriée ;
- **de prises de cage** ou joints en plastique antidérapant de longueur 1000mm de largeur 135mm et de taille égale à 200mm ou autre matériau approprié ;
- **des flotteurs** en plastique vidés et hermétiquement fermés pour la flottaison de 900mm de long et 500mm diamètre ou fûts plastique de 250 litres vides ;
- **des passerelles** en plastique pour le déplacement ayant une forme rectangulaire et présentant des trous comme une passoire ayant 1150mm de long, de largeur égale à 530mm et une taille de 30mm ;
- **des boulons** en fer galvanisé de taille 10mm, de 110mm de long, 100mm de large ;
- **des cordages** en polyéthylène, de longueur variant entre 100 et 200 m et 6 mm de diamètre ;

b) **la cage proprement dite faite : est faite à base de filets** d'élevage en nylon multi filament bleu 210 d/24, 2? de Mailles Etirées (ME), 100 ydrs de long et 50 mailles de chute ;

c) **d'une structure de protection anti prédateurs** en filets nylon multi filament blanc 210d/9, 2" de ME ; de 100 Yards de long et 80 mailles de chute ; et

d) **de 04 ancres** en blocs de béton muni d'un dispositif d'accrochage pour la fixation dans le milieu.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 (cinquante-millions) Francs CFA.**

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture desdits matériels.

5. Financement

Le financement est assuré par le Budget de la CDPM, **Exercice 2019**, imputation budgétaire n° **22 22 08**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de FCFA **60 000 (Soixante mille)** au COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIAL ARMP N° 335 988 BICEC Agence de Douala – Bonanjo, représentant les frais d'acquisition du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com; au plus tard le **28 mai 2019 à 13 heures**. Elle devra porter la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 005/PU /AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2019 DU 02/05/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DE CAGES
FLOTTANTES ".
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement).

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **soixante (60) jours**.

Le lieu de livraison est à Douala, Siège de la CDPM.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offres, d'un montant égal à **1 000 000 (un million) Francs CFA**.

Cette caution sera valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite du dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes, valables et datant de moins de trois (03) mois.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **28 mai 2019 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle des conférences de la CDPM, sise à Mboppi/Douala.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- absence d'une pièce administrative ;
- fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
- non-respect de la conformité des caractéristiques des cages ;
- déclaration sur l'honneur attestant que l'Entreprise n'a pas abandonné les Marchés dans les trois dernières années.
- non-respect d'au moins six **(06)** critères essentiels sur huit **(08)**.

12. 2 –Critères essentiels

L'évaluation des critères essentiels sera binaire et basée sur les critères suivants :

- la présentation générale de l'offre ;
- l'accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- les références générales de l'entreprise ;
- les références de l'entreprise dans le domaine spécifique ;
- le prospectus en couleur ;
- la conformité de la proposition technique aux descriptions du DAO ;
- le chronogramme et délai de livraison ;
- Les preuves d'acceptation des clauses du marché (le CCAP et les Spécifications techniques paraphées et signés) ;

N.B : Toute offre technique n'ayant pas obtenu au moins 71% d'avis favorables (oui) sera éliminée.

13. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation de la Lettre Commande. Passé ce délai, les offres seront détruites.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi /Douala, Téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel: caissepechemaritime@gmail.com;

DOUALA le 2 Mai 2019

Le **SECRÉTAIRE EXÉCUTIF**

NGOANDE Salvador

COMMUNE D'AKONOLINGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 07/05/2019, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE (TRONÇON: EUCALYPTUS - INTERSECTION PETIT MARCHÉ + BRETelles. LONG : 1,500 KM, LARGEUR : 7 M.) DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un appel d'offres pour l'exécution des travaux d'entretien d'une voirie de la Commune d'Akonolinga.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- L'installation de chantier ;
- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de voirie;
- L'assainissement des eaux pluviales ;
- Le déplacement des réseaux des concessionnaires, le cas échéant.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Fonds Routier, Exercice 2019 financé à hauteur de **240 000 000 (Deux cent quarante millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un seul lot tel qu'indiqué ci-après :

N° Lot	Voies/tronçons	Localisation	Type de voirie	Linéaire (m)	Montant prévisionnel (FCFA TTC)
1	(Tronçon: Eucalyptus - Intersection Petit Marché + Bretelles. Long : 1,500 Km, Largeur : 7 m.)	Commune d'Akonolinga	Revêtue	1500	240 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises solidaires des travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Fonds Routier, Exercice 2019 financé à hauteur de **240 000 000 (Deux cent quarante millions) Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à l'Hôtel de ville d'Akonolinga, Service de la Passation des Marchés, quartier EKAM.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès à l'**Hôtel de ville d'Akonolinga, Service de la Passation des Marchés, quartier EKAM**, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **150 000 (cent cinquante mille francs)**CFA payable à la **Recette Municipale d'Akonolinga**.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

Remise des offres.

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, à l'**Hôtel de ville d'Akonolinga, Service de la Passation des Marchés, quartier EKAM**, au plus tard le jeudi 06 juin 2019 à **11 heures, heure locale**

. Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 07/05/2019, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENTAL DU NYONG ET MFOUMOU

(En procédure d'urgence)

FINANCEMENT : MINH DU/FONDS ROUTIER - EXERCICE 2019

À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé ainsi qu'il suit :

N° Lot	Voies/tronçons	Localisation	Montant prévisionnel (FCFA TTC)	Montant de la caution provisoire (FCFA TTC)
1	(Tronçon: Eucalyptus - Intersection Petit Marché + Bretelles. Long : 1,500 Km, Largeur : 7 m.)	Commune d'Akonolinga	240 000 000	4 800 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises y compris les rabais éventuels en des termes non-équivoques. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable par la Commission interne de Passation des Marchés.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le jeudi 06 juin 2019 à 12 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Akonolinga, sise **à l'Hôtel de ville d'Akonolinga, Service de la Passation des Marchés, quartier EKAM.**

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères Eliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;
- b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- c) Offre technique incomplète pour absence :
 - c1) de l'Attestation de visite desite signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - c2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - c3) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins un (01) projet de travaux de voiries urbaines ;
 - c4) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les ingénieurs de Génie Civil ;
 - c5) de la capacité de préfinancement d'un montant minimum de 300 millions délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI ;
 - c6) de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
 - d) N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années un projet de travaux d'entretien de voirie urbaine revêtue d'un montant supérieur ou égal à 100 millions de FCFA;
 - e) Non justification de la possession en propriété ou de la mise à disposition du matériel minimum suivant :
 - 01 camion-gravillonneur;
 - 01 pelle chargeuse;
 - 01 compacteur;
 - 01 niveleuse ;
 - f) Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié ;
 - g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
 - h) N'avoir pas satisfait à au moins 22 critères essentiels.

Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A - Présentation /01critère
- B - Références / 03 critères
- C - Personnel d'encadrement /11critères
- D - Matériel /12critères
- E- Surface financière /01critère

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de l'**Hôtel de ville d'Akonolinga, Service de la Passation des Marchés, quartier EKAM**, aux heures ouvrables.

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE D'AKONOLINGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/C-AKGA/CIPM/2019 DU 07/05/2019, POUR L'ÉLABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. FINANCEMENT : BIP MINHDU, EXERCICES 2019 ET SUIVANT

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Maire de la Commune d'Akonolinga**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un consultant pour l'étude en vue de l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols de la Commune d'Akonolinga. Le présent appel d'offres fait suite à l'appel à manifestation d'intérêt **N°04061/ASMI/MINHDU/2018 du 04 Décembre 2018**.

2. Consistance des prestations

Cette étude vise à cadrer le développement de la commune d'Akonolinga à travers une organisation des zones urbaines et à urbaniser, une protection des zones naturelles et une réglementation de l'occupation du sol pour un développement socio-économique et spatial harmonieux et durable. De manière spécifique, il s'agira pour le prestataire de :

- Réaliser la cartographie de base ;
- Faire un état des lieux assorti d'un bilan diagnostic de la situation actuelle ;
- Dégager la vision de la commune, les orientations stratégiques, les objectifs et axes de développement ;
- Élaborer un plan d'affectation des sols en collaboration avec les autres administrations sectorielles (MINADER, MINEF, MINTP, MINEBASE, etc.) et proposer les infrastructures et équipements de proximités ;
- Délimiter le périmètre urbain de la commune à l'horizon du POS ;
- Élaborer une stratégie de mise en œuvre et de mobilisation des ressources ;
- Élaborer un Programme d'Investissements Prioritaires à court, moyen et long terme ;
- Produire un règlement d'urbanisme qui servira de boussole pour la mise en œuvre du POS. Y définir le périmètre de chacune des zones d'affectation et édicter, pour chacune d'elles, les règles, restrictions et servitudes particulières d'utilisation du sol.

L'étude sera réalisée suivant les missions ci-après :

- Mission 1 : Diagnostic territorial et constitution de la base de données ;
- Mission 2 : Programmation des besoins et formulation des scénarii d'aménagement ;
- Mission 3 : Développement du scénario retenu et élaboration du règlement d'urbanisme.

3. Cout Prévisionnel

L'étude objet du présent Appel d'Offres est financéepar le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Urbanisme et du Développement Urbain, exercices2019 et suivant. Le montant prévisionnel des prestations est estimé à Cinquante millions (**50 000 000**) de FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant sur la liste restreinte élaborée après appel à manifestation **N° 04061/ASMI/MINHDU/2018 du 04 Décembre 2018**. Il s'agit de :

N°	B E T	ADRESSES
1	GEFA&ENGINEERING SARL	BP : 13687 Yaoundé ; Tel : 675 29 35 58/696 77 98 25
2	Gpt IEA/TRINITY	BP : Yaoundé ; Tel : 677 62 21 99/677 78 71 02
3	HUMAN TECHNOLOGIES RESSOURCES	BP :4013 Yaoundé ; Tel : 222 20 28 86
4	LE COMPETING BET	BP : 6718 Yaoundé ; Tel : 699 50 11 77/222 21 59 88

5. Financement

L'étude objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Urbanisme et du Développement Urbain, exercices 2019 et suivant. Le montant prévisionnel des prestations est estimé à Cinquante millions (**50 000 000**) de FCFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté **aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville d'Akonolinga, Service de la Passation des Marchés, quartier EKAM**, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis **à l'Hôtel de ville d'Akonolinga, Service de la Passation des Marchés, quartier EKAM**, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **70 000 (Soixante dix mille) FCFA** payable à la Recette Municipale d'Akonolinga.

8. Remises des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés chacun sous simple enveloppe dont :
 Volume 1 : Pièces administratives ;
 Volume 2 : Offre Technique ;
 Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

Remise des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, **à l'Hôtel de ville d'Akonolinga, Service de la Passation des Marchés, quartier EKAM** au plus tard le vendredi 07 juin 2019 à **11 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/C-AKGA/CIPM/2019 DU 07/05/2019, POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

FINANCEMENT : BIP MINH DU, Exercices 2019 et suivant

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études est de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances (la liste figure dans la pièce 13 du DAO), dont le montant est fixé à **Un million neuf cent mille (1 900 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative (Gouverneur, préfet, sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et un délai de 48 heures accordé au(x) soumissionnaire(s) pour en produire. Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le vendredi 07 juin 2019 à 12 heures précises à l'Hôtel de ville d'Akonolinga par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Akonolinga** ;

L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 (70/100).

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Offre non conforme aux prescriptions du présent DAO ;

Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;

Offre technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

C.1. Note méthodologique faisant ressortir la description des prestations, le programme de déploiement des équipes et le chronogramme d'activités ;

C.2. Déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années ;

Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié ;

Note technique inférieure à 70 points sur 100 des critères essentiels.

Critères essentiels

Personnel Clé.....50 points ;

Références du consultant.....30 points ;

Matériel à mobiliser..... 10 points ;

Planning et méthodologie proposée10 points ;

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à soixante et dix (70/100) seront éligibles à l'analyse des offres financières.

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la **méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$\mathbf{Ng = 80 \times Note\ technique\ (Nt) + 20 \times Note\ financière\ (Nf)}$$

100

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la mieux disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la mieux disante sera obtenue par la formule :

$$\mathbf{Nf = 100 \times Fm}$$

F

Fm = le montant de la proposition la mieux disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale de l'Habitat et du Développement Urbain du Nyong et Mfoumou, aux heures ouvrables ou auprès du service de passation des marchés de la Mairie d'Akonoinga.

Pour toute dénonciation de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif de l'appel d'offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE DE LOUM

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
06/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2019 DU 06/05/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DU BLOC ADMINISTRATIF DE LA SAR/SM DE LOUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE
LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**
**COMMISSION DE PASSATION DES
MARCHES : COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LOUM**
**FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC. MONTANT PREVISIONNEL : 10 000 000 FCFA (DIX MILLIONS)
TOUTES TAXES COMPRISES. DELAIS : 90 JOURS CALENDAIRES IMPUTATION BUDGETAIRE : 53 27 351
01 6414202220 821 IMPUTATION COMMUNALE : 220 100**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 641420 2220 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, exercice 2019, le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du bloc administratif de la SAR/SM de Loum, dans l'Arrondissement de Loum, Département du Moungo, Région du littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à réaliser le gros et le second œuvre sur les travaux de réhabilitation du bloc administratif de la SAR/SM de Loum, Conformément au devis descriptif, quantitatif et estimatif ci-joints, tout en mettant en application les indications pratiques du présent dossier.

LES TRAVAUX PORTENT SUR :

- INSTALLATION DU CHANTIER
- MACONNERIE
- PLOMBERIE – SANITAIRE
- MENUISERIE-PLAFONAGE
- PEINTURE
- CHARPENTE ET TOITURE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 10 000 000 (dix millions) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget D'investissement Public (BIP) de l'exercice 2019 sur les lignes d'imputation budgétaire N° 53 27 351 01 641420 2220 821 et communale 220 100.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Loum, B.P. 71 Loum ; dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la Commune de LOUM, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de LOUM.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Loum, B.P.71 Loum ; Tel : 673056182/ 2437360, au plus tard le **29/05/2019 à 10 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°06/AONO/COMMUNR-LOUMSG/CIPM/2019 DU 06/05/2019
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BLOC ADMINISTRATIF DE LA SAR/SM DE LOUM, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2% du montant provisionnel soit 200 000 fcfa**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29/05/2019 à 11 HEURES** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de LOUM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis et non complété après un délai de 48h accordé au soumissionnaire;
2. Usage de faux documents ou de documents scannés ;
3. Erreurs de calcul réduisant l'offre financière de cinq pour cent (5%) et plus ;
4. Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
5. Faire partir de la liste des Entreprises interdites de la commande Publique par le Ministère des Marchés Publics.
6. Absence dans l'offre technique et financière de la déclaration de non abandon d'un marché public au cours des trois dernières années
7. Non satisfaction de 75% des critères essentiels

b) Critères essentiels

1. Situation financière ;
2. Expérience ;
3. Personnels
4. Matériels.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Loum, B.P. 71 Loum ; Tel : 673056182.

LOUM le 6 Mai 2019

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

COMMUNE D'AKONOLINGA

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 07/05/2019
POUR LE CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DE LA COMMUNE
D'AKONOLINGA (TRONÇON: EUCALYPTUS - INTERSECTION PETIT MARCHÉ + BRETelles. LONG :
1,500 KM, LARGEUR : 7 M.)(EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le contrôle et surveillance des travaux d'entretien d'une voirie de la commune d'Akonolinga

2. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **Fonds Routier/MINHDU EXERCICE 2019**, financé à hauteur de **15 000 000 (Quinze millions) Francs CFA.**

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Études techniques ou groupement de Bureaux d'Études solidaires, de droit Camerounais figurant sur la liste restreinte élaborée après présélection. Il s'agit de :

N°	B E T	ADRESSES
1	ETS MAE & FILS	BP : Yaoundé ; Tel : 677 74 20 78
2	ETS MAXI-BAT-BTP	BP : Akonolinga ; Tel : 695 18 06 44
3	PRESDECOCAM	BP : 7654 Yaoundé ; Tel : 677 13 36 75
4	ENSERBAT TP	BP : 11366 Yaoundé ; Tel : 699 41 33 49
5	CARDEX CONSULTING SARL	BP : Yaoundé ; Tel : 677 41 06 81

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **Fonds Routier/MINHDU EXERCICE 2019**, financé à hauteur de **15 000 000 (Quinze millions) Francs CFA.**

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à **l'Hôtel de ville d'Akonolinga, Service de la Passation des Marchés, quartier EKAM**, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **25 000 (Vingt-quinze mille) F CFA** payable à la **Recette Municipale d'Akonolinga.**

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à l'**Hôtel de ville d'Akonolinga, Service de la Passation des Marchés, quartier EKAM, au plus tard le jeudi 06 juin 2019 à 11 heures locale**. Les offres devront porter la mention : **«AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/C-AKGA/SG/CDPM/19, DU 07/05/2019, POUR LE CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DE LACOMMUNE D'AKONOLINGA (Tronçon: Eucalyptus - Intersection Petit Marché + Bretelles. Long : 1,500 Km, Largeur : 7 m.)**

(En procédure d'urgence)

Financement : MINHDU/FONDS ROUTIER EXERCICE 2019

À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **Cinq (05) mois** dès la notification de l'ordre de Service de démarrage des prestations.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, d'un montant de **300 000(trois cent mille) FCFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Il sera libéré d'office après la publication des résultats d'attribution des lots pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas et suivant les prescriptions du Règlement Particulier du présent appel d'offres. Elles devront être datées d'au plus trois mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le jeudi 06 juin 2019 à **12 heures** précises dans la Tour de l'Hôtel de ville d'Akonolinga par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Akonolinga**.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou pièce non-conforme aux prescriptions du DAO ;
- b) Offre technique incomplète pour :
 - b1) Non production de l'attestation d'inscription à l'ONIGC du Chef de mission;
 - b2) Absence d'un chef de mission Ingénieur de Génie Civil ayant au minimum BAC+3, dix années d'expérience générale au moins et ayant assuré en tant que Chef de Mission le contrôle d'au moins 2 projets d'entretien de voiries urbaines ;
 - b3) Non justification du contrôle au cours des dix dernières années d'au moins un projet d'entretien de voiries urbaines de montant supérieur ou égal à 200 millions ;
 - b4) Absence d'un contrat de sous-traitance géotechnique pour les BET n'ayant pas de laboratoire géotechnique agréé ou absence de la copie de l'agrément pour les BET qui en disposent ;
 - b6) Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations ;
- c) Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- d) Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans mise en disponibilité ;
- e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- f) Découverte d'un double statut (Entrepreneur et BET) dans les activités du soumissionnaire
- g) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- i) Absence du sous-détail d'un prix quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant les trois critères essentiels ci-après définis :

A. Personnel d'encadrement/(45 points)

B. Moyens techniques et matériels/(25 points)

C. Références du BET/(30 points)

Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les notes obtenues seront supérieures ou égales à 70 points.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille de notation.

12. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée selon la formule de pondération suivante : $Nf = (70 \times Nt + 30 \times Nf) / 100$ sera déclarée attributaire.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un Lot.

13. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale du Développement Urbain et de l'Habitat du Nyong et Mfoumou, aux heures ouvrables.

Pour toute dénonciation de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune d'Akonolinga réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 03/05/2019
RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ET LES TRAVAUX DE
VISITE DECENNALE ET DE MISE EN CONFORMITE DES BACS DE STOCKAGE DANS LES DEPOTS SCDP
DE BESSENGUE A DOUALA, NSAM ET OLEZOA A YAOUNDE, BAFOUSSAM ET
NGAOUNDERE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2019**

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
 G03Q1, G04Q1, G05Q1, G06Q1, G0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de son organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la maîtrise d'œuvre pour la fourniture des matériels et les travaux de visite décennale et de mise en conformité des bacs de stockage dans les dépôts SCDP de Bessengué à Douala, Nsam et Olézoa à Yaoundé, Bafoussam et NGAoundéré suivant le tableau ci-dessous :

N°	Dépôt	N° Bacs	Hauteur(m)	Volume(m ³)	Diamètre(m)	Produit
1	Bessengué	2	12,6	2500	16	JET A-1
2		5	12,49	1405	12	JET A-1
3		10	13,963	4720	22	JET A-1
4		12	12,62	2556	16	JET A-1
5		18	14,29	10222	30	GO
6	Olézoa	2	8	500	9	JET A-1
7		3	8	500	9	JET A-1
8	Nsam	12	12,44	6500	24	SU
9		15	14,51	6500	24	GO
10	Bafoussam	1	14,4	5470	22	SU
11		2	10,8	540	8	GO
12		4	14,4	2900	16	PE
13		5	12,6	1520	12	GO
14	Ngaoundéré	6	14,4	4520	20	GO
15		6	12,6	1420	12	JET A-1

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- La validation des dossiers d'exécution ;
- La supervision des travaux;
- La vérification technique des situations mensuelles des travaux présentés par l'entreprise ;
- L'élaboration d'un rapport mensuel sur l'état d'avancement des travaux avec mise à jour des plannings ;
- La préparation et animation des réunions hebdomadaires de chantier ;
- L'assistance lors de la réception provisoire des travaux ;
- L'élaboration et transmission d'un rapport de fin de chantier.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un montant toutes taxes comprises (TTC) de **dix-neuf millions quatre-vingt mille francs (F CFA 19 080 000)**.

4. Allotissement

Les prestations sont définies en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet ci-dessus visé.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement SCDP de l'exercice 2019 sur les lignes d'imputation budgétaire G03Q1, G04Q1, G05Q1, G06Q1, G07Q1, G04O1, G05O1, G01N1, G02N1, G03N1, G04N1, G05N1, G01L1, G01O2, G02O2,.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP, Tel : 233 40 54 45 / Poste 1248.), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax (237) 233 40 47 96 N° de poste 1248 dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trente mille francs (F CFA 30 000)** payable dans le compte N°335 988 intitulé "Compte Spécial CAS-ARMP" ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **29/05/2019 à 12h00 min**, heure locale à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax(237) 233 40 47 96 N° de poste 1252 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 03/05/2019 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA FOURNITURE DES MATERIELS, DES TRAVAUX DE VISITE DECENNALE ET DE LA MISE EN CONFORMITE DES BACS DE STOCKAGE DANS LES DEPOTS SCDP DE BESSENGUE A DOUALA, NSAM ET OLEZOA A YAOUNDE, BAFOUSSAM ET NGAOUNDERE. »

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **trente (30) jours par réservoir si les réservoirs sont ouverts l'un après l'autre.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois cent quatre-vingt mille francs (F CFA 380 000)**; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **29/05/2019 à 13h00min**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP au siège social de la SCDP. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 70 points/100.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- **Dossier administratif**

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou scanné, fausse déclaration ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet ;
- Présence d'une information financière dans le dossier administratif.

- Offre technique

- Présence d'une information financière dans l'offre technique ;
- Non-obtention de 70 points sur 100 à l'évaluation technique ;

- Offre financière

- Non-conformité du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et/ou du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) au modèle prescrit par le DAO ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

14.2 Critères essentiels

CRITERES	NOTE
Présentation de l'offre	05 Points
Méthodologie et planning d'exécution des prestations	15 Points
Références de l'entreprise	30 Points
Qualification du personnel clé	40 Points
Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché	10 Points
TOTAL	100 Points

Méthode de sélection du prestataire

Le score technique (St) minimum requis est de 0,8 soit 80 points /100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : $Sf = 100 \times (Fm/Fp)$

Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins-disante et Fp le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,8 et F = 0,2.

Le score total est alors de : $ST = 0.8St + 0.2Sf$

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers conformément à l'article 50 al 1(b) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la SCDP au numéro suivant :

Tel (237) 233 40 54 45 Fax (237) 233 40 47 96 N° Poste 1248.

DOUALA le 3 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 03/05/2019 RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS, AUX TRAVAUX DE VISITE DECENNALE ET A LA MISE EN CONFORMITE DES BACS DE STOCKAGE DANS LES DEPOTS SCDP DE BESSENGUE A DOUALA, NSAM ET OLEZOA A YAOUNDE, BAFOUSSAM ET NGAOUNDERE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2019

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
 G06Q1, G07Q1, G04O1, G05O1, G0

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de cet organisme, un appel d'offres national ouvert relatif à la fourniture des matériels, aux Travaux de visite décennale et à la mise en conformité des bacs de stockage dans les dépôts SCDP de Bessengué à douala, Nsam et Olézoa à Yaoundé, Bafoussam et Ngaoundere, suivant le tableau ci-dessous :

N°	Dépôt	Bacs N°	Hauteur(m)	Volume(m ³)	Diamètre(m)	Produit
1	Bessengué	2	12,6	2500	16	JET A-1
2		5	12,49	1405	12	JET A-1
3		10	13,963	4720	22	JET A-1
4		12	12,62	2556	16	JET A-1
5		18	14,29	10222	30	GO
6	Olézoa	2	8	500	9	JET A-1
7		3	8	500	9	JET A-1
8	Nsam	12	12,44	6500	24	SU
9		15	14,51	6500	24	GO
10	Bafoussam	1	14,4	5470	22	SU
11		2	10,8	540	8	GO
12		4	14,4	2900	16	PE
13		5	12,6	1520	12	GO
14		6	14,4	4520	20	GO



15	Ngaoundéré	6	12,6	1420	12	JET A-1
----	------------	---	------	------	----	---------

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches suivantes:

- Les travaux de nettoyage et dégazage intérieur des bacs ;
- L'inspection et Contrôles Non Destructifs (CND) des bacs ;
- La fourniture des matériels de chaudronnerie pour mise en conformité des bacs ;
- Les travaux de chaudronnerie pour mise en conformité des bacs ;
- La fourniture d'un joint d'écran flottant pour un bac.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **deux cent cinquante-un millions trois cent dix-neuf mille trois cent soixante-quinze francs (251 319 375)**, réparti par lot ainsi qu'il suit :

N° LOT	DESIGNATION	Cout prévisionnel TTC (en F CFA)
1	Travaux de nettoyage et dégazage intérieur des bacs JET A-1 n°2, 5, 10, 12 de Bessengué, n°2 et 3 JET A-1 d'Olézoa et n°6 de Ngaoundéré	27 129 375
2	Travaux d'inspection et CND des bacs JET A-1 n°2, 5, 10, 12 de Bessengué, n°2 et 3 d'Olézoa et n°6 de Ngaoundéré	25 042 500
3	Fourniture des matériels de chaudronnerie pour mise en conformité des bacs.	65 587 500
4	Travaux de nettoyage et dégazage intérieur des bacs n° 18 Gasoil de Bessengué, n° 15 Gasoil et n°12 Super de Nsam	14 310 000
5	Travaux d'inspection et CND des bacs n° 18 Gasoil de Bessengué, n° 15 Gasoil et n°12 Super de Nsam	10 732 500
6	Travaux de chaudronnerie pour mise en conformité des bacs n° 15 Gasoil et n°12 Super de Nsam et bac n°6 JET A-1 de Ngaoundéré	16 098 750
7	Travaux de nettoyage et dégazage intérieur des bacs n° 2, 5, 6 Gasoil, n°1 super et n°4 pétrole de Bafoussam	20 868 750
8	Travaux d'inspection et CND des bacs n° 2, 5, 6 Gasoil, n°1 Super et n°4 Pétrole de Bafoussam	26 831 250

9	Travaux de chaudronnerie pour mise en conformité des bacs n° 2, 5, 6 Gasoil, n°1 Super et n°4 Pétrole de Bafoussam	26 831 250
10	Fourniture d'un joint d'écran flottant pour le bac n°1 Super de Bafoussam	17 887 500

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en dix (10) lots ci-après définis :

N° LOT	DESIGNATION
1	Travaux de nettoyage et dégazage intérieur des bacs JET A-1 n°2,5,10 et 12 de Bessengué, n°2 et 3 d'Olézoa et n°6 de Ngaoundéré
2	Travaux d'inspection et CND des bacs JET A-1 n°2,5,10 et 12 de Bessengué, n°2 et 3 d'Olézoa et n°6 de Ngaoundéré
3	Fourniture des matériels de chaudronnerie pour mise en conformité des bacs.
4	Travaux de nettoyage et dégazage intérieur des bacs n° 18 Gasoil de Bessengué, n° 15 Gasoil et n°12 Super de Nsam
5	Travaux d'inspection et CND du bac n° 18 Gasoil de Bessengué, n° 15 Gasoil et n°12 Super de Nsam
6	Travaux de chaudronnerie pour mise en conformité des bacs n° 15 Gasoil et n°12 Super de Nsam et n°6 JET A-1 de Ngaoundéré
7	Travaux de nettoyage et dégazage intérieur des bacs n° 2, 5, 6 Gasoil, n°1 Super et n°4 Pétrole de Bafoussam
8	Travaux d'inspection et CND des bacs n° 2, 5, 6 Gasoil, n°1 Super et n°4 Pétrole de Bafoussam
9	Travaux de chaudronnerie pour mise en conformité des bacs n° 2, 5, 6 Gasoil, n°1 Super et n°4 Pétrole de Bafoussam
10	Fourniture d'un joint d'écran flottant pour le bac n°1 Super de Bafoussam

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais, justifiant des compétences dans les domaines de nettoyage et dégazage pour les lots 1, 4 et 7, de l'inspection et Contrôles Non Destructifs pour les lots 2, 5 et 8, de la chaudronnerie pour les lots 6 et 9, de la fourniture des matériels pour les lots 3 et 10.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2019 sur les lignes G03Q1, G04Q1, G05Q1, G06Q1, G07Q1, G04O1, G05O1, G01N1, G02N1, G03N1, G04N1, G05N1, G01L1, G01O2, G02O2,.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP, Tel : 233 40 54 45 / Poste 1248.), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction générale de la SCDP/Cellule des marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax (237) 233 40 47 96 N° de poste 1248 dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable payable dans le compte N°335 988 intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang, d'un montant de **quatre-vingt mille francs (F CFA 80 000)**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **30/05/2019 à 09h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax(237) 233 40 47 96 N° de poste 1248 avec la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 03/05/2019 RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS, AUX TRAVAUX DE VISITE DECENNALE ET A LA MISE EN CONFORMITE DES BACS DE STOCKAGE DANS LES DEPOTS SCDP DE BESSENGUE A DOUALA, NSAM ET OLEZOA A YAOUNDE, BAFOUSSAM ET NGAOUNDERE. ».

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est le suivant et par lot :

N° LOT	DESIGNATION	DELAJ D'EXECUTION/LIVRAISON
1	Nettoyage et dégazage intérieur de sept (07) bacs	5 jours par réservoir soit trente (35) j
2	Inspection et CND de sept (07) bacs	5 jours par réservoir soit trente (35) j
3	Fourniture de matériels de chaudronnerie des bacs	(90) jours
4	Nettoyage et dégazage intérieur de Trois (03) bacs	7 jours par réservoir soit Vingt et un
5	Inspection et CND de Trois (03) bacs	5 jours par réservoir soit Quinze(15)
6	Travaux de chaudronnerie pour mise en conformité de deux (02) bacs	20 jours par réservoir soit Quarante (
7	Nettoyage et dégazage intérieur de Cinq (05) bacs	7 jours par réservoir soit Trente Cinq
8	Inspection et CND de Cinq (05) bacs	5 jours par réservoir soit Vingt Cinq (
9	Travaux de chaudronnerie pour mise en conformité de Cinq (05) réservoirs	20 jours par réservoir soit Quarante (
10	Fourniture d'un joint d'écran flottant pour le bac n°1 super de Bafoussam	90 jours

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

d'un montant par lot de :

N° LOT	DESIGNATION	Montant de caution de soumission (en F CFA)
1	Travaux de nettoyage et dégazage intérieur des bacs JET A-1 n°2, 5, 10, 12 de Bessengué, n°2 et 3 d'Olézoa et n°6 de Ngaoundéré	542 587.5
2	Travaux d'inspection et CND des bacs JET A-1 n°2, 5, 10, 12 de Bessengué, n°2 et 3 d'Olézoa et n°6 de Ngaoundéré	500 850
3	Fourniture des matériels de chaudronnerie pour mise en conformité des bacs.	1 311 750
4	Travaux de nettoyage et dégazage intérieur des bacs n° 18 Gasoil de Bessengué, n° 15 Gasoil et 12 Super de Nsam	286 200
5	Travaux d'inspection et CND des bacs n° 18 Gasoil de Bessengué, n° 15 Gasoil et n°12 Super de Nsam	214 650
6	Travaux de chaudronnerie pour mise en conformité des bacs n° 15 Gasoil et n°12 Super de Nsam , n°6 JET A-1 de Ngaoundéré	321 975
7	Travaux de nettoyage et dégazage intérieur des bacs n° 2, 5, 6 Gasoil, n°1 Super et n°4 Pétrole de Bafoussam	417 375
8	Travaux d'inspection et CND des bacs n° 2, 5, 6 Gasoil, n°1 Super et N°4 pétrole de Bafoussam	536 625
9	Travaux de chaudronnerie pour mise en conformité des bacs n° 2, 5, 6 Gasoil, n°1 Super et n°4 Pétrole de Bafoussam	536 625
10	Fourniture d'un joint d'écran flottant pour le bac n°1 Super de Bafoussam	357 750

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre. Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une
JDM n° 1799 du 6 Mai 2019



hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Les organes de presse retenus par le maître d'ouvrage en vue de la publication du présent Appel d'Offres sont : le JDM paraissant dans toute autre publication habilitée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **30/05/2019** à **10h00min**, heure locale par la Commission Intermarchés de la SCDP à la salle de conférence de la SCDP (au 2ème étage immeuble siège) /Club House de la SCDP. Les soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. L'absence de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou scanné, fausse déclaration ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet ;
- Présentation d'un agrément délivré par l'administration compétente dans les domaines concernés pour tous les lots à l'exclusion des autres.

- Offre technique

- Non-obtention de **80 %** à l'évaluation technique, soit quatre (04) critères validés sur cinq (05).

- Offre financière

- Non-conformité du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et/ou du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) au modèle prescrit par l'administration ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire et se fera sur la base des critères suivant :

1. A. LOTS 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8 et 9.

- Références de l'Entreprise oui/non
- Moyen matériels oui/non
- Moyen humains oui/non
- Méthodologie et planning d'exécution des travaux oui/non
- Preuve de la capacité financière oui/non

Soit un total de 5 critères

1. B. LOTS 3 et 10.

- Référence de l'entreprise oui/non
- Documentation justifiant l'origine

et la qualité du matériel oui/non

- Délai de livraison des matériels oui/non
- Preuve de la capacité financière oui/non

Soit un total de 4 critères

15. Attribution

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(b) du Décret N°2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise de

17. Renseignements Complémentaires

Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'ingénieur de l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par chaque responsable de site.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés ; Téléphone (237) poste 1248.

D

Le D

MOAMPEA MBIO NEE MA

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/DG/CI/CIPM-SCDP/2019 DU 03/05/2019
RELATIF A LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UNE INFRASTRUCTURE SAN ET
VIRTUALISATION DES SERVEURS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2019**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
I02G1.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à **la fourniture et l'implémentation d'une infrastructure SAN et virtualisation des serveurs.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches telles que spécifiées dans le CCTP du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est d'un montant toutes taxes comprises (TTC) de **deux cent quarante-trois millions huit cent trente-six mille deux cent deux francs (FCFA 243 836 202).**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet susvisé.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP pour le compte de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire **I02G1.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP, Tel : (+237) 233 40 54 45 / Poste 1248), dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des marchés sise au-dessus du Club House. B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 / Fax (+237) 233 40 47 96 / N° de poste 1248, dès publication du présent Avis contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (F CFA 150 000)** payable dans le compte **N°335 988** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **30/05/2019 à 14h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Fax (+237) 233 40 47 96, N° de poste 1248 avec la mention :

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/DG/CI/CIPM-SCDP/2019 DU 03/05/2019 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UNE INFRASTRUCTURE SAN ET VIRTUALISATION DES SERVEURS. ».

« À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, d'un montant de **quatre millions huit cent mille francs (F CFA 4 800 000)** et **valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Les organes de presse retenus par le maître d'ouvrage en vue de la publication du présent Appel d'Offres sont : le JDM paraissant à l'ARMP et/ou toute autre publication habilitée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **30/05/2019 à 15h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des marchés de la SCDP à l'immeuble siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Le non-respect de 80% des critères essentiels ;
- Absence d'un bordereau des prix unitaires conforme à celui du présent DAO ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence de l'attestation de visite du Datacenter actuel de la SCDP, signée sur l'honneur par le soumissionnaire.

14.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

- | | |
|--|---------|
| ● Références de l'Entreprise | Oui/Non |
| ● Organisation / Méthodologie | Oui/Non |
| ● Moyens humains | Oui/Non |
| ● Planning d'exécution des prestations | Oui/Non |
| ● Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché | Oui/Non |
| ● Respect des spécifications techniques de la fourniture et des prestations (CCTP) | Oui/Non |
| ● Présentation d'un agrément du constructeur pour les équipements et un agrément éditeur pour les logiciels. | Oui/Non |

15. Attribution

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés ; Téléphone (237) 233 40 54 45 / N° de poste 1248.

Visite de site

Une visite du site (Datacenter de la SCDP) est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'ingénieur du marché, celle-ci fera l'objet d'une déclaration sur l'honneur, signée par le soumissionnaire.

DOUALA le 3 Mai 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO KANI

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°004/DDC/C.MOULVOUDAYE/CDPM/2019 DU 12/04/2019. RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ À BÉTAIL À MOULVOUDAYE, DANS LA COMMUNE DE MOULVOUDAYE FINANCEMENT : FED

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ À BÉTAIL À MOULVOUDAYE, DANS LA COMMUNE DE MOULVOUDAYE

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant ; Bâtiment tous secteurs La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte a toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PNDP/FED

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif destravaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de MOULVOUDAYE Autorité Contractante, pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitementauprès du Secrétariat de Commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de MOULVOUDAYE à partir du **12/04/2019** pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et **six** copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de MOULVOUDAYE Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de MOULVOUDAYE sis à la Préfecture.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°004/DDC/C.MOULVOUDAYE/CDPM/2019 du 12/04/2019 RELATIF AUX Construction d'un hangar au marché à bétail à Moulvoudaye, dans la Commune de Moulvoudaye, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"».**

10. Délai de Livraison

Quatre-vingt-dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Date et heure limite de dépôt des offres Lesoffres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres : **Le 07/05/2019 à 10 heures**

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de MOULVOUDAYE en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation., Date et heure d'ouverture des plis : **Le 07/05/2019 à 11 heures.** Lieu d'ouverture des plis : **Salle de réunion de la Préfecture du Mayo-KANI**

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Conditions de dépôt des offres. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par lesecrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

MAROUA le 12 Avril 2019

Le MAIRE

KAIMO

COMMUNE DE DZIGUILAO

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°06/DDC/AC/C-DLAO/CIPM/2019 DU 15/04/2019.
RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP AU CSI DE MBRODONG ET D'UN FORAGE À PMH A
WAIGA MAPORE, DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO. FINANCEMENT : FED**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

**CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP AU CSI DE MBRODONG ET D'UN FORAGE À PMH A WAIGA MAPORE,
DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO**

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **hydraulique**. La participation à cet appel d'offres est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualification administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PNDP/FED

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Autorité Contractante, pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée a exécuté lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré gratuitement auprès du Secrétariatde Commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de DZIGUILAO à partir du **15/04/2019** pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et **six** copies des offres dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de DZIGUILAO Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune DZIGUILAO sis à Commune de Dziguilao.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°06/DDC/AC/C-DLAO/CIPM/2019 du 15/04/2019. RELATIF AUX Construction d'un mini AEP au CSI de Mbraodong et d'un forage à PMH à Waiga Mapore, dans la Commune de DZIGUILAO, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME NORD. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Delai de Livraison

Quatre vingt dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres : **Le 09/05/2019, à 10 heures**

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de DZIGUILAO en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis : **Le 09/05/2019, à 11 heures**. Lieu d'ouverture des plis : **Commune de Dziguilao**

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

L'offre ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise

MAROUA le 15 Avril 2019

Le MAIRE

SOUWESSAM DENIS

COMMUNE DE DZIGUILAO

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°07/DDC/C-DLAO/CIPM/2019. RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE À PMH À L'EP LOBOKRI ET A DAHOUNGA GHOLONGUINI, DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO. FINANCEMENT : IDA III

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de construction d'un forage à pmh à l'EP LOBOKRI ET A DAHOUNGA GHOLONGUINI, DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de Lande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **hydraulique**. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualification administrative, technique et financière telles que defmies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PNDP/IDA III

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de DZIGUILAO Autorité Contractante, pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré gratuitement auprès du Secrétariat de Commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de DZIGUILAO à partir du **15/04/2019** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et **six** copies des offres dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de DZIGUILAO Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune DZIGUILAO sis à Commune de Dziguilao

L'enveloppe cachetée portera la mention :

«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°07/DDC/C.DZIGUILAO/CIPM/2019 du 15/04/2019 RELATIF AUX TRAVAUX D'UN FORAGE A PMH à l'EP lobokri et à Dahounga gholonguini, dans la Commune de Dziguilao, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME NORD. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"».

10. Delai de Livraison

Quatre vingt dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres : **Le 09/05/2019, à 10 heures**

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de DZIGUILAO en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de demande de cotation. Date et heure d'ouverture des plis : **Le 09/05/2019, à 11 heures.** Lieu d'ouverture des plis : **SALLE DES ACTES DE LA COMMUNE DE DZIGUILAO**

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

L'offre ainsi que tous les documents qui la composent doit être rédigée en langue française ou anglaise. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

MAROUA le 15 Avril 2019

Le MAIRE

SOUWESSAM DENIS

COMMUNE DE GAROUA 2E

AVIS DE DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERT N°07/ DC/CAG-II/ST/ CDPM-BE / 2019 DU 29 /04/ 2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE BOISEMENT DU BASSIN VERSANT DE LABÉNOUÉ COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ÈME, DEPARTEMENT DE LABENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 28 361 01 641536 2209 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2019, le Maire le la Commune d'Arrondissement de Garoua II lance en procédure d'urgence une Demande De Cotation Nationale Ouvert relative aux travaux de boisement du Bassin Versant de la Bénoué, dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 2, Département de la Bénoue, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif Estimatif, notamment :

- 2.1 Achat ou collecte des semences et des sachets ;
 - 2.2 Fabrication du compost et remplissage des pots ;
 - 2.3 Semis et arrosage ;
 - 2.4 Arrosage, binage, désherbage ;
 - 2.5 Traitement phytosanitaire.
 - 3.1 Prospection et choix des sites à reboiser ;
 - 3.2 Préparation et tenue de la formation sur les techniques de mise en terre des plants ;
 - 3.3 Délimitation des sites de reboisement, nettoyage, piquage, trouaison ;
 - 3.4 Mise en terre des plants dans les sites retenus ;
 - 3.5 Protection des arbres et élagage éventuel des plantations, entretien phytosanitaire.
 - 4.1 Organisation des séances de sensibilisation sur l'esprit de gestion durable de ressources naturelles dans les établissements primaires et secondaires ;
 - 4.2 Organisation des séances de sensibilisation des personnes utilisatrices des ressources ;
 - 4.3 Organisations des séances de sensibilisation et de formation des ménages à la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés ;
- Suivi-Evaluation des activités du projet.

3. Cout Prévisionnel

le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Neuf Million (9 000 000) Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un (01) lot.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine de l'Environnement et de la Protection de la Nature et de Développement Durable

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEPDED de l'exercice 2019.

Autorisation de dépense N°; 1004579 Imputation Budgétaire N° ; 53 28 361 01 641536 2209 821

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2EME dès Publication

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2EME DES PUBLICATION du present AVIS d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de Vmgt Mille (20 000) francs CFA, payable a la recette municipale de Garoua

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme teUes, devra par venir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2EME au plus tard le 29 /04/ 2019 a 10 heures p
AVIS DE DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERT N° 07/DCO/CAG-II/ ST/CDPM-BE/ 2019 DU 29/04/ 2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE BOISEMENT DU BASSIN VERSANT DE LA BÉNOUÉ :COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ème, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission dun montant de 2°° du montant prévisionnel soit Cent Quatre vingt MiUe (180 000) Francs CFA et étabUe par une banque de premier ordre ou

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces admimstratives, une caution de soumission établie par un organisme financier ,agréé par le Ministère chaigé des finances et dont la Uste figure dans la pièce 12 du DCO. d'un montant

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 21/05/ 2019 à 11 heures dans la salle de conférence de la préfecture de Garoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance dudit dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence de caution de soumission
- Non-conformité des pièces du dossier administratif dans 48 heures;
- Offre financière incomplète ou non conforme
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%)
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre
- Absence d'un sous-détail des prix
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qui ne figure pas sur la Liste des entreprises suspendues.

14.2. Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 46 critères essentiels jointe au DCO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
 - L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
 - La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
 - Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 12 critères;
 - Situation financière supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (3 000 000 FCFA), références de l'entreprise, Chiffre d'affaire annuel de l'Entreprise et Bilan certifié de l'année précédente sur 7 critères;
- Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme Tel. 222 273 278/222 273 289.

GAROUA le 29 Avril 2019

Le MAIRE

BARKINDO Ibrahima

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C-NG /CIPM /2019 DU 19 AVRIL 2019 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE REBOISEMENT DU BASSIN VERSANT DE LA BENOUE PAR LA PLANTATION DE CINQ MILLE (5000) ARBRES À KAREWA DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE,RÉGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 28 361 01 641517 2209 821.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget de reexercice 2019, le Maire de la Commune de Ngong, autorité contractante, lance pour le compte de la Commune de Ngong, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relatif à la poursuite des travaux de reboisement du bassin versant de la Bénoué par la plantation de cinq mille (5000) arbres à Karewa dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Avis de consultation, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif. Ces prestations sont décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) tel qu'il suit :

- Travaux préliminaires ;
- Achat et transport des plants pour regarnie ;
- Désherbage du site et mise en terre;
- Suivi et entretien du site ;
- Fourniture du matériel

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de dix millions (10 000 000) F CFA

4. Allotissement

UN SEUL LOT

5. Participation et origine

Le présent Avis de Consultation est ouvert aux Entreprises et aux Groupements d'Initiatives Communes (GIC) qui font dans le domaine des forêts et de la faune de droit Camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis de Consultation.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, exercice 2019, Autorisation d'engagement : IU04556, Imputation : 53 28 361 01 641517 2209 821

7. Consultation du Dossier

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, exercice 2019, Autorisation d'engagement : IU04556, Imputation : 53 28 361 01 641517 2209 821.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quinze mille francs (15 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Ngong

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong au plus tard le 13 mai 2019 à 12 heures, et devra porter la mention: AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CNG/CIPM /2019 DU 19 AVRIL 2019 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE REBOISEMENT DU BASSIN VERSANT DE LA BENOUE PAR LA PLANTATION DE CINQ MILLE (5000) ARBRES À KAREWA DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la l'exécution des travaux objet de la présente Demande de Cotation est de deux (02) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 8 de la DO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 8 du Dossier de Demande de Cotation, d'un montant de deux cent mille (200 000) Francs CFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 13 mai 2019 à 13 heures 00 minutes par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngong.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

13.1. Principaux critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures.

13.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis de 70% (soit 28 OUI sur 40 possibles) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément aux dispositions de la Lettre circulaire

N°005/L/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 du Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics instituant cette pièce comme critère éliminatoire.

13.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires, absence du sous-détail des prix) ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

13.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie jointe à la DC et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre ;
 - L'expérience du personnel de l'entreprise ;
 - La disponibilité du matériel et des équipements essentiels;
 - Proposition technique et planning d'exécution des travaux;
 - Situation financière supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel soit 3 500 000 F CFA, références de l'entreprise et Chiffre d'affaire annuel et le Dossier Statistique et Fiscal de l'Exercice précédent de l'Entreprise;
- Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 28 OUI sur 40 possibles) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs Offres financières analysées.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Ngong ou aux numéros de téléphones 695 221218 / 69619 83 87.

NGONG le 19 Avril 2019

Le ADJOINT AU MAIRE

KATCHALLA Justin

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/PU/DC/MINEPIA/CDPM/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT D'UN FORAGE INDUSTRIEL ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ ÉLECTRIQUE FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
22 10 12.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de performance de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime (CDPM) qui concourt à la réalisation des objectifs du programme ministériel 408 intitulé Développement des Productions Halieutiques, le Secrétaire Exécutif de la CDPM, Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation en procédure d'urgence, pour l'aménagement d'un forage industriel à Douala (Bwadibo/Bonabéri).

2. Consistance des prestations

Les spécifications des travaux à réaliser dans le cadre de la présente prestation concernent les travaux d'aménagement d'un forage industriel équipé d'une pompe à motricité électrique à Douala (Bwadibo/Bonabéri).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix- millions (10 000 000) Francs CFA**

4. Participation et origine

La présente Demande de Cotation s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour l'aménagement d'un forage industriel.

5. Financement

Le financement est assuré par le Budget de la CDPM, Exercice 2019, imputation budgétaire n° 22 10 12.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **FCFA 15 000 (quinze mille)** au COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIAL ARMP N° 335 988 BICEC Agence de Douala – Bonanjo, représentant les frais d'acquisition du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais conformément aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@gmail.com, au plus tard le **28 mai 2019 à 14 heures**. Elle devra porter la mention suivante:

**DEMANDE DE COTATION NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2019 DU 02/05/2019 RELATIF A L'AMENAGEMENT D'UN FORAGE
INDUSTRIEL EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE ELECTRIQUE
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **quatre-vingt-dix jours (90) jours**.

Le lieu de livraison est à Douala (Bonabéri-Bwadibo)

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'Demande de Cotation, d'un montant égal à **deux cent mille (200 000) Francs CFA**.

Cette caution sera valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite du dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes, valables et datant de moins de trois (03) mois.

11. Ouverture des Plis

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **quatre-vingt-dix jours (90) jours**.

Le lieu de livraison est à Douala (Bonabéri-Bwadibo)

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
- non-respect de la matière et de la capacité des caisses ;
- non-respect d'au moins huit (08) critères essentiels sur dix (10).

11. 2 –Critères essentiels

L'évaluation des critères essentiels sera binaire et basée sur les critères suivants :

- la présentation générale de l'offre ;
- l'accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- les références générales de l'entreprise ;
- les références de l'entreprise dans le domaine spécifique ;
- la liste du personnel de l'entreprise responsable des travaux ;
- attestation de visite de site ;
- la proposition technique conforme aux descriptions du DAO ;
- le chronogramme et délai de livraison ;
- Les preuves d'acceptation des clauses du marché (le CCAP et le CCTP paraphés et signés) ;
- Déclaration sur l'honneur attestant que l'Entreprise n'a pas abandonné les marchés dans les trois (03) dernières années.

N.B : Toute offre technique n'ayant pas obtenu au moins 71% d'avis favorables (oui) sera éliminée.

13. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Demande de Cotation et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation de la Lettre Commande.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi /Douala, Téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel: caissepechemaritime@gmail.com;

DOUALA le 2 Mai 2019

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE Salvador

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE L'AUDIT DU PROCESSUS DE DÉCAISSEMENT AU FONDS ROUTIER AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES (2016-2018).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Établissement Public Administratif de type particulier placé sous la tutelle financière du Ministre Chargé des Finances et sous la tutelle technique du Ministre chargé des routes, le Fonds Routier est un mécanisme pérenne de financement des programmes d'entretien, de réhabilitation et d'aménagement des routes. Dans le souci de promouvoir et de consolider une croissance économique durable, le Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement, a institué le Fonds Routier par la loi 96/07 du 08 avril 1996 portant protection du patrimoine routier national puis il a été reformé par la loi n° 2004/021 du 22 juillet 2004, qui a élargi ses missions. Le Fonds Routier exerce son activité au moyen de deux guichets distincts et indépendants : le guichet « Entretien » et le guichet « Investissement ».

Son organisation et son fonctionnement sont définis par le décret 2005/239 du 24 juin 2005 modifié et complété par le décret 2012/173 du 29 mars 2012.

Le Fonds assure le financement, d'une part, des programmes de protection du patrimoine routier national, ceux de prévention et de sécurité routières, d'entretien du réseau routier et, d'autre part, des opérations de réhabilitation et d'aménagement des routes. De manière spécifique, la mise en place du Fonds Routier poursuit trois buts essentiels :

- mobiliser le financement;
- sécuriser les ressources affectées à l'entretien routier;
- assurer le paiement des prestations à l'entreprise.

S'agissant des paiements des prestations à l'entreprise, le Fonds Routier, dans le but d'optimiser davantage le processus de décaissement, s'est doté d'un Système d'Information Intégré (SII) TOMPORTAIL qui regroupe actuellement TOMPRO (gestion comptable et financière), TOMFR (gestion des projets) et TOMPAIE (gestion de la paie).

Cet outil informatique permettait jusqu'alors de sécuriser le processus de décaissement du visa du contrat de l'Administrateur du Fonds Routier jusqu'à la génération des ordres de virements destinés au paiement des décomptes issus des susdits contrats.

Au cours des exercices 2017 et 2018 l'environnement réglementaire du Fonds Routier ainsi que son cadre informatique ont connu une évolution significative avec de nouveaux textes réglementaires.

Concernant son environnement informatique, il a connu un changement significatif avec l'entrée en service de l'application GENDATA qui permet un traitement automatisé des paiements par la BEAC. Cependant, elle n'est pas interconnectée avec l'application TOMPRO utilisée par le Fonds Routier. Cette situation a accrue la criticité des risques liés au processus de décaissements.

Par ailleurs, depuis 2018, le compte 42xxx du guichet « entretien » ouvert auprès du Trésor a été gelé dans le cadre des actions d'assainissement des finances publiques et de consolidation de la dette intérieure de l'État initiées par les pouvoirs publics.

En outre, depuis la fin de l'année 2017, le Fonds Routier est contraint de régler des redressements fiscaux de taxes sur les marchés payés pour le compte des ordonnateurs, contrairement aux dispositions des contrats et marchés visés par l'Administrateur du Fonds Routier.

Enfin, le Fonds Routier a connu un accroissement des risques juridiques liés aux procédures de recouvrement et des voies d'exécution sur les paiements des prestataires à la lumière du Code des marchés publics et du droit commercial OHADA.

Fort de ce qui précède, il est question pour le Fonds Routier de susciter un cadre de réflexion visant à améliorer le contrôle interne tout au long du processus de décaissement et de garantir une assurance raisonnable sur la maîtrise entière du processus.

La présente consultation vise à recruter un Consultant chargé de conduire un audit du processus de décaissement au cours des trois (03) derniers exercices (2016-2018).

2. Consistance des prestations

La mission a pour objectifs :

- d'examiner en détail le processus de décaissement du Fonds Routier en identifiant l'exhaustivité des zones à risque notamment juridiques, comptables et informatiques qui ont pris naissance au cours des deux dernières années ;
- de revoir le système de contrôle interne du processus de décaissement ;
- d'évaluer la robustesse du Système d'information en matière de reporting comptable et financier et de reddition des comptes conformément aux dispositions du décret organique du Fonds Routier et des directives OHADA ;
- d'évaluer l'organisation des ressources humaines interagissant dans le processus de décaissement ;
- d'évaluer le système comptable enregistrant les opérations de décaissement aussi bien sur le plan de la comptabilité générale que des comptabilités budgétaire et analytique ;
- d'analyser le système d'archivage des documents relatif aux décaissements ;
- de proposer des recommandations pertinentes et aptes à renforcer l'efficacité, l'efficience et la sécurisation du processus de décaissement.

I. DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission est estimée à six (06) mois.

II. BUDGET PREVISIONNEL DE LA MISSION

Le budget prévisionnel de la mission est de quarante (40) millions de Francs CFA.

III. PROCÉDURE DE SÉLECTION

Le consultant sera sélectionné suivant les procédures usuelles contenues dans le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant codes des marchés publics relativement aux prestations intellectuelles.

3. Financement

Le financement de la mission sera assuré par le budget de fonctionnement du Fonds Routier – Exercice 2019 - Guichet Entretien.

4. Remises des offres

Les plis contenant la manifestation d'intérêt et portant la mention : « *Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant chargé de l'audit du processus de décaissement du Fonds Routier au cours des trois dernières années (2016-2018).* » devront être **déposés au plus tard à 12H00, quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de publication de l'appel à manifestation d'intérêt**, à l'adresse suivante :

FONDS ROUTIER:

Immeuble SNI 12^{ème} étage – porte 12-21 – COURRIER
BP 6221 Yaoundé – CAMEROUN
Tél. : (237) 222 22 47 52 Fax: (237) 222 22 47 89

5. Composition du dossier

Les Consultants intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la réalisation de la mission, en produisant une offre comprenant les pièces suivantes:

- Les CV des experts conformément au modèle joint en annexe A à retirer au Fonds Routier ou à télécharger sur le site internet du Fonds Routier à l'adresse : www.fondsroutiercameroun.org;
- Les références du Consultant conformément au modèle joint en annexe B à retirer au Fonds Routier ou à télécharger sur le site internet du Fonds Routier à l'adresse : www.fondsroutiercameroun.org. Les références devront être accompagnées de copies de contrats et de procès-verbaux de réception ;
- Chiffre d'affaire cumulé des trois (03) dernières années.

Les pièces administratives du Consultant seront exigées lors de la consultation restreinte.

6. Critères d'évaluation

La pré-qualification se fera sur la base des critères ci-après :

A- Qualifications des experts 55 points



La mission sera réalisée par une équipe de consultants ayant les profils ci-après :

- a) **Chef de mission, Expert-Comptable Diplômé**, inscrit à l'Ordre des Experts Comptables et agréé CEMAC, représentant le cabinet d'audit avec un minimum d'expérience professionnelle de dix (10) années, ayant dirigé en qualité de Chef de mission au moins deux (02) missions de consistance et d'importance similaires. Sur 15 points
- b) **Contrôleur interne, Auditeur interne ou responsable du management des risques** de niveau minimum Bac +3 avec un minimum de cinq (5) années d'expérience professionnelle ayant durant ces trois(3) dernières années, participé en qualité de Senior, à au moins deux (02) missions de consistance et d'importance similaires. Détenir une Certification en audit interne ou en audit des systèmes d'information serait un atout. Sur 10 points
- c) **Ingénieur informaticien** de niveau minimum Bac +3, ayant des connaissances avérées en systèmes d'information et réseaux, trois (03) années d'expériences professionnelles et ayant participé, en cette qualité, à au moins deux (02) missions de consistance et d'importance similaires. Avoir une certification en système d'information serait un atout. Sur 10 points
- d) **Juriste en droit des affaires** de niveau Bac +4 au minimum et ayant une expérience avérée dans les procédures de recouvrement et de voies d'exécution en droit comptable et commercial OHADA, avoir cinq (05) années d'expériences professionnelles et ayant participé, en cette qualité, à au moins deux (02) missions de consistance et d'importance similaires. Sur 10 points
- e) **Juriste fiscaliste** de niveau Bac +4 au minimum et ayant une expérience avérée en droit fiscal camerounais et au régime fiscal des marchés publics du Cameroun. Avoir cinq (05) années d'expériences professionnelles et ayant participé, en cette qualité, à au moins deux (02) missions de consistance et d'importance similaires. Sur 10 points

B – Présentation du dossier : 5 points

- Présentation : 02 points
- Lisibilité des documents présentés : 01 point
- Respect des formulaires (CV, etc.) : 01 point
- Exhaustivités des contacts pour la vérification des références : 01point

IV-2 Notoriété du Consultant : Sur 45 points

IV-2-1 Expérience du consultant Sur 35 points

- a) Pour le cabinet, avoir réalisé au moins cinq (05) missions d'audit des processus de décaissement en identifiant les zones à risque juridique, comptable et informatique. Chacune de ces missions ayant une durée de deux (2) mois au moins. Sur 10 points
- b) Pour le cabinet, avoir réalisé au moins cinq (05) missions dans l'évaluation de systèmes d'information en matière de reporting comptable, financier et de reddition des comptes conformément aux directives OHADA . Chacune de ces missions ayant une durée de deux (2) mois au moins. Sur 05 points
- c) Pour le cabinet, avoir réalisé au moins cinq (05) missions dans l'audit de systèmes de contrôle interne des processus de décaissement. Chacune de ces missions ayant une durée de deux (2) mois au moins. Sur 05points

d) Pour le cabinet, avoir réalisé au moins cinq (05) missions dans

l'évaluation de systèmes comptable enregistrant les opérations de décaissement aussi bien sur le plan de la comptabilité générale que des comptabilités budgétaire et analytique. Chacune de ces missions ayant une durée de deux (2) mois au moins. Sur 05points

e) Pour le cabinet, avoir réalisé au moins cinq (05) missions dans

l'évaluation de l'organisation des ressources humaines interagissant dans le processus de décaissement. Chacune de ces missions ayant une durée de deux (2) mois au moins. Sur 05 points

f) Pour le cabinet, avoir réalisé au moins cinq (05) missions dans

l'évaluation du dispositif d'archivage des justificatifs de décaissement. Chacune de ces missions ayant une durée de deux (2) mois au moins. Sur 05 points

NB. Les références du consultant doivent être accompagnées de justificatifs

IV-2-2 Capacité financière Sur 10 points

Le cabinet devra indiquer son chiffre d'affaires cumulé des trois derniers exercices. Le cabinet ayant indiqué le chiffre d'affaires le plus élevé obtient 10 points. Les notes des autres cabinets seront calculées au prorata.

Seuls les Consultants ayant réalisé un score d'au moins 70/100 seront pré qualifiés.

L'avis d'appels d'offres restreint sera lancé à la suite de cet appel à manifestation d'intérêt.

7. Evaluation et publication des resultats

VIII - CRITÈRES DE NOTATION : SUR 100 POINTS

IV-1	Qualification des Experts	55 points
IV-2	Notoriété du consultant	45 points
	Total	100 points

YAOUNDE le 12 Avril 2019

Le ADMINISTRATEUR

ATANGA BIKOE Jean claude

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL POUR L'ARCHIVAGE PHYSQUE ET NUMÉRIQUE AU FONDS ROUTIER

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Etablissement Public Administratif de type particulier placé sous la tutelle financière du Ministre Chargé des Finances et sous la tutelle technique du Ministre chargé des routes, le Fonds Routier est un mécanisme pérenne de financement des programmes d'entretien, de réhabilitation et d'aménagement des routes. Il a été institué par la loi 96/07 du 08 avril 1996 portant protection du patrimoine routier national puis reformé par la loi n° 2004/021 du 22 juillet 2004, qui a élargi ses missions. Le Fonds Routier exerce son activité au moyen de deux guichets distincts et indépendants : le guichet « Entretien » et le guichet « Investissement ».

L'organisation et le fonctionnement du Fonds Routier sont définis par le décret 2005/239 du 24 juin 2005 modifié et complété par le décret 2012/173 du 29 mars 2012. Le Fonds assure le financement, d'une part, des programmes de protection du patrimoine routier national, ceux de prévention et de sécurité routières, d'entretien du réseau routier et, d'autre part, des opérations de réhabilitation et d'aménagement des routes.

De manière spécifique, la mise en place du Fonds Routier poursuit trois objectifs essentiels :

- mobiliser le financement ;
- sécuriser les ressources affectées à l'entretien routier;
- assurer le paiement des prestations à l'entreprise.

Le métier du Fonds repose sur son système d'information et dans le but de l'optimiser, le Fonds a commencé depuis 2008 un processus d'archivage physique et numérique de son fond documentaire. Ainsi, dans la perspective de l'archivage physique du fond documentaire 2014 - 2017 et numérique de celui de 2012-2013, le Fonds Routier prévoit dans son budget de fonctionnement 2019 de bénéficier de l'expertise d'un Cabinet aux capacités humaines, techniques et matérielles avérées en vue de la réalisation de cette mission d'envergure.

2. Consistance des prestations

L'objectif de la mission est de poursuivre le processus d'archivage physique et numérique en capitalisant sur les acquis. Le Consultant devra pour la réalisation de sa mission, s'appuyer sur :

- le cadre de classement existant au Fonds Routier,
- les applications de gestion électronique de document (GED) et système d'archivage électronique (SAE) existantes au Fonds Routier.

III – BUDGET PREVISIONNEL DE LA MISSION

Le budget prévisionnel de la mission est de trente millions (30 000 000) de FCFA toutes taxes comprises.

IV - DÉLAI D'EXECUTION DE LA MISSION

Un délai de cent quatre-vingt (180) jours calendaires est fixé pour la réalisation de cette mission.

3. Financement

Le financement de la mission sera assuré par le budget de fonctionnement du Fonds Routier- Exercice 2019 Guichet entretien. Imputation : 9BS612AC05 / O3PKA32101/61205 site 3.

4. Remises des offres

Les plis contenant la manifestation d'intérêt et portant la mention : «Manifestation d'intérêt pour l'archivage physique et numérique au Fonds Routier» doivent être déposés au plus tard quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de publication du présent Appel à Manifestation d'Intérêt dans le journal des marchés de l'ARMP, à l'adresse suivante :

Fonds Routier: Immeuble SNI 12^{ème} étage – porte 12-21 – COURRIER
BP 6221 Yaoundé – CAMEROUN
Tél. : (00237) 222 224 752

5. Composition du dossier

Les Consultants intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la réalisation de la mission, en produisant une offre comprenant les pièces suivantes:

- Les CV des experts conformément au modèle joint en annexe A à retirer au Fonds Routier ou à télécharger sur le site internet du Fonds Routier à l'adresse : www.fondsroutiercameroun.org.
- Les références du Consultant conformément au modèle joint en annexe B à retirer au Fonds Routier ou à télécharger sur le site internet du Fonds Routier à l'adresse : www.fondsroutiercameroun.org. Les références devront être accompagnées de copies de contrats et de procès-verbaux de réception ;
- Chiffre d'affaire cumulé des trois (03) dernières années.

Les pièces administratives du Consultant seront exigées lors de la consultation restreinte.

6. Critères d'évaluation

La pré-qualification se fera sur la base des critères suivants :

V-1 Qualification des experts: Sur 40 points

V-1.1 Les Experts :

Pour cette mission, le Cabinet devra :

- | | |
|---|---------------|
| a) Produire le CV d'un Chef de mission, Archiviste, de niveau BAC + 5 minimum. Ce dernier devra avoir: quinze (15) ans d'expérience générale, une solide expérience en archivage physique (2 projets minimum), de bonnes références dans l'archivage électronique (2 projets minimum), avoir dirigé au moins deux (2) missions de consistance et d'importance similaires. | Sur 15 points |
| b) Produire le CV d'un Ingénieur informaticien, de niveau BAC + 4 minimum, avec au moins dix (10) années d'expérience générale, avoir une solide expérience dans l'archivage électronique (2 projets minimum) et ayant participé en cette qualité à au moins deux (2) missions de consistance et d'importance similaires. | Sur 10 points |
| c) Produire les CV de cinq (05) techniciens/opérateurs de saisie, de niveau BAC +3 minimum, avec au moins quatre (04) années d'expérience générale dans la numérisation des données, avoir au moins deux (2) références dans l'indexation des données et ayant participé en cette qualité à au moins deux (2) missions de consistance et d'importance similaires. | Sur 15 points |

V-2 Notoriété du Consultant : Sur 60 points

V-2-1 Expérience du consultant Sur 50 points

- | | |
|---|---------------|
| a) Pour le cabinet, avoir réalisé des missions d'archivage physique et/ou électronique chacune de ces missions ayant une durée de deux (2) mois au moins. | Sur 25 points |
| b) Pour le cabinet, avoir réalisé des missions dans le traitement de données de masse. Chacune de ces missions ayant une durée de deux (2) mois au moins. | Sur 25 points |

V-2-2 Capacité financière Sur 10 points

Le cabinet devra indiquer son chiffre d'affaires cumulé certifié des trois (03) derniers exercices. Le cabinet qui aura le chiffre d'affaires le plus élevé obtiendra dix (10) points. Les notes des autres cabinets seront calculées au prorata. Seuls les Consultants ayant réalisé un score d'au moins 70/100 seront pré qualifiés. L'avis d'appels d'offres restreint sera lancé à la suite de cet appel à manifestation d'intérêt.

7. Renseignements Complémentaires



Qualification des Experts	40 points
Notoriété du consultant	60 points
Total	100 points

NB. Les références du consultant doivent être accompagnées de justificatifs (Première et dernière pages de contrat ; attestation de service fait ou procès-verbal de réception, etc).

YAOUNDE le 2 Mai 2019

Le ADMINISTRATEUR

ATANGA BIKOE Jean claude

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ D'ASSISTER LE FONDS ROUTIER DANS LE DIAGNOSTIC ET LA DÉFINITION D'UN CADRE NORMATIF INTERNE POUR LA MAÎTRISE DES RISQUES ET LA PRÉVENTION DES SITUATIONS DE CONTENTIEUX AVEC LES TIERS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le souci de promouvoir et consolider une croissance économique durable, le Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement a mis en place un Établissement Public Administratif de type particulier dénommé « Fonds Routier ». Il fonctionne depuis le 1er janvier 1999 sous la tutelle financière du Ministère en charge des Finances et sous la tutelle technique du Ministère en charge des routes.

Le Fonds est doté de missions spécifiques de financement de l'entretien et de la réhabilitation des routes, de l'entretien des voiries urbaines et des routes communales ainsi que de la prévention et de la sécurité routière. En outre, il s'occupe de la gestion des prestations des cabinets d'audit technique et financier, etc. Le Fonds Routier constitue ainsi un mécanisme pérenne de financement et de paiement des prestations réalisées à l'entreprise, se rapportant à son domaine d'intervention.

Il a été institué par la loi n° 96/07 du 08 avril 1996, puis réformé par la loi 2004/021 du 22 juillet 2004, qui a élargi ses missions au financement des opérations de réhabilitation et d'aménagement des routes dans le cadre d'un guichet désigné "Guichet Investissement", distinct et indépendant de celui destiné à l'entretien.

Étant fondamentalement une structure légère de par ses missions, son organisation et son fonctionnement, le Fonds a cependant la responsabilité de mettre à la disposition des parties prenantes, un cadre opérationnel de proximité susceptible de promouvoir l'efficacité dans l'ensemble de la chaîne de dépense. Cette sollicitation mérite davantage d'être adressée dès lors que la multiplicité des intervenants et la diversité des parties prenantes impliquent des normes et procédures adaptées aux différents cas. Cette démarche devra tenir compte de leurs spécificités et de la nature de la relation que chaque catégorie d'acteur entretient avec le Fonds Routier. Ces dernières années, le Fonds et ses organes de gestion ont été régulièrement convoqués, de manière collatérale, devant les instances judiciaires.

La présente consultation vise à recruter un Consultant individuel chargé d'assister le Fonds Routier dans le diagnostic et la définition d'un cadre normatif interne pour la maîtrise des risques et la préservation des cas susceptible de concourir directement ou indirectement à des situations de contentieux.

2. Consistance des prestations

La mission a pour objectifs de :

- poser le diagnostic du fonctionnement du Fonds eu égard aux facteurs de risques et à l'identification des faits et actes de gestion susceptibles de concourir à des situations de contentieux ;
- élaborer un cadre normatif comprenant des procédures et des directives permettant de prévenir ou de gérer les cas de contentieux éventuels.
- présenter un rapport comportant des recommandations sur:

- (i) les meilleures pratiques à adopter pour prévenir le contentieux (administratif, fiscal, social, civil, pénal, etc.),
- (ii) le renforcement du contrôle interne ;
- (iii) les moyens de suivi et d'assistance en cas de survenance du contentieux.

I. DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission est estimée à six (06) mois.

II. PROCÉDURE DE SÉLECTION

Le consultant sera sélectionné suivant la procédure définie par les articles 117 et 118 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant codes des marchés publics relativement aux modalités de recrutement des consultants individuels.

3. Financement

Le financement de la mission sera assuré par le budget de fonctionnement du Fonds Routier – Exercice 2019 - Guichet Entretien.

4. Remises des offres

Les plis contenant la manifestation d'intérêt et portant la mention : « *Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel chargé d'assister le Fonds Routier dans le diagnostic et la définition d'un cadre normatif interne pour la maîtrise des risques et la prévention des situations de contentieux avec les tiers* » devront être **déposés au plus tard vingt (20) jours calendaires à compter de la date de publication de l'appel à manifestation d'intérêt**, à l'adresse suivante :

FONDS ROUTIER:

Immeuble SNI 12^{ème} étage – porte 12-21 – COURRIER
BP 6221 Yaoundé – CAMEROUN
Tél. : (237) 222 22 47 52 Fax: (237) 222 22 47 89

5. Composition du dossier

Les Consultants intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la réalisation de la mission. Pour être jugé recevable, le dossier du consultant devra impérativement contenir les pièces suivantes :

- a) le CV détaillé de l'expert conformément au modèle (à télécharger sur le site internet du Fonds Routier à l'adresse : www.fondsrouciercameroun.org) ;
- b) copies des diplômes certifiées par l'autorité compétente avec attestation de présentation de l'original signée par l'autorité compétente ;
- c) des preuves des références de l'expert (procès -verbal de réception, copies des premières et dernières pages des contrats, etc.) ;
- d) copie certifiée conforme de la carte de contribuable et attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP, toutes datant de moins de trois (3) mois.

Les pièces administratives du Consultant seront exigées à l'étape suivante.

6. Critères d'évaluation

La pré-qualification se fera sur la base des critères ci-après :

A- Qualifications de l'expert 90 points

La présente mission s'adresse aux consultants ayant des compétences avérées dans la conduite des projets relatifs au diagnostic, à l'élaboration des procédures et l'assistance en matière de prévention de risques juridiques et du contentieux.

La mission sera réalisée par un expert ayant le profil défini comme suit :

- Titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 5 minimum en droit privé;
- Expérience générale d'au moins dix (10) ans dans les organisations et administrations publiques ;
- Expérience prouvée d'au moins cinq (5) missions en matière de prévention des risques juridiques et contentieux ;

La grille de notation est définie comme suit :

- § Formation/Diplôme : (20 points)
- § Expérience professionnelle générale (au moins 10 ans) : 15 points
- § Références en matière de prévention des risques juridiques et du contentieux: (20 points (dont 5 points par mission)
- § Références dans diagnostic des procédures en vue de la détection des faits et actes sensibles (20 points (dont 5 points par mission)
- § Références dans l'élaboration et la mise en place des procédures visant la prévention et la gestion des risques juridiques et du contentieux (20 points (réalisées dont 5 points par missions)

B – Présentation du dossier 5 points

- Présentation: 02 points
- Lisibilité des documents présentés: 01 point
- Respect des formulaires (CV, etc.): 01 point
- Exhaustivités des contacts pour la vérification des références:01point

L'évaluation globale sera faite en appliquant la relation ci-après : **N = Ne + Np**

N : Note globale

Ne : Note sur la qualification de l'expert

Np : Note sur la présentation du dossier

Seuls les Consultants ayant réalisé un score d'au moins 85/100 seront pré qualifiés.

Dès l'adoption du rapport de pré qualification par la Commission de Passation des Marchés, le consultant classé meilleur recevra les termes de référence de la mission pour préparer sa proposition financière.

YAOUNDE le 2 Mai 2019

Le ADMINISTRATEUR

ATANGA BIKOE Jean claude

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 DU 26/04/2019
RELATIF A LA PREQUALIFICATION D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE
COMPLETE (ETUDES ET SUPERVISION DES TRAVAUX) EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE DEUX BACS
DE 10 000 M3 CHACUN POUR STOCKAGE DU GAS-OIL AUX DEPÔTS SCDP DE BAFOUSSAM (LOT N°1)
ET DE NSAM (LOT N°2).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'augmentation des capacités de stockage et pour satisfaire la demande sans cesse croissante du marché national, la SCDP, sur haute instruction du Premier Ministre Chef de Gouvernement a mis un accent particulier sur la nécessité d'accroître ses capacités de stockage en produits blancs.

A cet effet, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance pour le compte de cet organisme un Appel à Manifestation d'Intérêt relatif à la pré-qualification d'un Bureau d'Etude Technique pour la maîtrise d'œuvre complète (Etudes et Supervision des travaux) en vue de la construction de deux bacs de 10 000 m³ chacun pour stockage du gas-oil aux dépôts SCDP de Bafoussam (lot n°1) et de Nsam (lot n°2).

L'objet du présent appel à manifestation est de pré-qualifier un Bureau d'Etude Technique, pour la maîtrise d'œuvre complète (Etudes et Supervision des travaux) en vue de la construction de deux bacs de 10 000 m³ chacun pour stockage du gas-oil aux dépôts SCDP de Bafoussam et de Nsam.

2. Consistance des prestations

Les prestations devront être réalisées conformément aux normes en vigueur et comprendront notamment :

- Etude de dangers ;
- Etude géotechnique du sol et autres ;
- Toutes autres études nécessaires à la constitution du dossier ;
- Etude d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- Etude d'Avant-Projet Détaillé (APD) ;
- Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ;
- Estimation du budget à $\pm 5\%$.
- Etudes, contrôle et suivi des travaux de fondation sur pieux en béton armé ;
- Etudes, contrôle et suivi des travaux de tête de pieux en béton armé ;
- Etudes et validation de l'analyse fonctionnelle ;
- Contrôle des travaux de chaudronnerie et tuyauterie ;
- Contrôle et approbation des réquisitions matières ;
- Vérification et suivi du planning des travaux
- Vérification des notes de calculs de dimensionnement des équipements et installations ;
- Assistance aux essais et au démarrage ;
- Evaluation quantitative et qualitative des prestations ;
- Analyse et validation du dossier d'exécution présenté par le cocontractant ;
- Coordination sur site du cocontractant et des organismes ;
- Visite avec le Maître d'Ouvrage et agrément des carrières ;
- Assistance du cocontractant pour tous les essais et valider les résultats ;
- Supervision quotidienne des prestations sur site ;
- Vérification technique des situations mensuelles de prestations présentées par l'entreprise en charge des travaux.

3. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à tout Bureau d'Etude Technique national ou international répondant aux critères suivants :

- Justifier d'une expérience avérée dans le domaine des études pour les travaux de construction d'infrastructures pétrolières en général et des Bacs de stockage d'hydrocarbures en particulier ;
- Disposer d'un personnel à l'expertise avérée dans les Etudes et le Contrôle, des travaux dans les différents corps de métier du secteur pétrolier (Génie Civil, chaudronnerie, tuyauterie et Electricité et instrumentation, etc...);
- Justifier des capacités financières pour mener à bien ces Etudes.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sous pli fermé à la Cellule des Marchés, sise au-dessus du Club House, au plus tard le **27/05/2019 à 12H00min, heures précises, heure locale.**

Ils devront porter la mention :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/DG/DEX/STND/CIPM-SCDP/2019 DU 26/04/2019 RELATIF A LA PREQUALIFICATION D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE (ETUDES ET SUPERVISION DES TRAVAUX) EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE DEUX BACS DE 10 000 m³ CHACUN POUR STOCKAGE DU GAS-OIL AUX DEPÔTS SCDP DE BAFOUSSAM (LOT N°1) ET DE NSAM (LOT N°2).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. ».

5. Composition du dossier

Le Directeur Général de la SCDP/Maître d'Ouvrage invite les Bureaux d'Études Technique intéressés et ayant une réputation nationale ou internationale établie dans le domaine de la réalisation des études pour la construction de stockage en général et de stockage des produits pétroliers en particulier, à répondre à cet Appel à Manifestation d'Intérêt.

La liste des documents composant les dossiers dudit Appel à Manifestation devra être complétée et regroupée en deux (02) enveloppes insérées respectivement dans une enveloppe intérieure.

Ladite enveloppe extérieure portera uniquement l'objet et le numéro de l'Appel à Manifestation avec la mention : « **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

Lesdites enveloppes intérieures seront réparties ainsi qu'il suit :

- Enveloppe A - Dossier administratif ;
- Enveloppe B - Offre technique ;

La première portera la mention « **enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF** » et contiendra les pièces suivantes :

Le dossier administratif contiendra en originaux ou copies certifiées conformes par l'autorité émettrice datant de moins de trois mois, et en cours de validité les pièces suivantes :

- 1) La déclaration d'intention de soumissionner, timbrée et signée par le Chef d'entreprise pour tous les soumissionnaires ;
- 2) L'accord de groupement le cas échéant ;
- 3) Le pouvoir de signature le cas échéant ;

- 4) Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Grande Instance ou par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de **trois (3) mois** précédant la date de remise des offres ;
- 5) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances du Cameroun (cf. banques agréées par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (AMRP) au Cameroun) ;
- 6) L'inscription au Registre de commerce et du crédit mobilier ;
- 7) Un Certificat de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou son représentant ;
- 8) Pour les nationaux, Une attestation pour soumission à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) signée du Directeur Général ou le responsable territorialement compétent certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois. A défaut du Directeur Général ou du responsable territorialement compétent, un acte administratif habilitant le signataire devra accompagner ladite pièce;
- 9) Pour les nationaux, Une attestation de non redevance délivrée par le responsable fiscal et de rattachement certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts, pour l'exercice en cours, datant de moins de trois mois. A défaut du responsable territorialement compétent, un acte administratif habilitant le signataire devra accompagner ladite pièce;
- 10) Pour les nationaux, une carte de contribuable en cours de validé.

En cas de groupement, celui exigé dans le cadre de cet appel à manifestation d'Intérêt est de type « **SOLIDAIRE** ».

Aussi, la pièce 5 sera uniquement présentée par le mandataire du groupement.

NB : L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraîne le rejet de la candidature.

La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **offre technique** ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références du soumissionnaire constitués dans l'ordre suivant :

6 Critères d'évaluation

Les candidats intéressés devront fournir toutes les indications montrant qu'ils sont qualifiés pour réaliser les études sus-citées (procédure, références du personnel, disponibilité et compétences avérées du personnel). Les soumissionnaires devront répondre sur la base des critères résumés comme suit :

- **Expérience du prestataire 35 pts**
- **Qualification et compétence du personnel 52 pts**
- **Valeurs techniques de l'offre 13 pts**

Le candidat doit fournir tous les documents attestant que l'entreprise a réalisé avec succès au cours des cinq (05) dernières années, les études pour les travaux de construction de stockage des produits pétroliers – **35 points**

- Réalisation des études pour la construction des réservoirs de stockage des produits pétroliers d'une capacité ? 10 000 m³ au moins cinq (05) études (**20 points**), **soit 4 points par projet (Commande = 2.5 + PV= 1.5) ;**
- Avoir au moins cinq (05) références dans la supervision des travaux de construction et/ou le management de projets dans le secteur pétrolier (**15 points**), **3 points par projet ((Commande = 2 + PV= 1) ;**

Chaque référence pour être validée devra comporter les éléments suivants :

- le nom du maître d'Ouvrage ;
- le lieu d'exécution du projet ;
- le coût du projet ;

II. Le soumissionnaire doit mettre à disposition pour l'exécution de l'ensemble des prestations, un personnel clé répondant aux qualifications et aux compétences suivantes – 52 points :

● **Un Chef de Mission (20 points)**

- Etre un Ingénieur de conception (Bac+5) dans les domaines Génie Mécanique, Génie Electricité, Génie Industriel ou Génie-civil avec copie du diplôme, **soit 4 points** ;
- Avoir une expérience entre cinq (05) et quinze (15) années en études de fondation et réservoirs de stockage (2 points pour chaque groupe de 5 années), **soit un total de 6 points** ;
- Avoir étudié ou contrôlé au moins deux projets incluant des ouvrages de stockage de produits pétroliers en tant que Chef de mission, en Afrique (2 points par projet), **soit un total de 4 points** ;
- Avoir évalué au moins deux projets dans le domaine de génie civil, Electricité et Chaudronnerie ou tuyauterie (2 points par projet), **soit un total de 4 points** ;
- Etre inscrit dans l'ordre des ingénieurs du corps concerné et produire son CV daté et signé, **soit 2 points**.
- **Un expert en travaux de construction mécanique (13 points)**
- Etre un Ingénieur Bac+3 en construction mécanique avec copie du diplôme, **soit 2 points** ;
- Avoir une expérience entre cinq (05) et dix (10) années en étude, réalisation ou contrôle de mise en œuvre des prestations de soudures chaudronnerie, tuyauterie, mécanique ou métallerie (1 point pour chaque groupe de cinq années), **soit 2 points** ;
- Avoir étudié ou contrôlé au moins deux projets de construction mécanique (2 point par projet), **soit 4 points** ;
- Avoir évalué au moins deux projets de construction de réservoir de stockage de produits industriels dans un dépôt pétrolier (2 point par projet), **soit 4 points** ;
- Production CV daté et signé, **soit 1 point**.

● **Un expert en travaux d'électricité et instrumentation (9 points)**

- Etre un Ingénieur Bac+3 en électromécanique ou électrotechnique avec copie du diplôme, **soit 2 points** ;
- Avoir une expérience entre cinq (05) et dix (10) années en étude, réalisation ou contrôle des prestations d'instrumentation (1 point pour chaque groupe de cinq années), **soit 2 points** ;
- Avoir étudié ou contrôlé au moins quatre (04) projets d'instrumentation industrielle en milieu pétrolier (1 point par projet), **soit 4 points** ;
- Production CV daté et signé, **soit 1 point**

● **Un expert en travaux de Génie Civil (10 points)**

- Etre un Ingénieur Bac+3 en Génie Civil avec copie du diplôme, **soit 1 point** ;
- Avoir une expérience entre cinq (05) dix (10) années en étude ou contrôle des prestations de génie civil (2 points pour chaque groupe de cinq années), **soit 4 points** ;
- Avoir étudié ou contrôlé au moins quatre (04) projets calcul de structure en béton armé sous charge statique et dynamique (1 point par projet), **soit 4 points** ;
- Production CV daté et signé, **soit 1 point**.

Le soumissionnaire doit produire une méthodologie détaillée, accompagnée d'un planning des travaux, précisant le plan de travail de suivi proposé par le soumissionnaire et permettant d'apprécier la conformité de la soumission aux spécifications du dossier d'appel d'offres. Le soumissionnaire y précisera notamment les dispositions sur lesquelles il s'engage, à présenter la politique HSE (charte de sécurité signé par le Directeur Général) et, attestation de visite du site signée par le chef de dépôt et l'Ingénieur. Il détaillera l'organigramme proposé.

Le dossier technique fera donc l'objet de la notation suivant la grille ci-après :

N°	CRITERES	Points
	<p align="center"><u>REFERENCES DE L'ENTREPRISE DANS LE DOMAINE DES ETUDES</u></p> <p>N.B. : Bien vouloir joindre photocopies des marchés (1^{ère}, 2^{ème}, et dernière page) et P.V. de réception des différentes commandes.</p>	<p>35 points</p>
I.	<ul style="list-style-type: none"> ● Réalisation des études pour la construction des réservoirs de stockage de produits pétroliers d'une capacité ? 10 000 m³ au moins cinq (05) études (points), soit 4 points par projet (Commande = 2.5 + PV= 1.5) ● Avoir au moins cinq (05) références dans la supervision des travaux de construction et/ou le management de projets dans le secteur pétrolier (points), 3 points par projet ((Commande = 2 + PV= 1) ; 	<p>-</p> <p>15</p>

	MOYENS HUMAINS	52 points
II.	<i>Un Chef de mission</i>	20 points
	<ul style="list-style-type: none"> ● Etre un Ingénieur de conception (Bac+5) dans les domaines Génie Mécanique, Génie Electricité, Génie Industriel ou Génie-civil avec copie du diplôme, soit 4 points ● Avoir une expérience d'au moins quinze (15) années en études de fondation et réservoirs de stockage (2 points pour chaque groupe de 5 années), soit un total de 6 points ● Avoir étudié ou contrôlé au moins deux projets incluant des ouvrages de stockage de produits pétroliers en tant que Chef de mission, en Afrique (2 points par projet), soit un total de 4 points ● Avoir évalué au moins deux projets dans le domaine de génie civil, Electricité et Chaudronnerie ou tuyauterie (2 points par projet), soit un total de 4 points ● Etre inscrit dans l'ordre des ingénieurs du corps concerné et produire son CV daté et signé, soit 2 points 	<p style="text-align: right;">4</p> <p style="text-align: right;">6</p> <p style="text-align: right;">4</p> <p style="text-align: right;">4</p> <p style="text-align: right;">2</p>



<p align="center">Un expert en travaux de construction mécanique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Etre un Ingénieur Bac+3 en construction mécanique avec copie du diplôme (1 point pour preuve), soit 2 points ● Avoir une expérience d'au moins dix (10) années en étude, réalisation ou contrôle de mise en œuvre des prestations de soudure, chaudronnerie, tuyauterie, mécanique ou métallerie (1 point pour chaque groupe de dix années), soit 2 points ● Avoir étudié ou contrôlé au moins deux projets de construction mécanique (2 points par projet), soit 4 points ● Avoir évalué au moins deux projets de construction de réservoir de stockage de produits industriels dans un dépôt pétrolier (2 point par projet), soit 4 points ● Production CV daté et signé, Soit 1 point 	<p align="center">13 points</p> <p align="center">4</p> <p align="center">4</p> <p align="center">1</p>
<p align="center">Un expert en travaux d'Electricité et instrumentation</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Etre un Ingénieur (Bac +3) en électromécanique ou électrotechnique avec copie du diplôme, soit 2 points ● Avoir une expérience d'au moins dix (10) années dans l'Etude, réalisation ou contrôle des prestations d'instrumentation (1 point pour chaque groupe de cinq années), soit 2 points ● Avoir étudié ou contrôlé au moins quatre (04) projets d'instrumentation industrielle en milieu pétrolier (1 point par projet), soit 4 points ● Production de CV daté et signé, soit 1 point 	<p align="center">9 points</p> <p align="center">2</p> <p align="center">2</p> <p align="center">4</p> <p align="center">1</p>
<p align="center">Un expert en travaux de génie civil</p>	<p align="center">10 points</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ● Etre un Ingénieur (Bac +3) en Génie Civil avec copie du diplôme, soit 1 point ● Avoir une expérience d'au moins dix (10) années dans l'étude ou contrôle dans les prestations de génie civil (2 point pour chaque groupe de cinq années), soit 4 points ● Avoir étudié ou contrôlé au moins quatre projets dans le domaine de calcul de structure en béton armé sous les charges statique et dynamique (1 point par projet), soit 4 points ● Production de CV daté et signé, soit 1 point 	1 4 4 1
III.	VALEURS TECHNIQUES DE L'OFFRE	13 points
	<p>Présentation de l'offre</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Offre devra être lisible et exploitable <p>Connaissance des lieux</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Attestation visite du site <p>Organisation des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Planning et délai d'exécution <p>Les candidats devront réaliser un score d'au moins 70 points sur 100 pour être pré-qualifiés.</p> <p>Disposition sécuritaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Politique HSE en vigueur <p>Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Absence d'une pièce du dossier Administratif ; ● Fausse déclaration ou pièces falsifiées; ● Note technique inférieure à 70 points/100; ● Etre sur le coup d'une suspension des Marchés publics au Cameroun <p>Methodologie</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Plan de travail proposé détaillé au maximum <p>7. Renseignements Complémentaires</p> <p>Capacité financière</p> <p>Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés sise au-dessus du Club du Club House; Téléphone (237) 233 40 54 45 / n° de poste 1248. Le soumissionnaire devra présenter une capacité financière égale au montant de l'offre</p>	1 1 2 3 4
	8. Evaluation et publication des resultats	
	<p>Après analyse des dossiers par la Commission désignée à cet effet, les entreprises retenues seront notifiées par une correspondance et les résultats seront publiés par voie d'affichage à l'immeuble siège de la SCDP.</p>	100 points

DOUALA le 26 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002/AMI/DG/CI/CIPM-SCDP/2019 DU 03/05/2019 RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR L'ÉLABORATION D'UN CAHIER DE CHARGES POUR LA MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE GESTION INTÉGRÉE (ERP) À LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la modernisation de son système d'information, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers/Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de cet organisme un Appel à Manifestation d'Intérêt relatif à la pré-qualification des entreprises pour **l'élaboration d'un cahier de charges pour la mise en place d'une solution de gestion intégrée (ERP)**.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre de la mission comprennent les tâches suivantes :

1.1 La réalisation d'un diagnostic du système d'information existant

- Analyse de la chaîne de valeur de la SCDP et de sa place au sein de la chaîne de valeur du secteur pétrolier au Cameroun.
- Analyse des enjeux stratégiques et opérationnels de la SCDP.
- Cartographie des processus métiers existants.
- Analyse des forces et faiblesses des applications de gestion existantes eu égard aux enjeux stratégiques et opérationnels.
- Formulation des recommandations d'évolution du système d'information de la SCDP.
- Orientations fonctionnelles et techniques retenues pour la suite de l'étude.
- Définition et cartographie du périmètre fonctionnel du système d'information cible.
- Identification et description des scénarios d'architecture applicative pertinents.
- Identification des principaux progiciels du marché pouvant couvrir tout ou partie de l'architecture applicative.
- Identification et description des scénarios d'architecture technique.
- Organigramme technique du projet de mise en œuvre.
- Estimation des charges, coûts et délais.
- Planification budgétaire du projet.
- Analyse des impacts organisationnels de la mise en œuvre :
 - Impacts sur les directions Métiers et Support de la SCDP ;
 - Impacts sur les services informatiques de la SCDP.
- Définition du schéma d'organisation et de gouvernance du projet.

1.2 La production d'un dossier d'architecture du système d'information cible

1.3 La réalisation d'un rapport de cadrage du système d'information cible

1.4 La production des Termes de référence pour la mise en œuvre de l'ERP cible.

- Cartographie des processus par domaine métier ou support.
- Inventaire des fonctionnalités attendues par composante du périmètre fonctionnel.
- Identification et description précise des fonctionnalités critiques eu égard aux missions et spécificités de la SCDP.
- Formalisation des exigences non fonctionnelles : ergonomie, fiabilité, disponibilité, performance, sécurité du système d'information, maintenabilité.
- Formalisation des normes et standards techniques devant être respectés par le maître d'Ouvrage.
- Identification et description des interfaces devant être mises en œuvre entre le Service Informatique de la SCDP et des systèmes d'information tiers.
- Spécification fonctionnelle générale des reprises de données : identification des sources de données à reprendre, des principes généraux de reprise s'appliquant à chaque source (types de données à reprendre, profondeur d'historique, etc.).
- Inventaire des états et rapports attendus par domaine métier.
- Définition des prestations attendues en matière de déploiement et de conduite au changement.
- Définition des prestations de support et de maintenance attendues.
- Formalisation des exigences en matière de transfert de compétences vers les équipes de la SCDP.

- Questionnaire de "sélection objective" de la solution : Il reprendra les principales fonctionnalités attendues du nouveau système, et indiquera notamment les fonctionnalités spécifiques et/ou jugées critiques : les critères techniques et fonctionnels avec une évaluation de l'importance desdits critères.
- Inventaire des livrables attendus.

3. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à toutes entreprises nationales ou internationales spécialisées dans l'étude et la mise en œuvre des solutions de gestion intégrées.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en sept (4) exemplaires dont un (01) original et trois (3) copies marqués comme tels, sous pli fermé à la Cellule des Marchés, sise au-dessus du Club House au plus tard le **28/05/2019 à 12H00min, heures précises, heure locale.**

Ils devront porter la mention :

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002/AMI/DG/CI/CIPM-SCDP/2019 DU 03/05/2019 RELATIF À LA PRÉ QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR L'ÉLABORATION D'UN CAHIER DE CHARGES POUR LA MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE GESTION INTÉGRÉE (ERP).

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

5. Composition du dossier

Les dossiers pour le présent Appel à manifestation doivent être présentés dans une enveloppe extérieure scellée contenant à l'intérieur deux enveloppes.

Ladite enveloppe extérieure portera uniquement l'objet et le numéro de l'Appel à Manifestation d'Intérêt avec la mention :

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

La première enveloppe dite « **Enveloppe A** » portera la mention « **Pièces administratives** » et contiendra les documents ci-après :

1. La déclaration d'intention de soumissionner, datée, timbrée et signée du Soumissionnaire ;
2. L'accord de groupement, le cas échéant ;
3. Le pouvoir de signature, le cas échéant ;
4. Une attestation de non-faillite établie par le Greffier en Chef du Tribunal de Première Instance ou par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;
5. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ;
6. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou son représentant ;
7. Une attestation pour soumission à la CNPS signée du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou son représentant (Chef de Centre ou gestionnaire de compte) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois (03) mois ;
8. Une attestation de non redevance délivrée par le responsable de la structure fiscale de rattachement certifiant la souscription des obligations fiscales déclaratives et d'acquiescement des impôts dus pour l'exercice en cours, datant de moins de trois mois. A défaut dudit Chef de Centre, un acte administratif habilitant le signataire devra accompagner ladite pièce ;
9. Une photocopie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité, délivrée par le Chef de Centre de la structure fiscale de rattachement ;
10. Une expédition certifiée conforme du registre de commerce et du crédit mobilier établie par le Greffier en Chef du Tribunal de Première Instance ou par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres.

En cas de groupement, celui exigée dans le cadre du présent Appel à Manifestation d'intérêt est de **type solidaire**. Dans ce cas, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, la pièce 5 étant uniquement présentée par le mandataire du groupement.

~~La deuxième enveloppe dite « **Enveloppe B** » portera la mention « **Offre technique** » Elle contiendra tous les~~

documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires selon le tableau ci-après :

CRITERES	NOTE
RÉFÉRENCES DE L'ENTREPRISE	30 Points
ORGANISATION / MÉTHODOLOGIE	15 Points
QUALIFICATION DU PERSONNEL CLÉ	40 Points
PREUVE DE LA CAPACITÉ FINANCIÈRE	15 Points

6. Critères d'évaluation

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

ITEM	
	REFER L'offre FCFA (joindre NB : C
1.	ORGA a) Con Le sou le resp b) App Le sou phases c) Plan Le sou

	QUALI a) Un C } Cinq } Certif } Au m b) Un c du stoc densité c) Un c Immob projets d) Un c } Au m re-engi } Une p } Une b
	PREUV Le sou (1.000.

NB : Les CV de l'ensemble du personnel de la mission doivent être datés et signés conjointement par le personnel ressource de la mission et le responsable du cabinet, sinon la note de zéro (0) sera attribuée.

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou scanné, fausse déclaration ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet ;
- Non-obtention de 80 points sur 100 à l'évaluation technique ;

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House) ; Téléphone (+237) 233 40 54 45 / N° de poste 1248.

8. Evaluation et publication des resultats

Après analyse des dossiers par la Commission désignée par le Directeur Général de la SCDP, /Maître d'Ouvrage, les entreprises retenues seront notifiées par une correspondance et les résultats seront publiés par voie d'affichage à l'immeuble siège de la SCDP.

DOUALA le 3 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007 / PU / AMI / MINEPIA / CDPM / CIPM / 2019 DU 29/04/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE MARCHÉ POUR LA COMMERCIALISATION DU POISSON
D'AQUACULTURE FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 20 11
15 EXERCICE : 2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme de performance, la Caisse de Développement de la Pêche Maritime (CDPM) lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AAMI). Pour le recrutement d'un consultant en vue de la réalisation d'une étude de marché pour la commercialisation du poisson d'aquaculture.

Suite aux activités de promotion menées par la tutelle et auxquelles la CDPM contribue grandement, l'aquaculture s'affirme comme une filière porteuse, créatrice d'emplois et de richesses. Afin de faciliter l'accès aux informations relatives au marché des productions aquacoles, il a été prescrit à la CDPM de réaliser des études techniques appropriées pouvant permettre aux acteurs économiques désireux de s'impliquer dans cette activité de disposer de données et informations sur le marché potentiel des produits de l'aquaculture.

Le but du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est de consulter une liste restreinte des Cabinets d'étude et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation en la matière.

2. Objet

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des Cabinets d'étude et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) spécialisés dans le domaine des études et devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur la réalisation d'une étude de marché pour la commercialisation du poisson d'aquaculture.

3. Participation et origine

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des Cabinets et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) spécialisés dans le domaine des études techniques de marchés pour la commercialisation des produits, régulièrement immatriculés, en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifiant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné.

A cet effet, les Cabinets ou Bureaux d'Etudes intéressés par cet Avis d'Appel à manifestation d'Intérêt doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues, ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

4. Financement

La prestation objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'intérêt, est financée par le budget d'investissement de la CDPM de l'exercice 2019.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sous pli fermé au Service des Affaires Générales de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime (CDPM), BP 1846 Douala sis à Mboppi /Douala, Téléphone : 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64 Email : caissepechemaritime@gmail.com. Au plus tard le **28 mai 2019 à 15 heures**, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 007 AAMI/PU/MINEPIA/CDPM/CIPM/2019 DU 02/05/2019.

Pour le recrutement d'un consultant en vue de la réalisation d'une étude de marché pour la commercialisation du poisson d'aquaculture.

« **A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

OUVERTURE DES PLIS

L'Ouverture des plis aura lieu le **28 mai 2019 à 16 heures**, heure locale, par la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CDPM dans sa salle de conférence à Douala.

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) parties, rédigées en français ou en anglais, produits en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « **enveloppe A** » portera la mention « **Pièces administratives** », sera cachetée et comportera les pièces suivantes datant de moins de trois (03) mois:

N° d'ordre	Document
A1	Une lettre de motivation timbrée, datée et signée du Consultant
A2	L'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance
A3	L'attestation de non exclusion délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics(ARMP)
A4	La photocopie de la carte de contribuable en cours de validité
A5	Attestation de non redevance
A6	La photocopie du registre de commerce
A7	La photocopie de l'attestation de localisation et du plan de localisation
A8	L'attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)

La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **Offre technique** ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° d'ordre	Documents de méthodologie
------------	---------------------------

B1	<p>Référence du Cabinet d'étude ou Bureau d'études : le candidat présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis au cours des dix (05) dernières années. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nom du Maître d'Ouvrage ; - les copies de l'extrait des contrats signés (première et dernière pages) ; - le lieu d'exécution du projet ; - la copie du procès-verbal de réception ou le certificat de bonne exécution délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services.
B2	<p>Une note méthodologique: cette note méthodologique, qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation desdites prestations ;</p> <p>Plan d'étude : le plan de l'étude présente globalement les étapes de la démarche à suivre ; Chronogramme d'exécution de l'étude : le consultant devra proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des prestations.</p>
B3	<p>PERSONNEL CLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Chef d'équipe agroéconomiste chevronné et disposant d'une expertise avérée en analyse des marchés et en organisation professionnelles avec d'excellentes capacités de travail en équipe, de supervision, de prise de décision et d'initiative ; - Ingénieur ou Docteur vétérinaire spécialiste en pêches et/ou aquaculture ; - Un Economiste junior pour la gestion des enquêtes et dépouillement. <p>Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes devra fournir la liste du personnel- clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des prestations et définir les affectations proposées, accompagnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● des Curricula Vitae de son personnel, datant de moins de trois (03) mois et signés de chaque expert ; ● de la copie du diplôme certifiée conforme par une autorité compétente ; ● de la photocopie du diplôme le plus élevé de chaque expert ; ● de la définition des affectations de chaque expert.
B4	Matériel, moyens logistiques et techniques de mise en œuvre.

7. Critères d'évaluation

Les Dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

Critères éliminatoires

- Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou document falsifié ;
- Note Technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100)

Critères de notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

N°	Critères de base	Répartition	Points	
			Nombre	Sous-total
1	Présentation du dossier	Sommaire général	1	5
		Sommaire de chaque partie	0,5	
		Pièce classée dans l'ordre du sommaire	0,5	
		Lisibilité	1	
		Intercalaire de couleur	1	
		Reliure	1	
2	Compréhension du travail	Une note méthodologique	5	20
		Compréhension de la mission	5	
		Plan d'étude	5	
		Chronogramme d'exécution de l'étude	5	
3	Références antérieures du consultant	Expérience générale dans les études : nombre de prestations réalisées (2pts/contrat ; photocopie 1 ^{ère} et dernière page du contrat)	4	10
		Expérience spécifique du consultant par rapport à la mission (prestations similaires réalisées par le consultant : 2pts/prestation adéquate) photocopie 1 ^{ère} et dernière page du contrat	6	
4	Compétences et capacités du personnel-clé présenté par le consultant	Formation adéquate des experts par rapport à la mission	10	60
		CV des experts signés et datés	10	
		Expérience dans des projets d'études	20	
		Diplôme ou attestation certifiée conforme par une autorité compétente (...pts/doc/expert)	20	
5	Moyens logistiques et techniques	Véhicule	2	5
		Matériel de bureau (ordinateur, imprimante, photocopieur, logiciels appropriés, etc...)	3	
Total				100

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus.

- La non production de l'une des informations entraînera la note zéro (0) ;
- Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du consultant.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants pré qualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

8. Renseignements Complémentaires

ACQUISITION DES DOCUMENTS

La description finale de l'étude concernée sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint à l'issue de la phase de pré qualification.

L'acquisition des documents relatifs au présent Avis à Manifestation d'intérêt est gratuite.

Toutefois, l'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres National Restreint, se fera conformément à la réglementation en vigueur en matière de passation de marchés publics en République du Cameroun.

Les Cabinets ou Bureaux d'Etudes pré-qualifiés seront invités individuellement à soumissionner pour les prestations avis seront disponibles au Service des Affaires Générales de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime (CDPM), BP 1846 Douala sis à Mboppi /Douala, Téléphone : 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64 Email : caissepechemaritime@gmail.com.

9. Evaluation et publication des resultats

Seuls les consultants dont les offres comportent toutes les pièces administratives citées et ayant obtenu une note technique de quatre-vingt (80) points sur cent (100) au moins seront pré qualifiées pour l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics au Cameroun.

DOUALA le 2 Mai 2019

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE Salvador

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°19/004/C/C0B/ CIPM/ 2019 DU 03 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 003/AONO/COB/CIPM/2019 DU 25 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE DANS DES LOCALITES DE : MBAKOMO, LEKIE ASSI, NKOL EKUI, NTO, ESSONG MINTSANG ET ELIG-NKOUMA, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE , REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA, COMMUNIQUE,
PAR DECISION N°19/004/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU 03 MAI 2019**

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	ETS ZHEJIANG GEOPHYSICAL PROSPECTING, B.P. : 33317 YAOUNDE, (237) 694 66 65 83	47 133 563	47 133 563	-Offre jugée conforme et recevable

Le soumissionnaire, DES ETS ZHEJIANG GEOPHYSICAL PROSPECTING, B.P. : 33317 YAOUNDE, (237) 694 66 65 83 est r pour la réalisation de six (06) forages dans les localités de MBAKOMO, LEKIE ASSI, NKOL EKUI, NTO, ESSONG MINTSANG et ELIG-NKOUMA dans la Commune d'Obala pour un montant de TTC en **Francs CFA de 47 133 563 (quarante-sept millions cent trente-trois mille cinq cent soixante-trois)**, pour un **déla de livraison de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires**.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui s à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 3 Mai 2019

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°19/003/C/C0B/ CIPM/ 2019 DU 03 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/COB/CIPM/2019 DU 24 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOL LOUA, DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA, COMMUNIQUE,
PAR DECISION N°19/003/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU 03 MAI 2019**

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	LES ETS OL ET FILS BUSINESS, BP: 103 Obala, tél : 677 81 77 13	18 840 224	18 840 224	-Offre jugée conforme et receva

Le soumissionnaire, **LES ETS OL ET FILS BUSINESS, BP: 103 Obala, tél : 677 81 77 13** est retenu pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Nkol Loua à la Commune d'Obala pour un montant de TTC en **Francs CFA de 18 840 224 (dix-huit millions huit cent quarante mille deux cent vingt-quatre)**, pour un **déla**

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 3 Mai 2019

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 003/ C/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 29 AVRIL 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique. Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire du Marché ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
001/AONO/ASCNPD/ CIPM/19	Travaux de construction de certains bâtiments des centres de référence de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement à Gwofon	ETS LOH JUNIOR BP : 31774 Yaoundé, Tél : 677 913 406 N°RC : RC/YAO/2018/A/1471 N° Contribuable:P087512693786D	492 436 368 FCFA	Seize (16) mois

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature du marché y afférent. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 29 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°010/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 18 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE : EP DE MVE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions dudit **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert** relatif aux **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE : EP DE MVE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

le résultat se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE	OBSERVATIONS
			TTC EN FCFA	
1.	ETS LA NOMEZ, BP : 90 AKONOLINGA, TEL : 694 84 65 89	18 941 145	18 941 145	<p>Moins disant : meilleure note globale (NF=95,09/100)</p> <p>Délai de réalisation : 03 Mois</p> <p>Lieu d'exécution : EP MVE.</p> <p>Obs. : 1^{er} Rang et moins disant.</p>

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier** du Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande ou le marché correspondant dans un délai maximum de **dix (10)** jours sous peine d'annulation de celle-ci.

AKONOLINGA le 6 Mai 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE DE NGAOUNDAL

ADDITIFPORTANT REPORT DE LA DEMANDE DE COTATION SUIVANTE :DEMANDE DE COTATIONS N° 06/DDC/R.AD/D.DJEREM/C. NGAOUNDAL/SG/CIPM/2018 DU 04/03/19 POUR LA MATERIALISATION D'UNE PISTE A BETAIL DANS LA LOCALITE DDE BEKA-GODO- BANFYANCLV (32.2 KM) COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA...(EN PROCEDURE D'URGENCE). FAISANT SUITE À LA CONSTATATION DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS AUPRÈS DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL ENTRAÎNANT L'INDISPONIBILITÉ DE CERTAINS DE CES MEMBRES, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, MAITRE D'OUVRAGE, REPORTE LA DATE DU DÉPOUILLEMENT DE LA DEMANDE DE COTATIONS SUS ÉVOQUÉE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

AU LIEU DE :

AVIS DE CONSULTATION DE DOSSIER DEMANDE DE COTATIONS N°06/DDC/R.AD/D.DJEREM/C.NGAOUNDAL /SG/CIPM/2018 DU 04/03/19

Désignation des Travaux	MATERIALISATION D'UNE PISTE A BETAIL DANS LA LOCALITE DDE BEKA-GODOBAMYANGA (32.2 KM) COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA
Financement :	Financement PRODEL/Commune de NGAOUNDAL
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	Quatre vingt dix (90) jours

7. Consultation du Dossier de Demande de Cotations (Sans Changement)

8. Participation (Sans Changement)

9. Langue de l'offre (Sans Changement)

4. Le cout prévisionnel (Sans Changement).

5. Conditions de dépôt des offres (Sans Changement)

6. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres: Le 30/04/2019, à 10H00

Lieu de dépôt: Mairie de NGAOUNDAL

7. Ouverture des plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Mâchés de la Commune de NGAOUNDAL, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées

dans la lettre de Demande de Cotations.

Date et heure d'ouverture des plis: **Le 30/04/2019, à 11H00**

Lieu d'ouverture des plis: **Salle des actes de la Commune de NGAOUNDAL**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Communale de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

LIRE:

AVIS DE CONSULTATION DE DOSSIER DEMANDE DE COTATIONS N°06/DDC/R.AD/D.DJEREM/C.NGAOUNDAL



/SG/CIPM/2018 DU 04/03/19

Désignation des Travaux	MATERIALIZATION D'UNE PISTE A BETAIL DANS LA LOCALITE DDE BEKA-GODO-BAMYANGA (322 KM) COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA
Désignation des Travaux	Financement PRODEL/Commune de NGAOUNDAL
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	Quatre vingt dix (90) jours

10. Consultation du Dossier de Demande de Cotations (Sans Changement)**11. Participation** (Sans Changement)**12. Langue de l'offre** (Sans Changement)**4. Le cout prévisionnel** (Sans Changement)**5. Conditions de dépôt des offres** (Sans Changement)**6. Date et heure limite de dépôt des offres**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres: **Le 07/05/2019, à 10H00**

Lieu de dépôt: **Mairie de NGAOUNDAL**

7. Ouverture des plis

7.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUNDAL, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotations.

Date et heure d'ouverture des plis: **Le 07/05/2019, à 11H00**

Lieu d'ouverture des plis: **Salle des actes de la Commune de NGAOUNDAL**

7.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Communale de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

NGAOUNDAL le 24 Avril 2019

Le MAIRE

BAKARI ABOUBAKAR

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 003/ C/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 29 AVRIL 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique. Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire du Marché ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
001/AONO/ASCNPD/ CIPM/19	Travaux de construction de certains bâtiments des centres de référence de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement à Gwofon	ETS LOH JUNIOR BP : 31774 Yaoundé, Tél : 677 913 406 N°RC : RC/YAO/2018/A/1471 N° Contribuable:P087512693786D	492 436 368 FCFA	Seize (16) mois

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature du marché y afférent. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 29 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE
CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

COMMUNE D'ABONG-MBANG

DECISION N° 005/D/C.AM/SG DU 10/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.AM/SG/C!PM-CAM/20T9 DU 06/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : MBOULE-PLATEUA-DJOW (5 KM) DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG. DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE 1 EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE COMMUNE D'ABONG-MBANG,
(Autorité Contractant,)**

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise **ETS WANKO BP : ABONG-MBANG**, tel : **676 009 915**, est déclarée **adjudicataire** de la lettrecommande relative aux travaux de construction du rond-point **BAKKER** équipé de 03 lampadaires solaires à Abong-Mbang dans la Commune d'Abong-Mbang, Département du Haut-Nyong, Région de l'EST. L'objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert Susmentionné, aux conditions ci-après :

Montant de la lettre-commande : **16000000 FCFATTC (SEIZE MILLIONS FRANCS CFATTC)**, lot unique.

• Délai d'exécution : **trois mois (03)**.

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout besoin sera./.

ABONG-MBANG le 10 Avril 2019

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°010/D/C-AKGA/SG/SPMPORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Élections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation auprès des Communautés Urbaines et Communes d'Arrondissement ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 18 Mars 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE : EP DE MVE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU;

Vu Le Procès-verbal n°013/C-AKGA/SG/CIPM/2019 de la séance de dépouillement des offres administrative, financière et technique du 22 avril 2019 ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administrative, technique et financière de la Sous-commission d'analyse des offres ;

DECIDE:

Article 1^{er} : L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE : EP DE MVE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU, sont attribués aux entreprises ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE

N° LOT	AONO N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
1.	007	ETS LA NOMEZ, BP : 90 AKONOLINGA, TEL : 694 84 65 89	18 941 145	RETENU

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 6 Mai 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N° 003/ D/ASCNPD/DG/CIPM/19 DU 29 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE N° 002/AONO/ASCNPD/CIPM/19 POUR LA CONSTRUCTION DE CERTAINS BÂTIMENTS DES CENTRES DE RÉFÉRENCE DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT À GWOFON.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La circulaire n°0001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2019 ;

Vu l'appel d'offre n°001/AONO/ASCNPD/CIPM/19 pour les travaux de construction de certains bâtiments des centres de référence de l'ASCNPD à GWOFON ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu les rapports des sous-commissions techniques d'analyses

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour les travaux de construction de certains bâtiments des centres de référence de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement à Gwofon Budget Investissement pluriannuel de l'ASCNPD exercice 2019 et autres, imputation **2019 348 01 340 000 220 400**.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
ETS LOH JUNIOR BP : 31774 Yaoundé, Tél : 677 913 406 N°RC : RC/YAO/2018/A/1471 N° Contribuable:P087512693786D	492 436 368 FCFA	Seize (16) mois

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout ou besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 29 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE D'OBALA

DECISION N°19/003/D/ COB/ CIPM/ 2019 DU 03 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/COB/CIPM/2019 DU 24 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOL LOUA, DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30^e décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu** la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;

- Vu** l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;
- Vu** l'arrêté n° 00000070/A/MINATD/DCTD du 01 novembre 2013 constatant l'élection du Maire Et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30/09/2013 dans la Commune d'Obala ;
- Vu** l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;
- Vu** La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;
- Vu** L'appel d'offres National ouvert N°002/AONO/COB/2019 du 24 janvier 2019 en procédure d'urgence pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de Nkol Loua, dans l'arrondissement d'Obala, Département de la Lékié, Région du Centre.

DECIDE :

Article 1^{er}– Le soumissionnaire, **DES ETS OL ET FILS BUSINESS, BP: 103 Obala, tél : 677 81 77 13** est retenu pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de Nkol Loua à la Commune d'Obala pour un montant TTC en **Francs CFA de 18 840 224 (dix-huit millions huit cent quarante mille deux cent vingt-quatre)**, pour un **délai de livraison de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OBALA le 3 Mai 2019

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

COMMUNE D'OBALA

DECISION N°19/004/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU 03 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 003/AONO/COB/CIPM/2019 DU 25 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE DANS DES LOCALITES DE : MBAKOMO, LEKIE ASSI, NKOL EKUI, NTO, ESSONG MINTSANG ET ELIG-NKOUMA, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE , REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30^e décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu**
- Vu** la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n° 00000070/A/MINATD/DCTD du 01 novembre 2013 constatant l'élection du Maire Et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30/09/2013 dans la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu L'appel d'offres National ouvert N°003/AONO/COB/CIPM/2019 DU 25 JANVIER 2019 en procédure d'urgence pour les travaux de réalisation de six (06) forages équipés de pompes à motricité humaine dans des localités de : **MBAKOMO, LEKIE ASSI, NKOL EKUI, NTO, ESSONG MINTSANG et ELIG-NKOUMA**, dans l'arrondissement d'Obala, Département de la Lékié, Région du Centre.

OBALA le 3 Mai 2019

D E C I D E :

Le MAIRE

Article 1^{er}– Le soumissionnaire, ETS ZHEJIANG GEOPHYSICAL PROSPECTING, B.P. : 33317 YAOUNDE, (237) 694 66 65 83 est retenu pour la réalisation de six (06) forages dans les localités de MBACKOMO, LEKIE ASSI, NKOL EKUI, NTO, ESSONG MINTSANG et ELIG-NKOUMA dans la Commune d'Obala pour un montant de TTC en **Francs CFA de 47 133 563 (quarante-sept millions cent trente-trois mille cinq cent soixante-trois)**, pour un **déla**

EDIBA SIMON PIERRE

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'OBALA

DECISION D'ATTRIBUTION N° 19/002/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/COB/CIPM/2019 DU 25 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30^e décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu** la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n° 00000070/A/MINATD/DCTD du 01 novembre 2013 constatant l'élection du Maire Et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30/09/2013 dans la Commune d'Obala ;

l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu

La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

OBALA le 3 Mai 2019

Vu

Le MAIRE

Vu L'appel d'offres N°001/AONO/COB/CIPM/2019 DU 25 janvier 2019 en procédure d'urgence relatif aux travaux de réhabilitation de certains tronçons de route dans la Commune d'Obala, département de la ~~EDIBA SIMON PIERRE~~ **Lékié**, Lot N°002;

DECIDE :

Article 1^{er}– les ETS EMILIO, B.P. : 25050 YDE Tél. : (237) 699 84 25 40 / 677 39 16 05, sont retenus pour les travaux de réhabilitation de certains tronçons de route dans la Commune d'Obala Lot 2, département de la Lékié, pour un montant TTC en Francs CFA de 28 086 853 (vingt-huit millions quatre-vingt-six mille huit cent cinquante-trois) Francs CFA, et un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'ABONG-MBANG

DECISION N° 010/D/C.AM/SG DU 15/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 005/AONO /C.AM/CIPMP/2019 DU 07/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN ÉNERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTÉ DE NDJIBE DANS LA COMMUNE D'ABONG- MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE COMMUNE D'ABONG-MBANG,
(Autorité Contractant,)**

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise **ETS WANKO BP :ABON6-MBANG, tel : 696 249 541**, est déclarée adjudicataire de la lettrecommande relative à l'équipement en énergie solaire du centre de santé de NDJIBE dans la Commune d'Abong-Mbang, Département du Haut-Nyong, Région de l'EST, l'objet de la demande de cotation susmentionnée, aux conditions ciaprès

Montant de la lettre-commande : **7 307 750 frs CFA TTC (SEPT MILLIONS TROIS CENT SEPT MILLE SEPT**

CINQUANTE FRANCS CFA TTC), lot unique ;

Délai d'exécution : **Trois mois (3)**.

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout besoin sera./.

ABONG-MBANG le 12 Avril 2019

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE D'ABONG-MBANG

DECISION N° 012/D/C.AM/SG DU 16/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 010/AONO /C.AM/CIPMP/2019 DU 08/03/ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT DE L'ABATTOIR MUNICIPAL D'ABONG-MBANG DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE COMMUNE D'ABONG-MBANG,
(Autorité Contractant,)**

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise **ETS AGENT BP : ABONG-MBANG**, tel : **673 767 677**, est déclarée **adjudicataire** de la lettrecommande relative à la maîtrise d'oeuvre des travaux d'entretien de la voirie d'Abong-Mbang, tronçons Abattoir Municipalmarche municipal B (950 ML + bretelles 350 ML), Département du Haut-Nyong, Région de l'EST, l'objet de la demande de cotation susmentionnée, aux conditions ci-après :

Montant de la lettre-commande : **9 897 750 frs CFA TTC (NEUF MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS CFA TTC)**, lot unique ;

Délai d'exécution : **Trois mois (03)**.

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout besoin sera./.

ABONG-MBANG le 16 Avril 2019

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE D'ABONG-MBANG

DECISION N° 012/D/C.AM/SG DU 09/4/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C.AM/SG/CIPM-CAM/2019 DU 08/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'ABONG-MBANG, TRONÇON ABATTOIR MUNICIPAL-MARCHE MUNICIPAL B (950 ML + BRETELLES 350 ML) DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE COMMUNE D'ABONG-MBANG,
(Autorité Contractant),**

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise **ETS Global Trading Company BP : 16 215 Yaoundé , tel : 696 316 737**, est déclarée **adjudicataire**

de la lettre-commande relative aux travaux d'entretien de la voirie d'Abong-Mbang, Tronçon Abattoir Municipal-Marche Municipal B (950 ML + BRETELLES 350 ML) dans la Commune d'Abong-Mbang, Département du Haut-Nyong, Région de L'EST, l'objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert susmentionné, aux conditions ci-après :
Montant de la lettre-commande : **194 937 975 FCFA TTC (CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLIONS NEUF CENT TRENTE SEPT MILLE NEUF CENT SOIXANTE QUINZE FRANCS CFA TTC)**, lot unique ;
Délai d'exécution : **quatre mois (04)**.

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout besoin sera./.

ABONG-MBANG le 9 Avril 2019

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE D'ATOK

DECISION N° 001/D/C.ATOK/SG/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.ATOK/CIPMP/2019 DU 12/02/2019 POUR OBJET L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE D'ATOK, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ATOK, (Autorité Contractante) ;

DECIDE :

Article 1er ; Les Lettres-Commandes objets de l'Appel d'Offres susvisé sont attribuées aux soumissionnaires ciaprès:

N° LOT	Désignation	Attributaire
1	construction d'un bloc de deux salles à l'EP de NDJINDA	ETS NONI ET FILS, BP 4049 YAOUNDE TEL: 676677987
2	construction d'un bloc de deux salles à l'EP d'EFOULAN	ETS BOCHORO ET CO, BP 640 BTA TEL 696709682/677
3	construction d'un bloc Maternel à l'EP de NDJINDA	ETS NONI ET FILS, BP 4049 YAOUNDE, TEL 676677987/6
4	construction d'un Centre Médical d'Arrondissement à ATOK	ETS ASMOU QUY CONSTRUCTION ENTERPRISE (acn

ATOK le 8 Avril 2019

Le MAIRE

DAY KAY Dieudonné

COMMUNE D'ABONG-MBANG

DECISION N° 011/D/C.AM/SG DU 16/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C.AM/CIPMP/2019 DU 08/03/2019 POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'ABONG-MBANG, TRONÇONS ABATTOIR MUNICIPAL-MARCHE MUNICIPAL B (950ML + BRETelles 350 ML), DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE COMMUNE D'ABONG-MBANG,
(Autorité Contractant,)**

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise **ETS LE PARRAIN BP :ABONG-MBANG. tel ; 696 249 541**, est déclarée **adjudicataire** de la lettrecommande relative à la maitrise d'oeuvre des travaux d'entretien de la voirie d'Abong-Mbang, tronçons Abattoir Municipalmarche municipal B (950 ML + bretelles 350 ML), Département du Haut-Nyong, Région de l'EST, l'objet de la demande de cotation Susmentionnée, aux conditions ci-après :

Montant de la lettre-commande : **14 844 240 frs CFA TTC (QUATORZE MILLIONS HUIT CENT QUARANTE QUATRE MILLE DEUX CENT QUARANTE FRANCS CFA TTC)**, lot unique ;

Délai d'exécution : **Cinq mois (05)**.

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout besoin sera./.

ABONG-MBANG le 16 Avril 2019

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE D'ABONG-MBANG

DECISION N° 001/D/CAM/SG DU 05/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.AM/SG/CIPM-CAM/2019 DU 06/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE COMMUNE D'ABONG-MBANG,
(Autorité Contractant,)**

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise **ETS STYLE T BP : 991 Bafoussam, tel : 695 056 845/676 569 701**, est déclarée **adjudicataire** de la lettre-commande relative aux travaux de blocs de deux salles de classe dans certaines écoles publiques dans la Commune d'Abong-Mbang, Département du Haut-Nyong, Région de l'EST., l'objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert susmentionné, aux conditions ci-après :

Montant de la lettre-commande : **20 350 000frs CFA TTC (VINGT MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE MILLE FRANCS CFA TTC), lot 1 ;**

Délai d'exécution : **quatre mois (04).**

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout besoin sera

ABONG-MBANG le 8 Avril 2019

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE D'ABONG-MBANG

DECISION N° 002/D/CAM/SG DU 05/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.AM/SG/C1PM-CAM/2019 DU 06/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE COMMUNE D'ABONG-MBANG,
(Autorité Contractant,)**

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise **ETS NESTA BP :ABONC-MBANG**, tel : **675 511 642**, est déclarée **adjudicataire** de la lettre-commande relative aux travaux de blocs de deux salles de classe dans certaines écoles publiques dans la Commune d'Abong-Mbang, Département du Haut-Nyong, Région de l'EST., l'objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert susmentionné, aux conditions ci-après :

Montant de la lettre-commande : **17 995 812 frs CFA TTC (DIX SEPT MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE HUIT CENT DOUZE FRANCS CFA TTC)**, lot 2 ;

Délai d'exécution : **quatre mois (04)**.

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout besoin sera./.

ABONG-MBANG le 8 Avril 2019

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE D'ABONG-MBANG

DECISION N° 003/D/C.AM/SG DU 05/04/19PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONG/CAM/SG/CIRM-CAM/2019 DU 06/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE COMMUNE D'ABONG-MBANG,
{Autorité Contractant,}**

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise **ETS STYLE T BP : 991 Bafoussam, tel : 695 056 845/676 569 701**, est déclarée **adjudicataire** de la lettre-commande relative aux travaux de blocs de deux salles de classe dans certaines écoles publiques dans la Commune d'Abong-Mbang, Département du Haut-Nyong, Région de l'EST, l'objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert susmentionné, aux conditions ci-après :

Montant de la lettre-commande: **17 908 000 frs CFA TTC (DIX SEPT MILLIONS NEUF CENT HUIT MILLE FRANCS CFA TTC). lot 3 ;**

Délai d'exécution : **quatre mois (04).**

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout besoin sera./.

ABONG-MBANG le 8 Avril 2019

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE D'ABONG-MBANG

DECISION N° 004/D/C.AM/SG DU 08/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.AM/SG/CIPM-CAM/2019 DU 06/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : MBOULE-PLATEUA-DJOW (5 KM) DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE TEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE COMMUNE D'ABONG-MBANG,
(Autorité Contractant,)**

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise **ETS T.N.T BP : Bertoua, tel : 697 307 273**, est déclarée **adjudicataire** de la lettre-commande relative aux travaux de réhabilitation de la route communale : MBOULE-PLATEUA-DJOW (5 KM) dans la Commune d'Abong-Mbang, Département du Haut-Nyong, Région de l'EST. L'objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert susmentionné, aux conditions ci-après :

Montant de la lettre-commande : **27 630 225 FCFA TTC (VINGT SEPT MILLIONS SIX CENT TRENTE MILLE DEUX CENT VINGT CINQ FRANCS CFA TTC)**, lot unique ;

Délai d'exécution : **trois mois (03)**.

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout besoin sera./.

ABONG-MBANG le 8 Avril 2019

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE D'ABONG-MBANG

DECISION N° 006/D/C.AM/SG DU 11/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.AM/SG/CIPM-CAM/2019 DU 06/03/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES PUIITS ET FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE COMMUNE D'ABONG-MBANG,
(Autorité Contractant).**

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise **ETS LE PARRAIN BP : ABONG-MBANG**, tel : **696 249 541**, est déclarée **adjudicataire** de la lettrecommande relative aux travaux de réalisation des puits et forages équipés de PMH dans certaines localités dans la Commune d'Abong-Mbang, Département du Haut-Nyong, Région de l'EST. L'objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert susmentionné, aux conditions ci-après :

Montant de la lettre-commande: **8 000 000 FCFATTC (HUIT MILLIONS FRANCS CFA TTC), lot 1**

• Délai d'exécution ; **trois mois (03)**.

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout besoin sera./.

ABONG-MBANG le 11 Avril 2019

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE D'ABONG-MBANG

DECISION N° 009/D/C.AM/SG DU 15/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/D/C.AM/C1PMP/2019 DU 07/03/2019 POUR LA LIVRAISON DE MATÉRIELS MÉDICAUX AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE 50KAMALAM DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE COMMUNE D'ABONG-MBANG,
{Autorité Contractant,}**

DECIDE :

Affide 1 : L'entreprise **ETS T.N.T BP : Bertoua, tel : 697 307 273**, est déclarée **adjudicataire** de la lettre-commande relative à la livraison de matériels médicaux au centre de santé intégré de SOKAMALAM dans la Commune d'Abong-Mbang, Département du Haut-Nyong, Région de l'EST, l'objet de la demande de cotation susmentionnée, aux conditions ciaprès

Montant de la lettre-commande : **17 487 650 frs CFA TTC (DIX SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT SEPT MILLE SIX CENT CINQUANTE FRANCS CFA TTC)**, lot unique.

• Délai d'exécution : deux mois (2).

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout besoin sera./.

ABONG-MBANG le 16 Avril 2019

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°002/D/C-AKGA/SG/SPM/2019PORTANT INFRUCTUEUSITÉ D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Élections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation auprès des Communautés Urbaines et Communes d'Arrondissement ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 18 Mars 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU C.S.I. DE TOMBA 1 (LOT 1) ET DU CSI D'EMVANE-SSO (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA ; DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

Vu Le PV N°013/C-AKGA/SG/CIPM/2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

Vu Le Rapport de la Sous-commission d'analyse des Offres.

DECIDE:

Article 1^{er} : LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU C.S.I. DE TOMBA 1 (LOT 1) ET DU CSI D'EMVANE-SSO (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA ; DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOUSont déclarés infructueux pour les motifs ci-après indiqués :

N° LOT	AONO N°	DESIGNATION	MONTANT DU MARCHÉ TTC (FCFA)	OBSERVATIONS
1.	008	Construction d'un CSI à TOMBA 1 (Lot 1)	50 000 000	INFRUCTUEUX (Non satisfaction d'au moins 70% des critères de qualification <i>AKONOLINGA le 6 Mai 2019 36% < 70%.</i>
2.	008	Construction d'un CSI à EMVANE-SSO (Lot 2)	50 000 000	<i>Le MAIRE</i> INFRUCTUEUX ESSAMA Joseph (pas de soumissionnaire).

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°001/D/C-AKGA/SG/SPM/2019PORTANT INFRUCTUEUSITÉ D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Élections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation auprès des Communautés Urbaines et Communes d'Arrondissement ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 Février 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES (ADDUCTION D'EAU POTABLE (LOT 1), D'UN HANGAR (LOT 2) ET SEPT FORAGES (LOT 3) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE ;

Vu Le PV d'examen dudit Appel d'Offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

DECIDE:

Article 1^{er} : LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES (ADDUCTION D'EAU POTABLE (LOT 1), D'UN HANGAR (LOT 2) ET SEPT FORAGES (LOT 3) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE sont déclarés infructueux pour le Lot 2 concernant la construction d'un hangar à MENGUEME-SI, pour le motif ci-après indiqué :

N° LOT	AONO N°	DESIGNATION	MONTANT DU MARCHÉ TTC (FCFA)	OBSERVATIONS
2.	001	Construction d'un Hangar au Centre-ville de MENGUEME-SI.	16 000 000	INFRUCTUEUX (pas de soumissionnaire).

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 6 Mai 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°004 BIS/CAY5/CIPM/2019 PORTANT MODIFICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/ CAY5/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE AU QUARTIER ESSOS DERRIERE SNACK-BAR LE PRINTEMPS – COMPLEXE ISLAMIQUE DU REPENTIR

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Commune de Yaoundé 5 au plus tard le 02 MAI 2019 à 14 heures, heure locale.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Remise des offres :</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Commune de Yaoundé 5 au plus tard le 09 MAI 2019 à 14 heures, heure locale.</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Article 14.2 : critères essentiels. En dehors des précédents critères, y inclure : Capacité financière d'un montant de 80 000 000 FCFA</p> <p>Article 15 : Durée de validité des offres et de la caution</p> <p>a)- Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.</p> <p>b)- Sauf la caution dont la validité est égale à au moins 90 jours, est valable</p> <p>3-RPAO :</p> <p>Article 8 : Cautionnement provisoire Y inclure : La durée de validité de la caution est d'au moins égale à 90 jours.</p> <p>4- N.B : CCAP et CCTP paraphés à toutes les pages</p> <p>5- Le RGAO retranscrit intégralement dans ses articles 4.2b, 17.6b, 32.4 et 34</p> <p>6- RPAO : ARTICLE 2 : RESPECT ET CONDITION D'APPEL D'OFFRES</p> <p>2.2 L'offre devra être remise au plus tard le 09 Mai 2019 à 14 heures, heure locale à la Commune de Yaoundé 5. Le dépouillement aura lieu le même jour à 15 heures dans la salle des Actes de la Mairie de Yaoundé 5, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre remise à une date ou une heure ultérieure à cette échéance sera refusée.</p> <p>7- Critères éliminatoires dans le RPAO : Se référer aux pièces exigibles dans l'enveloppe administrative.</p> <p>8- CCAP : Article 5. Le Maître d'ouvrage (MO), est le Maire de la Commune de Yaoundé 5. A ce titre, il représente l'administration bénéficiaire des prestations prévues dans le marché ; il attribue le marché, signe l'ordre de service de démarrage des travaux et toutes autres pièces relevant de sa compétence conformément au Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics.</p> <p>9- Les études préalables incluses dans le DAO</p> <p>10- La liste complète des établissements de crédits habilités à émettre les cautions et garanties dans le cadre des Marchés Publics figure dans le DAO</p>

YAOUNDE le 2 Mai 2019

Le ADJOINT AU MAIRE

MANI ANDRE

COMMUNE DE MAYO_BALEO

ADDITIF N°03 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°05/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 DU 22 AVRIL 2019 RELATIF AUX ; TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 07 FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES 07 LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAYO-BALEO CI-APRES : DEULWALI, KOUGOUMTI, NYETTI, LASSOUMTI-ALME, QUARTIER DINGTI, BECTI ET KOUNWATI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019 L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE CI-DESSUS CITÉ EST MODIFIÉ À COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DU PRÉSENT ADDITIF AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 06 Mai 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
05/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 DU 22 AVRIL 2019 RELATIF AUX :
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 07 FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE
(PMH) DANS LES 07 LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAYO-BALEO CI-APRES ; DEULWALI, KOUGOUMTI,
NYETTI, LASSOUMTI-ALME, QUARTIER DINGTI, BECTI ET KOUNWATI.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 23 mai 2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°05/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 du 22
avril 2019
RELATIF AUX :
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 07 FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A
MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES 07 LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAYO-BALEO CI-APRES :
DEULWALI, KOUGOUMTI, NYETTI, LASSOUMTI-ALME, QUARTIER DINGTI, BECTI ET KOUNWATI
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu

le 06 Mai 2019 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 23 mai à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

MAYO-BALEO le 29 Avril 2019

Le MAIRE

HAMADJOLDE DJIDDA

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°005 BIS/CAY5/CIPM/2019 PORTANT MODIFICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO/ CAY5/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE ABOM – NGONA ET DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE CARREFOUR BALLA – SANCTUAIRE D'ABOM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Commune de Yaoundé 5 au plus tard le 02 MAI 2019 à 14 heures, heure locale.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Remise des offres :</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Commune de Yaoundé 5 au plus tard le 09 MAI 2019 à 14 heures, heure locale.</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Article 14.2 : critères essentiels. En dehors des précédents critères, y inclure : Capacité financière d'un montant de 30 000 000 FCFA</p> <p>Article 15 : Durée de validité des offres et de la caution</p> <p>a)- Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.</p> <p>b)- Sauf la caution dont la validité est égale à au moins 90 jours, est valable</p> <p>3-RPAO :</p> <p>Article 8 : Cautionnement provisoire Y inclure : La durée de validité de la caution est d'au moins égale à 90 jours.</p> <p>4- N.B : CCAP et CCTP paraphés à toutes les pages</p> <p>5- Le RGAO retranscrit intégralement dans ses articles 4.2b, 17.6b, 32.4 et 34</p> <p>6- RPAO : ARTICLE 2 : RESPECT ET CONDITION D'APPEL D'OFFRES 2.2 L'offre devra être remise au plus tard le 09 Mai 2019 à 14 heures, heure locale à la Commune de Yaoundé 5. Le dépouillement aura lieu le même jour à 15 heures dans la salle des Actes de la Mairie de Yaoundé 5, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre remise à une date ou une heure ultérieure à cette échéance sera refusée.</p> <p>7- Critères éliminatoires dans le RPAO : Se référer aux pièces exigibles dans l'enveloppe administrative.</p> <p>8- CCAP : Article 5. Le Maître d'ouvrage (MO), est le Maire de la Commune de Yaoundé 5. A ce titre, il représente l'administration bénéficiaire des prestations prévues dans le marché ; il attribue le marché, signe l'ordre de service de démarrage des travaux et toutes autres pièces relevant de sa compétence conformément au Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics.</p> <p>9- Les études préalables incluses dans le DAO</p> <p>10- La liste complète des établissements de crédits habilités à émettre les cautions et garanties dans le cadre des Marchés Publics figure dans le DAO</p>

YAOUNDE le 2 Mai 2019

Le ADJOINT AU MAIRE

MANI ANDRE

COMMUNE DE MOGODÉ

ADDITIF RECTIFICATIF DU MONTANT D'ACHAT DE DAO

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat particulier de monsieur le Maire de commune de Mogodé dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de CINQUANTE MILLE (50 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de Mogodé.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat particulier de monsieur le Maire de commune de Mogodé dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de CINQUANTE MILLE (35 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de Mogodé.</p>

MOGODE le 3 Mai 2019

Le MAIRE

YAMA GILBERT

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

N°001/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPMP/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NGUELEMENDOUKA, DANSLA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.(LOT UNIQUE)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEDUB -EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la MAIRIE DE NGUELEMENDOUKA (Service de la Passation des Marchés), au plus tard le 30/04/2019 à 11h00 min précises et devra porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N'001/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPM//2019 DU 10/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NGUELEMENDOUKA, DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU MAUT-NYONG. Lot N° Unique "A n'ouvrir qu'en séance de dépouUiement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Date et heure limites de remise des offres le 14/05/2019 à 13h</p>

BERTOUA le 24 Avril 2019

Le MAIRE

NGUELE Jean Marie

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUBA COMMUNIQUE :LES DISPOSITIONS DES APPELS D'OFFRES SUSCITÉS SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIIT :PIÈCES N°1 : AVIS D'APPELS D'OFFRES (AAO)6- REMUE DES OFFRE! (NOUVEAU)DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES LE 15/05/2019 À 13H8-OUVERTURE DE! OFFREI(NOUVEAU)L'OUVERTURE DES OFFRES SE FERA LE 15 /05/2019 À 14 HLE RESTE SANS CHANGEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Mairie deNguelemendouka, le 03/05/2019 à 12h00 min par la commission interne de passation des marchés placee aupres de la commune de nguemedouka représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera le 15 /05/2019 à 14 h LE RESTE SANS CHANGEMENT</p>

BERTOUA le 24 Avril 2019

Le MAIRE

NGUELE Jean Marie

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

ADDITIF N°01/19/A/REN/K22/SAEF PORTANT MODIFICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2019 DU 11 AVRIL 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE GAZAWA, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Maroua, BP 41 Maroua ; au plus tard le 03 MAI 2019 14heures, heure locale et devra porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2019 DU 11/04/2019. POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE GAZAWA, DANS LE DÉPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEBASE EXERCICE 2019. IMPUTATION : 53 15 198 19 471312 2220 422. AUTORISATION DE DEPENSE : IU01819 Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Maroua, BP 41 Maroua ; au plus tard le 13 MAI 2019 14heures, heure locale et devra porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2019 DU 11/04/2019. POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE GAZAWA, DANS LE DÉPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEBASE EXERCICE 2019. IMPUTATION : 53 15 198 19 471312 2220 422. AUTORISATION DE DEPENSE : IU01819 Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 03/05/2019 à 15 heures précises dans la salle des réunions de la Préfecture de Maroua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 13/05/2019 à 15 heures précises dans la salle des réunions de la Préfecture de Maroua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

MAROUA le 22 Avril 2019

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

ADDITIF N°02/19/A/REN/K22/SAEF PORTANT MODIFICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2019 DU 11 AVRIL 2019 RELATIF AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE EN RÉSEAU MONOPHASÉ DE LA LOCALITÉ DE MIZILING, ARRONDISSEMENT DE GAZAWA, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ. RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies respectivement marqués comme tels devra être déposée contre récépissé dûment signé auprès du Services Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Maroua au plus tard Le 03/05/2019 à 14 heures et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°6/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2019 DU 11 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RVRALE EN RESEAU MONOPHASE DE LA LOCALITÉ DE MIZILING, ARRONDISSEMENT DE GAZAHA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.</p> <p style="text-align: center;">« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>	
<p>Lire plutot</p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies respectivement marqués comme tels devra être déposée contre récépissé dûment signé auprès du Services Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Maroua au plus tard Le 13/05/2019 à 14 heures et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2019 DU 11 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE EN RESEAU MONOPHASE DE LA LOCALITÉ DE MIZILING, ARRONDISSEMENT DE GAZAHA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.</p> <p style="text-align: center;">« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>	
2	Ouverture des Plis
<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un seul temps et aura lieu le 03/05/2019 à 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics dans la Salle de Conférences de la Préfecture de Maroua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>	
<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un seul temps et aura lieu le 13/05/2019 à 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics dans la Salle de Conférences de la Préfecture de Maroua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>	

MAROUA le 22 Avril 2019

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

COMMUNE DE MAYO_BALEO

ADDITIF N° 04 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 06/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/ZOL9 DU 22 AVRIL 2019 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE ALME. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019 L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE CI-DESSUS CITÉ EST MODIFIÉ À COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DU PRÉSENT ADDITIF AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 06 MAI 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°06/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 DU 22 AVRIL 2019 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE
ALME.*

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

Lire plutôt

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 23 mai 2019 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*Avis d Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 06/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2019 du 22
avril 2019 RELATIF AUX:*

*TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU
CENTRE DE SANTE INTEGRE DE ALME.*

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

NB : L offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 06 Mai 2019 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 23 mai à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo dans la salle des actes de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

MAYO-BALEO le 29 Avril 2019

Le MAIRE

HAMADJOLDE DJIDDA

COMMUNE DE YOKO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (SITE HÔTEL DE VILLE ET LOGEMENTS SOCIAUX) - DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTREADITIF N° 01PORTANT MODIFICATION DU LIEU DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, ET LA COMMISSION COMPÉTENTE

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, dans la salle de conférence de la Préfecture de Ntui au plus tard le 09 Mai 2019 à 14 heures précises et devra porter la mention :</p> <p>« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (SITE HOTEL DE VILLE ET LOGEMENTS SOCIAUX) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »</p> <p>Présentation des offres :</p> <p>Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ; - L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ; - L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3). <p>Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, dans les services de l'Autorité contractante (Commune de Yoko – Secrétariat général) au plus tard le 09 Mai 2019 à 14 heures précises</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La Commission Départementale de passation des marchés publics du Mbam et Kim procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 09 Mai 2019 à partir de 15 heures au bureau de la Commission Départementale de Passation des Marchés à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La Commission Interne de la Commune de Yoko procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 09 Mai 2019 à partir de 15 heures dans la salle de réunion de la Commune de Yoko. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.</p>

YOKO le 3 Mai 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIMLOT 1 : BÂTIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFÉ ; LOT 2 : HANGAR DOTÉ DE 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉADDITIF N° 01PORTANT MODIFICATION DU LIEU DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, ET LA COMMISSION COMPÉTENTE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, dans la salle de conférence de la Préfecture de Ntui au plus tard le 09 Mai 2019 à 14 heures précises et devra porter la mention :</p> <p>« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/LOT 1 : BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE ; LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉ (Préciser le numéro du lot) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »</p> <p>Présentation des offres</p> <p>Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ; -L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ; -L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3). <p>Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, dans les services de l'Autorité contractante (Commune de Yoko – Secrétariat général) au plus tard le 09 Mai 2019 à 14 heures précises</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La Commission Départementale de passation des marchés publics du Mbam et Kim procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 09 Mai 2019 à partir de 15 heures au bureau de la Commission Départementale de Passation des Marchés à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence. Délai de réponse des soumissionnaires</p> <p>Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.</p>

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

La Commission Interne de la Commune de Yoko procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 09 Mai 2019 à partir de 15 heures dans la salle de réunion de la Commune de Yoko**. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

YOKO le 3 Mai 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR ÉQUIPÉ DE RAILS AÉRIENS A NDJOLÉ - COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE.ADDITIF N° 01PORTANT MODIFICATION DU LIEU DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, ET LA COMMISSION COMPÉTENTE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, dans la salle de conférence de la Préfecture de Ntui au plus tard le 09 Mai 2019 à 14 heures précises et devra porter la mention :</p> <p align="center">« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS A NDJOLE - COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.</p> <p align="center">A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.</p> <p><u>Présentation des offres</u></p> <p>Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ; - L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ; - L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3). <p>Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, dans les services de l'Autorité contractante (Commune de Yoko – Secrétariat général) au plus tard le 09 Mai 2019 à 14 heures précises</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La Commission Départementale de passation des Marchés Publics du Mbam et Kim procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 09 Mai 2019 à partir de 15 heures au bureau de la Commission Départementale de Passation des Marchés à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.</p> <p><u>Délai de réponse des soumissionnaires</u></p> <p>Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La Commission Interne de la Commune de Yoko procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 09 Mai 2019 à partir de 15 heures dans la salle de réunion de la Commune de Yoko. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.</p>

YOKO le 3 Mai 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES A MOTRICITÉ HUMAINE DANS DES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE YOKO (EN TROIS LOTS) - DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTREADDITIF N° 01PORTANT MODIFICATION DU LIEU DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, ET LA COMMISSION COMPÉTENTE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, dans la salle de conférence de la Préfecture de Ntui au plus tard le 09 Mai 2019 à 14 heures précises et devra porter la mention :</p> <p>« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CDPM-MK/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS DES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO (EN TROIS LOTS) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »</p> <p>Présentation des offres :</p> <p>Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ; - L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ; - L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3). <p>Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, dans les services de l'Autorité contractante (Commune de Yoko – Secrétariat général) au plus tard le 09 Mai 2019 à 14 heures précises</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La Commission Départementale de passation des marchés publics du Mbam et Kim procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 09 Mai 2019 à partir de 15 heures au bureau de la Commission Départementale de Passation des Marchés à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La Commission Interne de la Commune de Yoko procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 09 Mai 2019 à partir de 15 heures dans la salle de réunion de la Commune de Yoko. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.</p>

YOKO le 3 Mai 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N° / C/CA/SG/SDE DU 4 MAI 2019 PORTANT ADDITIF DES DAO N°001, 002, 003, 004 ET 005/AONO/C.AYOS/CIPM/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR :- LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MBAKOK-MELANE-NDELE-NYABEWO'O AVEC CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A OLEMBE LOT 1 ; RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES (BEKOUNGOU-NDJINGON) LOT2 : DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. - LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MBAKOK-MELANE-NDELE-NYABEWO'O AVEC CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A OLEMBE LOT 1 DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.- LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR YEBE-NGOUMESSENG CHEFFERIE (5 KM) DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE - LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AYOS. LOT 1 EP DE KOMBO, LOT 2 EP DE NYAMVOUDOU - LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AYOS. EP TOMBALE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS MAÎTRE D'OUVRAGE, AUTORITÉ CONTRACTANTE PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ POUR LES APPELS D'OFFRES SUSCITÉS QUE LES DAO Y RELATIFS SONT MODIFIÉS AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, au Service du développement économique de la Mairie d'Ayos au plus tard le 01-05-2019 à 14 heures 00 min, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CIPM-CA/2019 DU 08- 04- 2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATIONS DE LA ROUTE MBAKOK-MELANE-NDELE-NYABEWO'O AVEC CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A OLEMBE LOT 1 DANS LA COMMUNE D'AYOS DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT BIP-MINTP EXERCICE 2019 « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Mercredi 08 Mai 2019 à 11 heures</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le 01- 05- 2019 à 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou, siégeant à la salle des actes de la Mairie d' Ayos</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p>A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 80 points sur 100</p>

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot Mercredi 08 Mai 2019 à 12 heures

3	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE

AYOS le 4 Mai 2019

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

ADDITIF N°02/A/AONO/CIPM/CAD1ER/2019 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CIPM/CAD1ER/2019 DU 16/04/2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLEMATERNELLES MUNICIPALE BILINGUE D'ESSENGUE (EMMB-ESSENGUE)LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1- INFORME LES SOUMISSIONNAIRES POUR L'APPEL D'OFFRES SUS-INDIQUÉ DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Recevabilité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL , Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP 3135 Douala Téléphone : 6 77 33 68 76 / 6 71 32 40 96 6 99 85 61 74, E-mail lotogui@yahoo.fr / lavolsier76e,yahoo.fr , au plus tard le mardi 7 Mai 2019 à 12 heures.</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de 1 400 000 FCFA (UN MILLION QUATRE CENT MILLE FRANCS CFA), établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre ou Compagnie d'Assurance agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.</p> <p>Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente.</p> <p>Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.</p> <p>Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL , Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP 3135 Douala Téléphone : 6 77 33 68 76 / 6 71 32 40 96 6 99 85 61 74, E-mail lotogui@yahoo.fr / lavolsier76e,yahoo.fr , au plus tard le mardi 14 Mai 2019 à 12 heures.</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de 1 400 000 FCFA (UN MILLION QUATRE CENT MILLE FRANCS CFA), établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre ou Compagnie d'Assurance agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.</p> <p>Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente.</p> <p>Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.</p> <p>Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation.</p>

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPMICAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 77 33 68 76 / 6 71 32 40 96 / 6 99 85 61 74, E-mail : lotoguievahoo.fr / lavoisier76@yahoo.fr , le **mardi 7 Mai 2019 à 13 heures.**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maitre d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD1er (CIPM/CADler) aussitôt après l'ouverture des offres. Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1e, avec copie dans les mêmes conditions au Maitre d'ouvrage.

Lire plutot

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPMICAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 77 33 68 76 / 6 71 32 40 96 / 6 99 85 61 74, E-mail : lotoguievahoo.fr / lavoisier76@yahoo.fr , le **mardi 14 Mai 2019 à 13 heures.**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maitre d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD1er (CIPM/CADler) aussitôt après l'ouverture des offres. Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1e, avec copie dans les mêmes conditions au Maitre d'ouvrage.

3 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

Enveloppe A : Dossier Administratif

Pièce n°	Désignation
A.14 nouveau	Déclaration sur l'honneur

Le reste sans changement. /-

DOUALA le 6 Mai 2019

Le MAIRE

LENGUE MALAPA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

ADDITIF N°03/A/AONO/CIPM/CAD1ER/2019 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CIPM/CAD1E12019 DU 16/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DE LA CASE MUNICIPALE MULTIFONCTIONNELLE DE GRANDS-MOULINS (CMM-GRANDS MOULINS) LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA LE INFORME LES SOUSMISSIONNAIRES POUR L'APPEL D'OFFRES SUS-INDIQUÉ DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Recevabilité des Offres

Au lieu de ...

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL , Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP 3135 Douala Téléphone : 6 77 33 68 76 / 6 71 32 40 96 6 99 85 61 74, E-mail lotogui@yahoo.fr / lavolsier76e@yahoo.fr , au plus tard le **mardi 7 Mai 2019 à 12 heures**.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de 1 400 000 FCFA (UN MILLION QUATRE CENT MILLE FRANCS CFA), établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre ou Compagnie d'Assurance agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation.

Lire plutot

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL , Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP 3135 Douala Téléphone : 6 77 33 68 76 / 6 71 32 40 96 6 99 85 61 74, E-mail lotogui@yahoo.fr / lavolsier76e@yahoo.fr , au plus tard le **mardi 14 Mai 2019 à 12 heures**.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de 1 400 000 FCFA (UN MILLION QUATRE CENT MILLE FRANCS CFA), établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre ou Compagnie d'Assurance agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPMICAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 77 33 68 76 / 6 71 32 40 96 / 6 99 85 61 74, E-mail : lotoguievahoo.fr / lavoisier76@yahoo.fr , le **mardi 7 Mai 2019 à 13 heures.**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maitre d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD1er (CIPM/CADler) aussitôt après l'ouverture des offres. Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1e, avec copie dans les mêmes conditions au Maitre d'ouvrage.

Lire plutot

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPMICAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 77 33 68 76 / 6 71 32 40 96 / 6 99 85 61 74, E-mail : lotoguievahoo.fr / lavoisier76@yahoo.fr , le **mardi 14Mai 2019 à 13 heures.**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maitre d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD1er (CIPM/CADler) aussitôt après l'ouverture des offres. Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1e, avec copie dans les mêmes conditions au Maitre d'ouvrage.

3 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

Enveloppe A : Dossier Administratif

Pièce n°	Désignation
A.14 nouveau	Déclaration sur l'honneur

Le reste sans changement. /-

DOUALA le 6 Mai 2019

Le MAIRE

LENGUE MALAPA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

ADDITIF N°01/A/AONO/CIPMICAD1ER/2019 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/CIPM/CAD1ER/2019 DU 16/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE HALTE GARDERIE D'ENFANTS DANS LES ECOLES MATERNELLES MUNICIPALES BILINGUES DE DEIDO (EMMB-DEIDO) LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA T'« INFORME LES SOUMISSIONNAIRES POUR L'APPEL D'OFFRES SUS-INDIQUÉ DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Recevabilité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPMICAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL , Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP 3135 Douala Téléphone : 6 77 33 68 76 / 6 71 32 40 96 6 99 85 61 74, E-mail lotogui@vahoo.fr / lavolsier76e,yahoo.fr , au plus tard le mardi 7 Mai 2019 à 12 heures.</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de 1 400 000 FCFA (UN MILLION QUATRE CENT MILLE FRANCS CFA), établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre ou Compagnie d'Assurance agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.</p> <p>Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente.</p> <p>Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.</p> <p>Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPMICAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL , Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP 3135 Douala Téléphone : 6 77 33 68 76 / 6 71 32 40 96 6 99 85 61 74, E-mail lotogui@vahoo.fr / lavolsier76e,yahoo.fr , au plus tard le mardi 14 Mai 2019 à 12 heures.</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de 1 400 000 FCFA (UN MILLION QUATRE CENT MILLE FRANCS CFA), établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre ou Compagnie d'Assurance agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.</p> <p>Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente.</p> <p>Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.</p> <p>Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation.</p>

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPMICAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 77 33 68 76 / 6 71 32 40 96 / 6 99 85 61 74, E-mail : lotoguievahoo.fr / lavoisier76@yahoo.fr , le **mardi 7 Mai 2019 à 13 heures.**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maitre d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD1er (CIPM/CADler) aussitôt après l'ouverture des offres. Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1e, avec copie dans les mêmes conditions au Maitre d'ouvrage.

Lire plutot

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPMICAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 77 33 68 76 / 6 71 32 40 96 / 6 99 85 61 74, E-mail : lotoguievahoo.fr / lavoisier76@yahoo.fr , le **mardi 14 Mai 2019 à 13 heures.**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maitre d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD1er (CIPM/CADler) aussitôt après l'ouverture des offres. Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1e, avec copie dans les mêmes conditions au Maitre d'ouvrage.

3 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

Enveloppe A : Dossier Administratif

Pièce n°	Désignation
A.14 nouveau	Déclaration sur l'honneur

Le reste sans changement. /-

DOUALA le 6 Mai 2019

Le MAIRE

LENGUE MALAPA

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm